LES TATOUAGES SAKALAVA DANS L'ETHNIE CULTURELLE MALGACHE

par J.-C. HEBERT

L'Européen nouvellement débarqué à Madagascar ne va pas sans remarquer, particulièrement dans l'ouest sakalava, la fréquence des visages peints, d'une pâte jaune safran épaisse, ou encore blanche immaculée. Mais il en ignore souvent la signification.

Aux dires des vieux colons, les applications de fard sur les joues, sur le front, ou sur le visage entier seraient faites par les femmes au moment de leurs périodes mensuelles pour sauvegarder autrui d'un contact impur. C'est vrai, mais c'est là l'exception ! Ces maquillages, quand ils n'ont pas pour but la simple parure, sont ou bien des soins de beauté — pour protéger la peau de l'ardeur du soleil — ou bien des signes magiques dont G. Julien dans son étude sur les « Tabake » nous a donné quelques exemples chez les tribus sud-occidentales.[1]

A plus forte raison, le voyageur pressé, le colon occupé à ses affaires courantes, le fonctionnaire retranché derrière son bureau, ignorent tout ou presque de l'art du tatouage et de sa signification, magique ou autre. Cette ignorance ne date pas d'aujourd'hui. Les anciens auteurs en effet ne mentionnent la pratique des tatouages que par des remarques banales comme celles du navigateur Herbert de passage à Saint-Augustin et à Mohéli en 1626 :

« Les Malgaches (ceux de Saint-Augustin) sont tout noirs, parce qu'ils ne se soucient pas de protéger leur corps contre l'ardeur du soleil... Ils ont les oreilles percées et fort larges. C'est à leurs yeux une beauté de se déchiqueter la peau et d'y figurer divers dessins ». Malheureusement, l'auteur reste muet sur la façon de procéder à ces dessins et sur leurs motifs.

1. G. JULIEN, « Charmes thérapeutiques et séducteurs : les Tabake » *Revue d'ethnographie et des traditions populaires*, 1921, p. 161-165.

« Les Comoriens (de Mohéli) portent autour du corps une ceinture de feuilles de bananier qui couvre leurs parties honteuses, et ils tatouent le reste du corps, visage, bras et cuisses, suivant diverses figures, chacun s'efforçant de dépasser ses compagnons en dessins élégants »[1]. Là également l'auteur est peu prolixe. Or, aujourd'hui les Comoriens ne se tatouent plus.

Cependant, à peu près à la même époque, un autre navigateur, le général de Beaulieu, nous donne une description un peu plus précise, concernant cette fois-ci les habitants de la Grande Comore, qu'il ne trouve d'ailleurs ni si beaux ni si bien faits que ceux de la baie de Saint-Augustin, qu'il avait quitté quelques semaines auparavant :

« Les habitants sont nègres et nomment cette île Nangaziia ; ils ne sont ni beaux et bien formés comme ceux de l'île de Saint-Laurent. Ils sont mahométans, très zélés en leur religion, aussi leur est-elle nouvelle. Ils sont tous (les esclaves, pense Grandidier) marqués d'un fer chaud aux tempes ou proches d'icelles et au milieu du front »[2].

De son côté l'Anglais Drury qui resta seize ans à Madagascar, de 1702 à 1718, et fut tour à tour l'hôte et le prisonnier des Tandroy, des Mahafaly, des Sakalava, et poussa une reconnaissance jusque chez les Vazimba de la Tsiribihina, ne nous parle à aucun moment des tatouages autochtones. De même, Flacourt ne dit rien sur l'art des tatouages tanosy ou tandroy, alors que un demi-siècle auparavant, en 1613, le Père Luis Mariano avait formellement reconnu chez ces mêmes populations le tatouage du *renamby* sur la poitrine, croix bouclée en laquelle il reconnut à tort la croix du Christ.

Au siècle dernier, le pays sakalava fut un peu mieux connu. Néanmoins les observations sont rares. Le Père Deniau écrivait en 1845 : « Les Sakalava aiment à se peindre et à se tatouer le visage avec une grotesque variété de couleurs et de formes, cercles autour des yeux, triangles autour du nez, carrés sur les joues...[3] ». La description apparaît un peu fantaisiste, mais nous notons cependant une remarque intéressante. Selon le Père Deniau les motifs resteraient semblables qu'ils soient peints ou tatoués. Nous reviendrons sur cette question : en effet, il semble que souvent, en pays sakalava, le tatouage soit né du désir de conserver gravé sur sa peau un motif primitivement peint à la terre blanche. Les descriptions du Père Deniau méritent explication : sans doute les cercles autour des yeux sont fréquents, plus fréquents d'ailleurs, comme *tabake* que comme tatouages, mais les triangles autour du nez ne se rencontrent — du moins de nos jours — que sous la forme de trois gros points *tolatelo* ou *tandratelo* encadrant le nez, l'un au centre ou à la base du front, les deux autres sur les pommettes. Quant aux carrés sur les joues, ils restent assez énigmatiques.

1. in *Collection des ouvrages anciens concernant Madagascar*, t. II, p. 386 en ce qui concerne les habitants de Mohéli, et p. 398 en ce qui concerne ceux de la baie de Saint Augustin.
2. in *Collection des ouvrages anciens*, t. II, p. 365. « Relâche du général Beaulieu dans la baie de Saint Augustin et aux Comores en 1620 ».
3. P. Deniau cité par le P. Piolet in « Madagascar, sa description, ses habitants », Paris 1895, p. 361.

Peut-être même s'agit-il de croix ou encore de svastika ? En tout cas, la remarque du Père Deniau sur le goût des Sakalava à se tatouer le visage, est en contradiction flagrante avec celle de A. Grandidier, si parfaitement documenté par ailleurs : « Les Malgaches ne tatouent pas leur figure... (mais) seulement diverses parties du corps »[1]. Force nous est donnée de constater que l'information de A. Grandidier était ici déficiente.

C'est à M. Decary[2] que revient le grand mérite d'avoir d'une part fait une étude générale des tatouages malgaches, d'autre part signalé la fréquence du tatouage de la svastika en Ambongo sakalava, région que nous avons précisément prise comme centre de nos recherches. Mais à tort, selon nous, M. Decary dénomme souvent croix gammée la svastika tatouée (la croix gammée évoque trop la croix hitlérienne à pans coupés orientés vers la gauche et croix oblique, tandis qu'en pays sakalava les pans coupés sont orientés généralement vers la droite et la position est toujours droite). Il la décrit aussi comme croix à branche courbe (or, les branches de la svastika sakalava sont à angles droits, et non courbes comme ceux par exemples de la croix basque).

Ces fausses appellations ont néanmoins l'avantage de nous ouvrir des horizons très vastes, et par là d'éveiller l'intérêt de l'enquête.

***

Cet intérêt est triple. On peut en effet envisager les dessins de tatouage comme des signes transmis par de lointains ancêtres, signes bien souvent incompris de nos jours, mais qui par leurs témoins similaires épars dans le monde, permettent de retrouver une origine commune. Ainsi de la svastika qui se retrouve il y a des millénaires sur les poteries de Mohenjo-Daro et sur celles de Troie, qui se reconnaît gravée dans les catacombes romaines comme dans l'empreinte de pied du Bouddha et dont on suit la trace en Chine, au Japon, en Amérique du nord et du sud ; croix qui, sous des formes variées, est insigne d'un parti comme celui de la dictature hitlérienne, ou bien emblème traditionnel d'une civilisation millénaire comme celle du pays basque, ou encore simple motif de tatouage...

Ainsi des trois points disposés en triangle à l'entour du nez, signe fréquent non seulement dans toutes les tribus sud-occidentales de Madagascar mais encore chez des tribus africaines, au Mozambique par exemple, et qu'avait déjà remarqué le général de Beaulieu à la Grande Comore.

Ainsi des croix grecques dites à Madagascar *tananjaro* et qui apparaissent semblables aux dessins de tatouages papous de Nouvelle Guinée.

On est donc conduit à une ethnographie des signes, passionnante à plus d'un titre, mais combien difficile. Bien que les exemples cités nous conduisent à rattacher les tatouages sakalava, soit à des tatouages papous, soit à des tatouages africains, soit enfin à l'iconographie hindoue.

1. *Ethnographie*, t. II, p. 168.
2. DECARY, Deux études d'ensemble sur les tatouages malgaches, 1935, « Les tatouages chez les indigènes de Madagascar », *J. Soc. Afr.*, t. V, p. 1-39. — 1954, « Les tatouages malgaches », *Revue de Madagascar*, n° 19, p. 41 à 49.

Il se peut évidemment qu'il s'agisse de simples phénomènes de convergence. Cela n'est pas plausible pour des signes aussi caractérisés, aussi évolués que la svastika, les trois points en triangle ou le *tananjaro*. En ce domaine comme en biologie, les théories de génération spontanée ne sont plus de mise. Mais plus qu'en biologie il est délicat de déterminer les agents vecteurs. C'est tout un problème de migrations échelonnées dans le temps, de relais temporaires, d'influences extérieures, d'évolutions internes qu'il s'agit de découvrir. Aussi ne pourrons-nous qu'évoquer le problème sans chercher à le résoudre entièrement.

On peut également envisager l'étude des dessins de tatouage, non plus dans les signes représentés, mais dans leur signification. A une étude purement extérieure, on superpose une étude en profondeur. Introspection semée d'embûches, car le rôle du tatouage a évolué. Il est parfois difficile aujourd'hui d'en retrouver le sens premier. Si en effet à l'origine, le tatouage a un sens magique, il évolue pour en fin de compte n'avoir plus qu'une signification esthétique.

A l'origine il semble bien que tout tatouage soit talisman. Grandidier signale qu'au siècle dernier les guerriers du *Maroambitsy*, à la frontière du pays de l'Ambongo et du Boéni, traçaient sur leur front avant de partir au combat deux traits parallèles de terre blanche, *tany malandy* ; ce signe portait le nom de *tombila*[1]. Or, nous retrouvons ce *tombila* en Ambongo de nos jours sous forme de tatouage, et il est censé repousser les mauvais sorts. Ceci pour nous convaincre que dessins et peintures faciales possèdent le même caractère magique que les tatouages.

Mais diront certains, cette théorie d'une origine magique n'est pas entièrement exacte puisque nous trouvons tatoués des dessins de bijoux, de colliers et de pendentifs. C'est une erreur. Les bijoux eux-mêmes ne sont que des talismans personnels. La meilleure preuve c'est que les bijoux *kahatsa* et *tsitakonala*, dont la forme est souvent tatouée sur la poitrine des Sakalava ne peuvent être légués en tant que bijoux aux héritiers. Ils sont enterrés avec leur possesseur défunt. En réalité ce ne sont pas des bijoux, mais des amulettes.

Il en va ainsi de tous les tatouages. Celui du soleil, dit M. Decary dans son étude sur « Les tatouages malgaches » à laquelle nous nous référons souvent[2] est censé éclairer le voleur de bœuf qui opère la nuit. Le symbole est en effet manifeste — encore qu'il eût mieux valu une figuration du disque lunaire !

Les tatouages peuvent aussi représenter le blason de la tribu, être la marque du clan. Chez certains peuples africains, il semble que ce soit là la raison d'être du tatouage. A Madagascar, nous avons vu que le tatouage était avant tout d'essence magique ; mais il conviendra d'examiner s'il n'est pas en même temps insigne de groupes claniques ou tribaux.

***

1. GRANDIDIER, *Ethnographie de Madagascar*, t. III, à l'article sur les « Tabake »,

2. *Revue de Madagascar*, n° 19, 1954.

Il reste à dire qu'aujourd'hui, dans bien des cas, le tatouage a survécu, vidé de sens. De jour en jour, le tatouage se perd avec les rites magiques qui lui avaient donné naissance. Les explications données sur sa signification primitive sont de plus en plus fantaisistes et déroutantes. Le nom du tatouage lui-même est oublié. C'est le cas du tatouage sus-frontal en arc de cercle dont la variété d'appellations déconcerte. C'est le cas du tatouage de la svastika, communément appelé « patte de chien cassée » alors que l'ancien nom de « lehibary » a presque disparu. Bientôt l'art du tatouage sera complètement éteint. S'il subsiste encore, et s'il est possible encore en pays sakalava de découvrir l'origine sociologique des tatouages, c'est que, plus que d'autres peut-être, les Sakalava restent imprégnés de magie. C'est aussi que le tatouage répond maintenant à un souci esthétique... et parfois aussi à un souci érotique. Désir de plaire... et d'éveiller la sensualité chez autrui. Double souci, qui explique que les femmes soient aujourd'hui plus tatouées que les hommes. Le but recherché actuellement par les individus tatoués est aisé à connaître : les Sakalava varient peu dans leurs réponses. Les dessins tatoués sont des parures : *fiemina*, et ils ajoutent : ce sont « la parure des anciens » *fieminan'taolo*[1]. Certains disent aussi que c'est un jeu, *jama*[2]. Chacun, hommes et femmes, pense que le motif du tatouage est un attrait ajouté au charme naturel, et assure le succès dans les conquêtes. « Plus une femme porte de tatouages, plus elle est recherchée » nous a dit un homme. Il est un fait, c'est qu'en pays sakalava, les tatouages sur les bras et les jambes sont rares. Il faut que le tatouage soit bien visible, sur la figure, ou sur la poitrine.

Ceux qui sont placés dans le dos, et particulièrement sur les reins, sont réservés évidemment aux intimes, et il s'y attache généralement une signification érotique.

Si pour les jeunes filles, le tatouage est une parure, pour les hommes, il est en outre gage d'affection. C'est qu'en effet l'homme est le plus souvent tatoué par son épouse ; c'est un peu une marque de propriété. Et non seulement jadis la femme tatouait son mari ; elle arrangeait aussi sa coiffure et tressait ses cheveux (cela se rencontre encore parfois aujourd'hui)...et elle était chargée de l'épouillage.

Le tatouage est ainsi une marque indélébile de l'amour du conjoint. Dans cet ordre d'idées, les femmes tandroy et mahafaly — mais très rarement les femmes sakalava — tatouent sur leurs bras les noms des maris successifs. Pareillement en France, l'homme de certain milieus tatoue sur sa poitrine le nom de sa belle, ou dessine sur son bras un cœur percé d'une flèche portant une dédicace. Ainsi, le tatouage est une promesse de fidélité. Nous en citerons un cas typique, celui de cette vieille femme

1. Les populations du Sud font la même réponse, mais en employant une autre racine : *fiangona* « parure » en Betsileo, *fiangoa*, id en Tandroy. *Fiemina n'taolo* du dialecte sakalava correspond à *fihaminan' ny ntaolo* du dialecte merina. *Fihamina* dont la racine est *hamina* : « bonne tenue, maintien correct » ; prend dans ses dérivés un sens supplémentaire de « recherches », de « fard », de « parure » — *Ntaolo* : « les ancêtres », peut-être forme syncopée de *olona talona*, expression encore usitée dans les dislectes.

2. *Jama* : mot d'origine swahilie (?). Les Sakalava disent aussi : *tsoma tsaiky*, « jeux d'enfants ».

d'Analanjohary, sous-préfecture de Soalala, portant tatoué sur le front le signe *vola vita* ce qui doit se traduire par « parole donnée ».

***

Avant d'aborder l'étude proprement dite des motifs tatoués en milieu sakalava, nous préciserons ici le champ de nos investigations. Le territoire sakalava est, comme l'on sait, très vaste puisqu'il comprend l'hinterland d'une portion de côte occidentale qui s'étend de Nossi-Bé à Tuléar, soit plus de 1.000 km du nord au sud. Nous ne prétendons pas faire un inventaire complet des tatouages sakalava. Nous croyons seulement être en mesure de faire connaître les plus représentatifs, qui sont ceux d'une région type dont le centre est le district de Besalampy. A cet endroit, la côte ouest pointe le mamelon du Cap Saint-André vers les côtes d'Afrique, et la largeur du canal de Mozambique est ici minimum (400 km environ). Les districts situés plus au Nord, ceux de Mitsinjo, Majunga, Analalava, sont presque totalement dépourvus d'individus tatoués. Plus au sud, la richesse en tatouages diminue, quoique les mêmes motifs et en particulier la swastika, se rencontrent encore. Chemin faisant nous nous aiderons de l'étude de M. Decary, la plus complète à ce jour, ainsi que des rapports de militaires rédigés au moment de la pacification de l'ouest sakalava : capitaine de Bouvié, lieutenant Aymard.

Sans doute le pays sakalava a reçu des influences extérieures multiples. Sur la côte, celle des Arabes et des Comoriens est la plus sensible. Les peuples venus par mer ont formé par métissage une tribu, « les Antalaotra » (litt. ceux de la mer) qui eut jadis sa période d'éclat. De l'intérieur sont venus, depuis l'époque de Radama, des Merina et des Betsileo qui se sont fixés dans le Boéni et le Menabe. Depuis la pacification française, d'autre tribus ont émigré vers le pays sakalava sous-peuplé. Il faut noter enfin l'apport assez considérable depuis quelques siècles d'esclaves importés d'Afrique par des trafiquants arabes : ces immigrés sont englobés sous l'appellation de Makoa, une des tribus bantou du Mozambique les plus exploitées jadis par ce trafic.

Mais de ces apports successifs, la région de l'Ambongo a été assez peu touchée, excepté en ce qui concerne les Makoa. Pour en donner un exemple, citons la statistique officielle du district de Besalampy, district où nous avons relevé la presque totalité des dessins de tatouage rapportés ci-dessous, en 1955 :

Sakalava	10.340	soit	52%	
Makoa	2.670	soit	13%	
Antaimoro (ou se prétendant tels)	2.170	soit	10,8%	17%
Antaisaka (..... *id* .....)	1.250	soit	6,2%	
Betsileo	1.030	soit	5,1%	
Tsimihety	900	soit	1,5%	
Bara	600	soit	3%	
Hova (Merina)	320	soit	1,6%	
Comoriens	200	soit	1%	

Au point de vue qui nous préoccupe, l'influence des immigrations notées en pays sakalava, sauf peut être celle des Makoa, est pratiquement nulle. En effet, les Antaimoro, les Antaisaka, les Betsileo, les Tsimihety, les Hova, les Comoriens ne se tatouent pas, et les Bara rarement. Au surplus ces immigrations sont récentes, et nous verrons que la coutume des tatouages est perdue chez les jeunes. Seuls les individus âgés portent encore des dessins tatoués plus ou moins bien conservés. Dans vingt, dans trente ans, il n'y aura peut-être plus trace des dessins que nous relevons aujourd'hui. Enfin, s'il est vrai que la vogue de certains motifs de tatouage se répand par imitation, il faut dire que l'attrait de la nouveauté apparaît par contre limité chez les populations frustes, qu'on emprunte rarement un motif à une peuplade différente, qu'en un mot on respecte les tatouages traditionnels. Ceux-ci ne portent-ils pas d'ailleurs en sakalava le nom de *fiemina n'taolo*, « parures des ancêtres ? ».

I. — Les motifs et leurs symboles

1° *La svastika*

Parmi les tatouages hérités des ancêtres, la svastika est le motif le plus fréquemment employé. Sur soixante personnes dont les tatouages sont rapportés ci-dessous, elle figure vingt-neuf fois, chez vingt-cinq personnes, c'est-à-dire qu'une personne tatouée sur deux, ou, presque, porte sur elle ce signe particulier. Quant à la proportion des gens tatoués, elle est chez les vieillards, dans certains villages, des trois-quarts, et en général, dans la région allant de Besalampy à Bekodoka, de moitié. Chez les gens adultes la proportion est déjà plus faible et chez les jeunes beaucoup moindre. Hommes et femmes, à quelques différences près que nous examinerons chemin faisant, portent les mêmes tatouages.

Il semble que le motif de la svastika perde un peu de terrain, et qu'il fut plus répandu jadis encore. Signalons toutefois que nous n'avons jamais rencontré ce motif sur des vanneries ou poteries, ou objets en bois. Il apparaît exclusivement comme motif de tatouage et est caractéristique de la région centre-Sakalava. Ailleurs, il n'a jamais été signalé.

Aujourd'hui le signe porte indifféremment les noms composés et imagés de *tañan'alika folaka* ou *tolo-barisa añy mpirahalahy*.

Ces deux expressions laissent entrevoir que le signe était jadis désigné par un autre mot dont le sens s'est perdu (ce qui a contribué à sa disparition) et qu'il n'est pas apparemment d'importation récente, car il aurait alors conservé son appellation étrangère. Ces deux expressions se sont peut-être appliquées jadis, l'une à la svastika tournée à droite, l'autre à la svastika tournée à gauche ; mais cette distinction est perdue aujourd'hui. Quoi qu'il en soit il apparaît que les deux expressions sont nées d'une façon originale de considérer le signe, par rapport toutes deux à un animal vu de profil.

Les Sakalava ont comparé les branches courbes de la croix, soit aux cornes d'un bœuf, image toute naturelle pour des éleveurs, soit aux jambes

d'un chien dont une patte est brisée, et Dieu sait si les chiens sakalava reçoivent de leurs maîtres des coups de bâton ! Mais certaines personnes nous ont encore indiqué une autre appellation, intraduisible d'après l'étymologie populaire, et qui de ce fait même semble antérieure aux deux autres ; il s'agit du mot *leibary* ou même *labary*.

L'appellation la plus courante, pour toutes les formes de svastika (droite ou inversée) est celle de *taña n'alika folaka* : « patte de chien cassée ». Les Sakalava disent aussi *tañan'amboa folaka* (selon M. Decary) et *tombok'alika folaka*. Cette dernière expression est impropre car seule la patte antérieure « *taña* » d'un chien qui bête, affecte la forme du pan coupé de la svastika. La création de l'expression peut s'expliquer par l'amphibologie du mot *tomboka* qui en sakalava signifie à la fois « pied » et « tatouage ».

L'expression *tolo-barisa añy mpirahalahy* peut se traduire : « façon de présenter l'eau-de-vie à son cousin germain ». Dans l'esprit des Sakalava la première idée qu'elle évoque est l'appellation d'une disposition particulière de la forme des cornes d'un bœuf : une corne retournée en arrière, l'autre oblique vers l'avant. Cette disposition est notée par la périphrase : geste de donner de l'eau-de-vie à son cousin. Quelques explications sont nécessaires pour la compréhension de l'image :

Il s'agit d'une fête familiale ; l'organisateur de la fête a convoqué parents et amis et l'alcool coule à flots (le *barisa* est l'eau-de-vie fabriquée en brousse clandestinement). Arrive le cousin germain qui n'avait pas été convoqué, car il est en mauvais termes avec la famille (ou qui arrive en retard à la fête). Son cousin ne se dérange pas pour le recevoir ; il lui offre les fonds de bouteille en étendant le bras en arrière au-dessus de sa tête sans se retourner. Ce geste de dédain est devenu proverbial : *tolo-barisa añy mpirahalahy*. De là, l'origine de l'appellation d'une forme de cornes de bœufs et, subséquemment, de l'appellation de la svastika, qu'elle soit droite ou inversée. En effet, les deux expressions *taña n'alika folaka* et *tolo-barisa añy mpirahalahy* sont synonymes.

La troisième appellation, celle de *lehibary* est la plus embarrassante. Bien que de consonnance typiquement malgache le mot n'a pu nous être traduit en Ambongo. On reconnaît bien qu'il s'agit d'un mot composé, mais sans traduction satisfaisante. On a en effet : *lehi* « mâle », *bary* « grand ouvert », ou « clair » (cf. *bari-maso* « aux yeux grands-ouverts »).

Le mot *lehibary* nous a cependant été donné à Ankavandra[1] comme signifiant les quatre premiers brins du tressage d'une natte : *lehibe-rary* « l'armature du tressage », ou mieux *lohabary* « commencement du tressage ».

Cette expression explique en effet parfaitement que le signe de la svastika porte ce nom puisque les quatre brins entrelacés forment cette figure.

Mais on s'explique mal du point de vue linguistique la réduction de *lehibe-rary à lehibary*, et encore moins le passage de *loha-rary* à *lehibary*.

1. A Ankavandra, nous avons également recueilli une autre expression : *tanambokovoko* « branches de croix ». L'informatrice était une descendante de Makoa qui portait deux svastika droites tatouées sur les mollets.

C'est pourquoi nous avions cherché une autre explication, qui, il faut le reconnaître, reste hypothétique.

Lehibary pourrait être la contraction de : *lehibehary*. *Lehibe* est un démonstratif de magnitude (*lehi ilaybe*), « grand », et *Hary* en vieux malgache signifie « soleil ». *Lehibary* devrait donc se traduire par « grand soleil » ou mieux « soleil resplendissant ».

Hary dans les langues malaises désigne le soleil[1] (*Matahari* en malais est équivalent de *maso-andro* malgache, « l'œil du jour »). On sait également que l'étymologie du mot *Zañahary*, Dieu, telle qu'elle a été étudiée après Ferrand par les Missionnaires comme le P. Dubois, ou comme le Pasteur Dahle, y fait découvrir la racine *Hary* « soleil », plutôt que *ñahary* « créateur ». L'image du soleil est donc en même temps celle de Dieu.

L'assimilation de la svastika au soleil est d'autant plus plausible que ce motif est très souvent associé à d'autres figurations solaires, celles-ci explicitées et par leur dessin et par leurs dénominations. Les mots de *maso-andro*, « soleil », *tañа maso-andro* « bras du soleil » (le soleil figuré avec ses rayons), *tañan-jaro*, « croix solaire » également, reviennent constamment dans l'énumération des tatouages les plus caractéristiques de la côte sakalava. Sans contredit la svastika doit être rangée parmi ces figurations solaires.

Selon les statistiques faites : dix-neuf svastika droites contre dix inverses, soit une proportion de deux pour une, il faut croire que la svastika droite est seule conforme au modèle ancien, et que la svastika inverse n'est qu'une erreur. Il est à remarquer d'ailleurs que très rares sont les personnes portant le tatouage de deux svastika. Sur la figure, pl. 12, les deux svastika sont symétriques, svastika droite sur la joue droite, gauche sur la joue gauche, mais c'est un cas exceptionnel et en général la svastika droite sur la joue droite prédomine. Sa place de prédilection est la joue. On ne la trouve sur le front (et de préférence à droite) que lorsque les joues sont coupées par le dessin « *kahaka* », fig. 18 et pl. 8. Dans un cas exceptionnel, fig. 17, le *kahaka* n'est pas symétrique, sa place ayant été prise par une svastika ; dans un autre cas, pl. 10, où la place était également déjà occupée par une svastika, le *kahaka* en entier s'est réfugié sur l'autre joue seule disponible. Ceci nous montre que tatoueur... ou tatoué... n'obéissent pas à un schéme tracé d'avance, mais disposent les figures suivant la place disponible.

Parfois ces figures sont réclamées par le tatoué, ou par ses femmes successives, à des années d'intervalles et il faut bien trouver un emplacement libre. Les cas de surimpression se rencontrent même parfois, car, au contraire de la peinture, le dessin primitif ne disparaît pas entièrement.

Le dessin de la svastika sur la poitrine est relativement rare. Nous y avons rencontré trois dessins des svastika droite, mais l'emplacement varie : côté gauche sur pl. 1, côté droit sur pl. 2, centre poitrine en pl. 3. Dans ce dernier dessin la svastika a été ornementée de démêloirs à cheveux

1. A propos de *hary*, identifié au sanskrit *Hari*, soleil, voir la discussion du Prof. Gonda, dans « Sanskrit in Indonesia », p. 68-69. Le professeur rejette l'étymologie sanskrite et conclut catégoriquement : « Il n'y a aucun doute que ce mot soit indonésien ».

disposés suivant les bissectrices. Cet ornement, nous le verrons, est très fréquent dans les *tanan'jaro* » figuration la plus communément représentée sur la poitrine. Dans pl. 1, une des branches de la svastika se prolonge par un double trait dont l'un porte des festons : c'est le *fehivokoko antratra*. Mais ceci est exceptionnel.

Les svastika sont toutes à angles droits et jamais à branches courbes. On peut donc dire qu'elles sont de modèle unique, bien que la grandeur puisse varier. L'exemplaire de poitrine recouvre évidemment une plus grande surface que les autres mais les proportions des branches et du double trait restent les mêmes. Ce double trait, il faut le souligner, est une caractéristique de beaucoup de tatouages. L'écartement sur les joues en est d'environ 1 cm .Un seul exemple nous montre au centre de la svastika un cercle discontinu (f. 17) né sans doute de l'assimilation svastika - soleil.

2° *Les soleils*

Les soleils ou roues solaires portent des noms variés : *masoandro*, littéralement « œil du jour », *taña masoandro*, littéralement « bras de l'œil du jour » ; *taña-n'andro*, « bras du jour ». Chose curieuse, dans les langues indonésiennes, le soleil se traduit de même par l'expression « œil du jour » ; cependant le soleil avec ses rayons a été vu à Madagascar, non pas comme les cils de l'œil mais comme une prolifération de bras : *taña*.

Ajoutons que le mot *taña* désigne en sakalava à la fois « bras » et « rayon » (merina *tanana*) ; on peut donc traduire aussi justement « rayons du soleil », que « bras du soleil ».

Le dessin représentant le soleil est la stylisation connue universellement d'un cercle avec des rayons divergents ; ce dessin peut se transformer en la représentation d'une fleur dont les pétales sont les rayons.

Exceptionnellement on trouve un soleil associé à des peignes et démêloirs à cheveux (fig. 27) si bien que le soleil peut être comparé alors à une tête ébouriffée ou seraient fichés les instruments de toilette de la chevelure. Ceci explique sans doute que le graphique du soleil soit désigné par la femme tatouée de la figure pl. 6 comme étant la tête d'une personne.

Les roues solaires se rencontrent indifféremment sur le visage, la poitrine, les bras. Leur place de prédilection semble cependant être la joue, tout comme pour la svastika (fig. 5, 10, 12, 13) avec laquelle elles sont placées en parallèle. Les cas de double soleil sur la figure sont aussi rares que ceux de svastika. Par contre on peut rencontrer plusieurs soleils en composition dans des frises de poitrine (P. 15 et P. 16, d'après Decary). Les roues solaires peuvent aussi être associées à des dessins du visage vulgairement appelés « traces de ver », (fig. A1, A1). Selon les dires d'un tatoué Vazimba (fig. A1) le prolongement du soleil jusqu'à la pointe du nez d'un rayon solaire plus important que les autres (*taña ny masoandro*). Mais un Betsy (fig. B1) pour un prolongement semblable s'arrêtant à la cloison nasale nous a indiqué le nom de *saba folaka*, « cuivre brisé », nom d'un bracelet de cuivre assez commun.

Un troisième individu, Sakalava Ambaloambo (pl. 2), nous a indiqué que les circonvolutions qui réunissent deux soleils, l'un placé au-dessus de l'orbite droit, l'autre au-dessous de l'orbite gauche, représentent un ser-

pent. On doit en conclure que le symbolisme de ces excroissances n'apparaît pas clairement.

Selon les conclusions de M. Decary, les soleils sont liés à une signification de force, de virilité. Les roues solaires seraient censées « éclairer » les voleurs de bœufs qui opèrent la nuit : on sait que par le vol de bœufs, l'homme prouve sa virilité et conquiert l'estime du sexe faible. Mais les soleils sont aussi un ornement féminin ; dans ce cas ils prouvent la renommée des qualités amoureuses de la femme. Ces conclusions nous semblent parfaitement justifiées. Le soleil est un insigne de virilité ou de féminité, selon les sexes.

3° *Les croix solaires, tañanjaro*

Les croix simples ou croix grecques sont fréquentes sur la poitrine, où elles sont de grand format. On les trouve plus rarement, et de plus petit format, sur le visage et sur les bras. Leur nom générique est : *taña n'jaro*. Le mot prête à interprétation. Selon Razafintsalama, le mot *Jaro* est le même que *Hary* et signifierait « soleil ». « Sur la côte, écrit-il, les Sakalava, les Betsimisaraka et d'autres encore disent souvent *Jary* ou *Jaro*, ou encore *Jarobe* au lieu de *Zañahary*. Il est clair que *Jary* est le même mot que *Hary* sanscrit, le nom de *Vishnou*, en sa qualité de Dieu préservateur. Il est ainsi comparé au soleil, lequel est considéré comme étant son corps physique ou le centre de son action *ad extra*. Il ne peut y avoir le moindre doute que les Malgaches n'aient adoré Dieu sous la forme du soleil »[1].

Cette étymologie nous semble exacte. *Tañanjaro* ne peut être autre chose que « *les rayons du soleil* » et l'équivalent de *tañan'andro* ou *taña ny masoandro*.

La figuration du soleil par une croix grecque plus ou moins enjolivée révèle, semble-t-il, une origine différente de celle de la svastika. Ajoutons que nous n'avons pu trouver confirmation de l'emploi de *jary* ou *jaro* au lieu de Z ñahary en Ambongo. Un notable nous indique toutefois l'équivalence possible de *tanan'jaro* et *ori-ñava*, c'est à dire « l'arc-en-ciel ».

Cette association est sans doute née dans son esprit du fait que le mot *taña-n'jaro* désigne en Sakalava la prolongation en angle droit de la barrière des parcs à bœufs destinés à diriger vers l'entrée du parc les bœufs récalcitrants ou sauvages.

Par contre le motif de vannerie portant le dessin d'une simple croix : *taña-n jaro*, est fréquent. La natte porte elle-même le nom de *rary tañan-jaro*.

Les motifs de tatouage du *tañanjaro* sont plus ou moins compliqués ; les croix sont soit ouvertes, soit fermées, soit agrémentées de bissectrices où prennent souvent place des accessoires de coiffure comme le peigne et le démêloir.

1. *Dictionnaire étymologique*, 1re partie, p. 100 sous le patronyme de Dama-Ntsoha.

Evolution des croix solaires (fig. 5 et 9 selon Decary).

Nous avons aussi l'ensemble soleil-croix Le centre est un cercle dépourvu de traits. Les bissectrices en pointillé sont les rayons du soleil. Par sa position au centre-poitrine (pl. 4), ce dessin se rapproche beaucoup d'une croix.

Mais il nous faut signaler que le symbole solaire des croix n'est révélé par la linguistique qu'en pays sakalava exclusivement.

En pays tandroy la croix simple est dénommée *vaho-tsadiha* « dessin en croix du pagne ». Les pagnes antandroy portent en effet très souvent des motifs décoratifs en forme de croix. *Vaho* vient de *vahotse* « croisillon des brins de fibre tissés » (cf. Mer. *vahotra* : « garrot des poignets liés en croix dans le dos »). Ces croix simples sont souvent tatouées sur les mains ou les bras.

Chez les Antanosy émigrés, on rencontre, soit sur les bras, soit sur la poitrine, ces mêmes croix avec bissectrices, portant le nom de *toho-rakitse* ou *tohi-rakitse*, avec comme traduction proposée par M. Molet « anse de panier ». On pourrait aussi bien traduire en acceptant *tohi-rakitse*, « nœud, croisement des brins d'une corbeille ». Nous pencherions plutôt pour cette traduction qui se rapproche de celle donnée pour le tandroy *vaho-tsadiha* et de celle proposée pour le sakalava *lehibary*. Au reste, cette traduction s'explique aisément par la forme du dessin représenté.

En pays sakalava, la croix solaire, tout comme le motif du soleil, a un symbolisme sexuel évident. On la rencontre assez fréquemment chez les femmes tatouées à hauteur des reins, sur le coccyx. Elle porte alors le nom de *tsavitsaviky*[1].

Par contre, chez les hommes, on la porte tatouée au bras.

Signalons en terminant, que selon certains les formes simples de croix porteraient le nom de *tsavitsaviky*, les formes complexes celui de *tañanjaro*.

Les croix comme nous l'avons vu ne sont pas spéciales à l'Ambongo. Les populations tanosy, bara, mahafaly, tandroy les connaissent. Une différence majeure doit cependant être notée : la croix bouclée, très fréquente et caractéristique des populations du sud-ouest, Tandroy, Mahafaly et Tanosy émigrés, n'existe pas en Ambongo. M. Decary la signale sur une jambe de femme sakalava. Pour notre part, nous n'avons jamais vu une croix bouclée sur un Sakalava ou un Makoa. Peut-être l'exemple provient-il d'une femme sakalava du Menabe, en contact avec les populations du sud. Cette absence est d'autant plus remarquable que les Sakalava connaissent la croix ouverte et la trace de ver aux extrémités bouclées, dont le *renamby* ou croix bouclée apparaît comme la synthèse.

1. Vraisemblablement de *savika* « os pointu, démêloir pour tirer les raies sur la tête et séparer les cheveux pour les tresser » (Dictionnaire Webber).

4° *Les raies verticales*

Un des signes les plus simples, et qui corrélativement doit être un des signes les plus primitifs est le trait vertical tracé sur le nez et en prolongement du nez sur le front. Fait digne de remarque, ce trait est toujours un trait simple, tandis que nous verrons que les traits obliques (à l'exception du *vola vita* dont la signification est autre). sont toujours doubles. Il porte le nom de *tsontsoraky* ce qui pourrait se traduire par : trait rectiligne. Le mot est dérivé de *tsoraka* : « état de ce qui est long, mince, droit », dont la racine est *tsotra* « droit ».

Le mot *tsontsoraka* ne désigne pas seulement une figure de tatouage, mais encore le trait tracé à la terre blanche (*tany malandy*) verticalement du haut du front à la pointe du nez, dans les cérémonies d'enterrement royal, de *tromba*, et toutes cérémonies ancestrales en général. Sa valeur religieuse ne fait donc point de doute. Le *tsontsoraky* appelle la bienveillance des divinités d'en haut sur l'individu. C'est un rite propitiatoire[1].

On peut donc affirmer que le tatouage du *tsontsoraky* est né de la ligne tracée au front par le doigt enduit de terre blanche au cours des cérémonies religieuses. Il est ainsi probable que le tatouage, à l'origine, a pris naissance dans les peintures faciales ou signes magiques que chaque participant à certaines cérémonies primitives devait tracer sur sa peau. La peinture ne dure qu'un temps ; elle s'écaille au soleil, est délavée par la pluie, et disparaît... Il fallait pouvoir conserver plus durablement l'empreinte faite lors de la cérémonie, lien entre les divinités et les participants. Le tatouage a résolu le problème. Ainsi par le tatouage du *tsontsoraky* l'homme reste rattaché à la divinité chaque jour durant. Le trait du *tsontsoraky* s'arrête parfois à la racine du nez. Sa signification reste la même. Parfois il rejoint un vaste arc de cercle qui occupe tout le haut du front d'une tempe à l'autre. Cet arc, c'est, disent certains, l'arc-en-ciel : *oriñava*. Il symbolise peut-être le ciel et les divinités qui l'occupent[2].

C'est la ligne tracée par les ancêtres qui résident dans la région céleste. Plus tard lorsque les hommes inventèrent le pagne tissé de couleurs voyantes, ils donnèrent à l'arc-en-ciel l'appellation de *sadihandrañahary* : pagne de Dieu, qui a remplacé l'appellation ancienne, encore usitée cependant.

Notons que l'aire du signe *tsontsoraky* semble très vaste. Elle est, croyons-nous, quasi-générale dans l'ouest de Madagascar pour les peintures frontales ou autres. Nous rapportons des exemples Vazimba (29), Vezo (28) Sakalava-Ambalambo (31), et purs Sakalava (20, 30). M. Decary signale aussi le signe chez les Makoa de la côte Sakalava.

1. Le mot *tsontsoraky* désigne en dialecte merina (dictionnaire Malzac), « la massette ou jonc de la passion », que les Merina utilisent dans leurs cérémonies ancestrales : ils la font brûler pour appeler sur eux les faveurs des ancêtres ; par magie symbolique la fumée monte « droit » jusqu'à eux, et les dieux et ancêtres éveillés par la fumée se penchent favorablement sur les sollicitations des humains.

2. M. Molet traduit *orinava*, « fondement du ciel » de *orina* « pieu (ou pierre) fiché en terre, fondation ».

5° *Les raies obliques*

Les raies obliques ou à plus proprement parler courbes sont plus fréquentes que les raies verticales. Elles sont généralement doubles et ont un caractère magique. Nous avons cependant observé le cas d'un exemplaire unique. Chez une vieille femme du village d'Analanjohary (« la forêt des hommes » ou « la forêt imposante ») dans le district de S[illegible]la, aire où les tatouages se raréfient. Ce tatouage (fig. 32) n'est accompagné d'aucun autre dessin, et porte le nom de *vola-vita*.

Le mot est bien connu en malgache, car il désigne, ou plutôt désignait jadis le bœuf offert au souverain comme *hasina* (offrande sacrée). Ce rite de l'offrande, obligatoire pour qui possédait un bœuf *volavita* dans son troupeau semble avoir été répandu dans tous les pays d'obédience merina, mais non en pays sakalava.

Selon l'étymologie courante en pays merina, *volavita* signifierait « pièces d'argent (*vola*) entières (*vita*) », et désigne un bœuf portant des taches rondes au front, au dos, à la queue et aux jambes. Mais c'est là une fausse étymologie. D'ailleurs les caractéristiques du bœuf *volavita* dans les provinces sont autres [1].

En sakalava, *volavita* désigne également les lignes de terre blanche apposées sur la face interne des deux bras et avant-bras et se rejoignant par la poitrine, que se font les participants au *tromba*. Les mêmes lignes, apposées sur la face externe des bras et avant-bras et se rejoignant par les clavicules et les vertèbres cervicales, forment le dessin de *fanjava mitsaka* (la lune qui passe).

Les akalava dessinent sur leur corps ces lignes *vola vita* lorsque la prière aux ancêtres est terminée : *vola vita* « parole finie » ou plutôt « vœu prononcé », « parole donnée » ; c'est le sceau indiquant que la prière a été faite. Ainsi, le *tsontsoraky* appelle les esprits ; le *vola vita* indique que la communication a été établie, qu'on s'est engagé à remplir le vœu prononcé. De même, la femme d'Analanjohary nous explique qu'elle s'est engagée envers un homme : *vola vita añy lehilahy*. Sur son front, le tatouage est le sceau de l'union respectée. Elle s'est promise à un homme.

Il est à noter que ce sens de *vola vita* : parole donnée, n'est pas spécifiquement sakalava ; en dialecte merina, le mot *volana* désigne également « parole donnée, engagement » ; *mamaky volana*, c'est « rompre la parole donnée, déclarer vouloir rompre le mariage ». Quant au bœuf *volavita*, après avoir été à l'origine l'objet d'un vœu, d'un engagement personnel, il devint le bœuf promis d'office au souverain, « destiné » dès sa naissance à lui être offert.

La même corrélation entre signes tracés à la terre blanche et tatouage se

1. En pays Betsileo, il s'agit selon le P. Dubois (Monographie p. 485) d'un bœuf « qui a le ventre traversé de blanc d'un bout à l'autre du corps, mais le dos noir ». En pays sakalava, il s'agit selon les uns d'un bœuf ceinturé de blanc au poitrail (*fehitratra*) ou aux reins (*fehivania*) et plus justement selon les autres d'un bœuf qui a les deux pattes antérieures blanches ainsi qu'une portion du poitrail, animal de couleur noire généralement, mais qui pourrait être rouge, gris cendré, etc. Le P. Weber distinguait déjà le bœuf *volavita* merina : « bœuf de couleur rouge et blanche » et celui des provinces » qui a une raie blanche qui descend de la bosse jusqu'au pied de devant ».

retrouve dans l'étude des raies doubles. Leur nom générique est *lia-n'olitse*, « traces de ver » ou encore *lian-kolitse*, prononciation probablement erronnée due à la confusion des deux racines *olitse* « ver » ; *holitse* « peau ». Mais ces traces de ver, comme il se doit, ressemblent à des dessins sinueux qui vont de la tempe au nez, ou du nez à la joue, formant les circonvolutions les plus fantaisistes.

Certaines « traces de ver » n'ont apparemment pas d'appellation distincte. Telles les raies doubles qui surmontent et dessinent la courbe des sourcils. Par contre, le mot *volonkiky*, littéralement « poils des sourcils » (fig. 20) désigne le trait simple qui relie entre eux les sourcils et se prolonge parfois à la naissance des sourcils pour souligner l'arc orbital, de même que le trait de crayon de nos actrices de théâtre (le mot *vanja*, trait graphité, sert parfois à désigner ce tatouage). Nous avons une autre dénomination avec *finga mihanto* « écuelles suspendues », expression qui décrit le trait en dent de scie des tatouages des figures 14 et 17.

Par contre, le nom d'un dessin comme celui de la figure 23 est ignoré ; mais trois ou quatre circonvolutions frontales sont unanimement reconnues comme des « tripes de mouton » : *tinai-n'ondry* (pl. 8, pl. 10). Les raies doubles qui descendent du front à la pointe du nez, ou du front sur les joues en passant par les tempes, portent le nom de *tombila* ou *sorobila*. On reconnaît dans ces deux mots, l'adjectif *vila* « oblique, en travers ». *Tombila* (*tomboka-vila*, « trace (?) oblique », *sorobila* (*soritra-vila*, « trait oblique ») possèdent le même sens descriptif.

Le Père Weber traduit *tombila* « raie blanche qu'on se fait du milieu du front sur une joue. Cf. *afana*, et *sorobila* : « raie oblique, raie de côté dans les cheveux ». Le caractère essentiel de ces raies est d'être obliques ou sinueuses ; peu importe qu'elle obliquent à droite ou à gauche, qu'elles suivent ou non l'arête du nez, qu'elles englobent un œil ou le rejettent. Leur efficacité magique est la même : les raies obliques dévient les influences mauvaises.

Le bœuf *vilanoritse* (*vila* « en travers », *oritse* « trait » qui porte une bande blanche au travers du museau et de la joue et simule le « bec de lièvre ») est *fady* chez les Sakalava. Réputé monstrueux et maléfique, beaucoup d'éleveurs le tuent dès la naissance.

Jadis en cas d'épidémie, on traçait sur soi des lignes de terre blanche pour chasser la maladie ; on en traçait en partant à la guerre pour détourner les balles et sagaies de l'adversaire ; on faisait de même après un mauvais rêve, quand le songe avait révélé qu'un ennemi vous voulait du mal. Ainsi le *tombila* ou *sorobila* est le charme complémentaire du *tsontsoraky* : l'un attire le bénéfique, l'autre chasse le maléfique.

Il semble que jadis le signe fut, du moins lorsqu'il était tracé à la terre blanche, plutôt frontal. La figure 26 en est un exemple typique, bien que l'appellation donnée ait été simplement de *lia-n'olitse*. Notons cependant que, peut-être par suite d'une certaine interférence avec le *tsontsoraky*, le signe empruntant l'arête du nez est aujourd'hui plus répandu. Ainsi les exemples de raies tournées à droite des figures 6, 11, 15, 34, pl. 8, pl. 9, pl. 11 ; et des raies tournées à gauche des figures 9, 10, 18, 27, 36, pl. 3, pl. 10, pl. 13.

Les signes frontaux des figures 16, 24, 26, 33, 14, sont vraisemblable-

ment de même origine magique, et présentent le même caractère d'aversion du mal. La même remarque peut, semble-t-il être faite pour les figures 15, 24, 25, 38, 39, pl. 1 et pl. 2. Les yeux plus que le nez sont ici au centre du tatouage. Les appellations peuvent différer quelque peu : *bibilava* « serpent » des figures 37 et 38, *oriñava*, « arc-en-ciel » des figures 15 et 25, preuve que le caractère magique s'est perdu. Et c'est le cas le plus fréquent aujourd'hui. Un exemple significatif : la femme Makoa de la figure 10 nous présente le *sorobila* sous le nom de *sorabitro*, litt. « raies de jeunes pintades » de *soratra* « raie » et *vitro* « jeune pintade rayée ». C'est là une erreur manifeste. Ce nom de *sorabitro* est aujourd'hui donné à l'application de terre blanche sur les sourcils ; on dit encore *lalam-bitro*, de même sens. Enfin un signe frontal dont nous n'avons pu découvrir la signification, celui des figures 10, 13, et pl. 1, pl. 6, représente comme un accent circonflexe couché sur le sourcil. Seule la figure pl. 6 nous montre ce signe jumelé sur les deux sourcils. C'est le moment de rappeler que l'esthétique sakalava se caractérise généralement par l'asymétrie dans l'emploi des motifs de tatouage. La femme Makoa de la figure 10 indique pour ce signe l'appellation de *fanamboho mandry*, état de celui qui présente le dos quand il est couché. Effectivement le dessin rappelle la flexion bassin-jambes de l'homme couché de côté. Une signification sexuelle (signe de refus à l'union) s'attache à cette appellation mais selon certains, ce serait un charme pour éviter un malheur prédit par le *sikily* ; un autre informateur enfin nous désigne ce tatouage sous le nom de *tabake-n'ampela* : « charme de femme, parure de femme ». Pour un autre, l'appellation *fanamboho mandry* servirait à désigner la svastika. On voit par là combien est oubliée la signification ancienne de certains tatouages, dont le motif n'est répété que par tradition. « Parure des ancêtres », c'est l'explication donnée aujourd'hui le plus souvent.

6° *Le Kahaka*

Autre tatouage à caractère magique : le *kahaka*. Là encore les Sakalava ont cristallisé par le tatouage un rite magique connu jadis des autres populations malgaches mais qui s'est perdu. La racine *kahaka* évoque l'idée de cracher (*kaoka* signifie « râcler, extraire des ordures » et *kohaka* « tousser ») ; *mikahaka*, c'est « cracher, expectorer des humeurs ». Sans doute le crachat soulage-t-il le malade, car il est devenu un rite pour chasser la maladie ; d'ailleurs le verbe *mikahaka* s'entend aussi de l'action de chatouiller le palais avec une racine de gingembre pour faire vomir un enfant ou un malade. En même temps on trace sur les joues du patient une ligne de terre blanche allant de la pommette à la commissure des lèvres. C'est le signe appelé *kahaka*. De rite curatif, le *kahaka* est ensuite devenu rite préventif, par exemple pour échapper aux dangers d'un voyage lointain ou d'un combat. Le rite s'accomplissait ainsi : le patient prenait de la terre blanche qu'il délayait, il y trempait l'index, traçait une ligne en travers de la joue droite, et crachait du côté gauche, puis il traçait une ligne en travers de la joue gauche, et crachait du côté droit. C'est ainsi que le *Kahaka* devint un charme préventif.

Le tatouage imite la ligne de terre blanche. Par la suite, avec la dispa-

rition progressive du rite magique, et l'importance dominante du caractère esthétique du tatouage, les deux lignes droites parallèles furent transformées en un dessin rappelant un double V couché occupant toute la surface de la joue. Le *kahaka* devint un charme préventif.

Le *Kahaka* conserva néanmoins son caractère originel de symétrie. Seuls quelques rares exemples montrent des *Kahaka* asymétriques. Enfin l'angle du V couché fut agrémenté d'un rond, ou d'une ligne bissectrice terminée par les dents d'un peigne, ou même un soleil. Les deux lignes parallèles du V devinrent trois, ou furent tracées en pointillés, etc., les deux branches du V s'arrondirent pour suivre la courbe de la joue, si bien qu'on assiste aujourd'hui à une présentation variée, qui permet cependant de retracer les étapes de l'évolution.

Le dessin du *Kahaka* peut se retrouver exceptionnellement sur l'avant-bras interne, les deux branches des V se trouvant en opposition dans le sens longitudinal. Une Sakalava Maromena nous a désigné ce tatouage sous le nom de *zaza mikilalao* ou *zaza mijama*, c'est-à-dire « des enfants qui s'amusent ». Il ne semble pas que ce motif apposé sur le bras soit né de l'imitation de décorations militaires, contrairement aux bracelets tandroy ou mahafaly qui portent les noms imagés de « capitaine », « commandant », « colonel ».

7° *Les bijoux tatoués*

Du *kahaka*, il faut certainement rapprocher le *kahatsa* (ou *kahatse*) mots dont la racine semble commune. Le *kahatsa* dont nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire, est littéralement un bijou, c'est un charme, une amulette. Autrefois on faisait porter aux enfants sortant de maladie un *kahatsa*, plaquette d'argent gravée et décorée, et qui était censée empêcher le retour de la maladie, amulette préservatrice, dont le nom générique est *faratsy*. Le *kahatsa*, de forme rectangulaire généralement, avait un homologue à la forme en croissant de lune, le *tsitakoñala*, littéralement « pas pris du *nala*, protège du *nala* »[1], que beaucoup gravaient également sur leur peau[2] ; l'un se portait sur la poitrine, l'autre dans le dos. On appelait également *kahatsa* un collier à pendeloques comme les bijoux précédents. On tatouait sur la peau tout le collier, jusqu'à son attache dorsale.

Kahatsa et *tsitakonala* n'étaient pas à proprement parler des bijoux, bien qu'ils fussent d'argent (il fallait quatre ou cinq piastres fondues pour les faire). C'étaient avant tout des amulettes. D'ailleurs leur propriétaire les emportait avec lui dans la tombe. Les enfants n'en pouvaient hériter, contrairement aux autres bijoux de famille.

1. Le *nala* est un nœud dans une liane qui est réputé rendre paralytique la personne qui le toucherait par mégarde. M. Molet serait plutôt partisan de la traduction *tsi/takon'ala* « pas caché par la forêt, qui continue à briller dans la forêt », de *takona* « caché ». Le nom était également donné à une broche. Le Dictionnaire Webber donne en effet la traduction « broche ou épingle de toilette des femmes ».

2. Ces bijoux se trouvent encore en pays sakalava et dans les bijoux des reines sakalava : Soazara, etc.

Les bijoux tatoués semblent avoir été plus fréquents jadis. A titre de comparaison, nous donnons les dessins de bijoux relevés en 1958 par M. Molet chez les Antanosy émigrés le long de la rive Nord de l'Onilahy (cantons de Bezaha et Belamoty. Sous-Préfecture de Betioky-Sud) :

Autre exemple, fig. 47, une Bara émigrée en pays vazimba, à Antsalova, porte un collier semblable aux *taly salengo*, et d'autres motifs courants dans le Sud et le Sud-Est : *tomboboro* à la commissure des yeux, *renamby* sur la poitrine et les bras, et également sur les mollets. C'est ici le lieu de remarquer que M. Decary avait également noté des *renamby* en pays sakalava (Betsiriry), mais comme le montre l'exemple rapporté, il devait s'agir d'immigrés venus du Sud en pays sakalava.

Aux bijoux, on doit peut-être rattacher ce dessin énigmatique relevé à Besalampy, dessin unique en son genre, dont le nom vernaculaire n'a pu nous être donné mais qui vraisemblablement figure une tortue radiée avec les quatre pattes étalées, la tête rentrée. Les Tandroy connaissent une figuration semblable, en losange, appelée « carapace de tortue » *harantsokake*. Le dessin sakalava rapporté ci-dessous est tatoué sur la joue[1].

8° *Arcs de cercle et dents de scie*

Les arcs de cercle frontaux, au trait simple ou double, portent des noms variés qui par leur multiplicité dissimulent leur représentation symbolique ou leur efficience magique. Nous trouvons les noms de *oriñava* (fig. 18) « arc-en-ciel » ; *fitabaky* (fig. 35) « cuvette, bois incurvé avec lequel on se met de la terre blanche ou jaune » (?) ou « charme » (de *mitabaky* : s'enduire le front ou le visage de poudre de beauté) ; *haratse* (fig. 20) « rasoir ou peigne du métier à tisser », *tany ankaratse* (pl. 10) « terrain rasé » et *tampikandry* (pl. 12) « front caché ». Trois personnes tatouées, celles des figures 31, pl. 8 et pl. 11, n'ont pu donner une appellation au signe. Le rapprochement de *haratse* et *tany ankaratse* semble appuyer d'un autre côté l'idée de la coupe au rasoir (*miñaratse* : couper à ras). Or on se coupait jadis les cheveux uniquement sur la partie frontale, et vraisemblablement en un cercle dégageant la figure ; le front dégarni pouvait se désigner *tany ankaratse* « terrain qui a été rasé » ; la ligne de coupe pouvait être comparée à un arc-en-ciel ou au creux d'un récipient. Il ne faut pas semble-t-il chercher d'autre origine à ces appellations multiples.

Des lignes en dents de scie accompagnent parfois les traits doubles supersourciliers ou ceux du *kahaka*. Leur nom est *finga mihanto* « écuelles suspendues » (à la cloison de la case), dont le sens symbolique nous échappe. Ce dessin en festons est très employé dans l'art décoratif malgache. A première vue, son rôle n'est pas autre dans les tatouages. Exceptionnellement une frise d'écuelles suspendues prolonge la branche supérieure d'une svastika jusqu'au milieu de la poitrine », sur la pl. 1. Son nom est *fehivokoko antratra* « nœuds attachés sur la poitrine ». Sa signification magique ne nous est pas connue. M. Berthier indique toutefois que le *fehitratra* est un sortilège employé sur les côtes par une maîtresse désirant

1. On retrouve également le dessin stylisé de la tortue sur les rabanes de Kandreho.

se venger de l'abandon d'un amant originaire des Plateaux, et qui est censé provoquer une paraplégie. Le sens ici doit être autre, peut-être un charme pour s'attacher un amant ?

9° *Les larmes*

Les larmes, *ranomaso*, sont figurées par quatre traits verticaux sous les yeux. Elles indiquent à l'amant volage le regret éprouvé de sa perte. C'est un tatouage essentiellement féminin. Pourtant, les femmes délaissées se consolent assez vite et on ne peut dire si l'expression permanente d'un chagrin d'amour est un attrait pour les amants futurs.

Au sein des tribus sud-occidentales, M. Julien note un charme magique qui se rapproche et par son but et par son dessin du tatouage dit *ranomaso*. C'est le maquillage *tsangatsanga mañoly lahe* « bâtonnets droits qui retiennent l'homme », qui est pratiqué avec l'aide d'un sorcier par « toute femme qui souffre de l'abandon d'un amant ou d'un époux ». Elle use du charme « pour ramener celui dont elle veut conserver la tendresse ». Le maquillage consiste en petits traits droits au-dessus des yeux (et non au-dessous, comme pour le tatouage des *ranomaso*) lesquels peuvent être disposés en arc-de-cercle au-dessus du sourcil. Le tatouage est donc plus magique qu'esthétique.

10° *Des poils de barbe aux ailes de milan*

Les poils de barbe ne sont certainement pas non plus d'attrait très charmeur lorsqu'ils sont tatoués sur des mentons féminins. Leur origine est-elle étrangère, et leur but magique ? C'est possible. Ils portent le nom de *volombava*, litt. « poils de la bouche ».

Leur facture, simples traits verticaux sous la bouche dans l'exemple le plus courant, les font rapprocher des larmes. Mais dans les dessins évolués l'imagination et le sens esthétique du tatoueur se sont donnés libre cours. En fait, on assiste à une transformation du motif *volombava* en celui de *papango manendry* « milan qui plane ». Nous retrouverons ce motif du *papango* sur les tatouages de poitrine. Les motifs barbe à trois brins, barbe à quatre brins sont figurés ci-dessous, avec un intermédiaire en forme poils de chat (pl. 12).

11° *Le bracelet brisé*

Le tatouage dit *saba folaka* figure un bracelet aux pouvoirs magiques. En effet, le bracelet de cuivre (*saba*) est encore porté dans les régions du sud, où il est censé protéger ceux qui le portent contre les *zavavin drano*, « les êtres des eaux », particulièrement dangereux au passage des rivières et à la traversée des lacs et marais. Ce bracelet est dit *folaka* (brisé), car il ne constitue pas un cercle parfait autour du poignet, mais seulement une anse en forme de fer à cheval assez resserré pour ne pas quitter le bras.

Sa place naturelle est le poignet. Il n'est donc que normal de trouver le

dessin du bracelet tatoué sur l'avant-bras, ou même le bras. Le *saba folaka* est alors tracé en travers, sur une surface à peu près plane pour favoriser le travail du tatoueur ; mais nous ne l'avons jamais vu enserrer le poignet comme on l'attendrait d'un véritable bracelet. Il peut également figurer sur la joue (fig. 21). Il n'y a pas à s'étonner de voir le dessin d'un bracelet figurer sur la joue ; les Tandroy portent également sur le front le dessin du bracelet *sijamena*.

Nous sommes en outre incliné à penser que c'est le motif du *saba folaka* qui a entraîné la transformation du *kahaka* en un double V couché alors qu'à l'origine le *kahaka* n'était qu'une double ligne oblique en travers de la joue. La permutation a dû s'opérer d'autant plus facilement qu'ils possèdent tous deux des pouvoirs magiques d'aversion.

12° *Les trois points en triangle*

Autre motif qui peut-être fut d'origine magique : les trois points disposés en triangle : *tola-telo*. Si le mot *tola* désigne « le trépied, les trois cailloux où poser la marmite », le mot *tolaka* désigne « un charme, une amulette ». Le trépied a d'ailleurs un pouvoir magique ; c'est une marmite à trois pieds qu'il fallait jadis offrir au *moasi* (sorcier) lorsqu'on avait recours à ses services. Le *tolatelo* était-il censé apporter stabilité et bonheur dans le ménage ? C'est possible. Aujourd'hui le tatouage est considéré pour son seul aspect esthétique. Les trois points sont dénommés par une Makoa (fig. 44) *tandra-mainty* « points de beauté noirs » et par une Sakalava Maromena (fig. 45) *tebok'adala* « points de folie », c'est-à-dire « faits sans raison, par simple amusement »[1]. Ce dernier mot désigne d'ailleurs plutôt un gros point encerclé de points plus petits, car nous retrouvons cette désignation en pl. 8 où le point frontal manque.

Les trois points du *tola-telo* sont placés comme aux angles d'un grand triangle équilatéral qui occuperait le centre du visage : un point sur chaque pommette et le troisième au milieu ou près de la base du front. Là encore, le tatouage est dérivé des ornements peints sur la figure et dont le nom générique est *tabake*. Il n'est pas rare encore aujourd'hui de rencontrer dans le district de Besalampy, au moment des foires, des fillettes ou jeunes filles portant aux endroits sus-indiqués une assez large tache de peinture rouge (*lokomena*). Parfois seules les pommettes portent les taches rondes, qui rehaussent l'éclat des joues.

On peut constater aujourd'hui que le tatouage des trois points disposés en triangle tend à disparaître au profit d'applications de *lokomena* ou de poudre de beauté.

Le *tolatelo*, relativement fréquent encore dans les tatouages du Sud se perd de plus en plus dans l'Ambongo.

Nous empruntons à G. Julien[2] la signification du maquillage dit *tan-*

1. Lorsqu'il y a seulement deux cercles tracés sur les pommettes, on dit *mason' omby* « yeux de bœuf » A Ankavandra, il nous a été donné l'appellation *mason'apaha* « yeux de chat sauvage ».

2. « Charmes thérapeutiques et séducteurs : les Tabake », *Revue d'Ethnographie et des traditions populaires*, 1921, p. 161-165.

dratelo, qui dans les populations du sud-ouest est un maquillage au safran ou au *masonjoany* (poudre de santal).

« Le *tendretelo* est un maquillage à double fin, car il satisfait à la fois une préoccupation de coquetterie et de sécurité. Telle femme devant paraître dans une réunion où l'on chantera et se divertira, a le souci d'être remarquée, mais elle n'ignore pas que sa beauté et son élégance, son succès en un mot, peuvent porter ombrage et susciter contre elle des manœuvres maléfiques. La jalousie des rivales peut la faire tomber victime des pires enchantements ».

« Le *tendretelo (tandratelo)*... est considéré comme efficace contre toute manigance malfaisante, c'est un *fiaru vureke* « chasseur de sortilèges »[1] de premier ordre. La formule, quoique connue de la plupart des femmes, gagne, disent-elles, à être obtenue du sorcier directement, car celui-ci prévoit mieux les risques que peut éventuellement courir une femme du fait des autres femmes qui en veulent à ses chrames naturels, à sa distinction, à son prestige ».

Julien ajoute : « Il est un certain nombre de maladies que les *ombiasa* (sorciers) traitent par le *tendretelo*, mais dans ces divers cas, la terre blanche (*tanefoti*) domine ».

Notons que selon les dessins de G. Julien, les *tandratelo*, trois points englobés d'une circonférence sont disposés horizontalement à la base du front. Ces exemples croyons-nous proviennent de Sakalava Masikoro du Sud.

A noter que le *tolatelo* perd parfois de son volume. Dans la figure pl. 3 une femme sakalava marolahy en porte un de diamètre réduit sur chaque joue. Dans la figure 31, la femme marojoby, en porte également deux en position asymétrique, un au-dessus de l'orbite gauche, l'autre au-dessous du droit. Ils sont ici dénommés *teboka telo* « tache tripode ». Les triangles présentent toujours leur pointe en haut et semblent être un ornement exclusivement féminin. L'aire d'extension de ce tatouage — qui n'est d'ailleurs pas spécifiquement sakalava — est très vaste. Le *tolatelo* se retrouve chez les Bara, les Mahafaly, les Antandroy, parfois inversé. En dehors du domaine sakalava il est ornement masculin comme féminin. En règle générale, aujourd'hui le triangle à dimension réduite est plus fréquent mais il semble bien que le grand triangle soit le motif originel. On notera que le signe, sous sa forme triangulaire du moins, est né très vraisemblablement d'un souci esthétique. Les deux yeux et la bouche forment dans un visage comme les trois angles d'un triangle équilatéral ou isocèle. Le *tola-telo* en est l'équivalent inversé. Cette symétrie géométrique étonne un peu chez les Sakalava, pour qui l'asymétrie est une règle presque constante dans l'art du tatouage. Il faut néanmoins reconnaître que le *tola-telo*, s'il n'est pas spécifiquement sakalava, est typiquement malgache.

***

1. de *fiaro* « protection contre ».

Les stylisations anthropomorphes et autres

Les stylisations anthropomorphes les plus simples font penser à des dessins d'enfants. Telles, par exemples, les figurines dessinées sur poitrine ou sur dos en pl. 8, pl. 9, et pl. 15 : le nombre des doigts n'est que symbolique puisqu'il est réduit à deux ou bien trois doigts. La tête est une boule ronde sans ornements si ce n'est une figuration également symbolique des cheveux, réduits à deux ou trois brins. Mais on observe par contre une prolifération anormale en pl. 9 : la boule ronde est transformée en soleil rayonnant. Nous retrouverons bientôt cette tendance à glorifier la tête humaine sous la forme d'un soleil.

Quant au corps lui-même, il est représenté généralement sous une forme filiforme. Si le trait vertical se prolonge un peu entre les jambes, c'est qu'il s'agit d'une figuration masculine. Parfois cependant, le corps s'épaissit, et corrélativement les jambes moins schématisées sont figurées en flexion, tandis que le pied porte à plat sur le sol. Ainsi dans le dessin de tatouage rapporté par M. Decary, en 1 b.

Ces dessins très stylisés, mais d'une manière enfantine, sont à rapprocher des mêmes dessins tissés sur rabanes. On retrouve en effet, dans la même région, dans le district de Besalampy comme dans la région de Sitampiky et de Kandreho des figurations humaines aux formes anguleuses commandées par la technique du tissage ; la tête, de boule solaire qu'elle est dans les tatouages, devient ici échafaudage pyramidal ; le corps est soit filiforme, soit de forme pleine.

On retrouve ces stylisations dans les dessins que gravent les enfants sur les murs, et aussi, curieusement, sur la marque au fer d'un éleveur de Soalala (où homme et femme sont placés côte à côte). Le symbolisme de la femme, jambes écartées, correspond au tatouage femme-papango.

Mais les artistes sakalava, qu'il s'agisse de l'art du tissage ou de celui du tatouage, n'en sont pas restés à ces stylisations enfantines. Par un souci sans doute inhérent à la nature humaine, ils ont cherché à s'abstraire des formes pour « penser » leur sujet, et en même temps limiter la compréhension de leurs dessins stylisés à un cercle réduit d'initiés. Nous avions déjà noté la transformation de la tête humaine en soleil. Dans une abstraction plus généralisée, nous observons la double transmutation du corps masculin en peigne et du corps féminin en milan en vol.

C'est bien de transmutation qu'il s'agit, car qui reconnaîtrait une figuration humaine sous celle d'un peigne ou d'un oiseau : il y a changement brusque de sujet figuratif, mutation pour ainsi dire. Celle-ci est née le jour ou l'artiste a « vu » un peigne à la place de l'homme, un milan à la place d'une femme. De tels exemples de transmutation des formes ne sont pas rares dans l'art primitif, et sans doute aussi dans l'art moderne. Un exemple que l'on peut considérer comme classique est celui des monnaies gauloises, qu'André Malraux a fait connaître par un chapitre des « Voix du Silence ». A l'origine, les monnaies gauloises sont la copie d'un statère macédonien de Philippe II. Mais bien vite le visage de Philippe II se transforme en un réceptacle de signes célestes : l'œil devient soleil, l'arcade sourcilière lune. Ces signes mêmes, croissant lunaire, triangle solaire, déforment les contours, désarticulent les traits. La chevelure « girante »

grecque devient le tourbillonnement du firmament, son symbole centrifuge qui repousse dans un coin ce qui reste du profil. Le vertige cosmique gaulois écrase l'aération grecque autour des figures, remplit le peu d'espace libre de points cerclés, de cercles perlés, suggérant un fantastique mouvement d'expansion de l'univers.

Cette évolution a été envisagée différemment — et c'est ici que ces considérations nous intéressent — par les critiques d'art. André Malraux y voit la régression d'un style qui de figuratif se transforme en idéogrammes. Lancelot Leugyel, dans son ouvrage *L'art gaulois dans les médailles* y voit au contraire création originale. Et sans doute, ni l'un ni l'autre n'ont complètement tort ou raison. Les Gaulois avaient une autre optique que les Grecs, voilà tout. Devant la figuration naturaliste de l'art grec il est probable que les Gaulois « ne comprenaient pas »; au travers des visages et des quadriges grecs représentés sur les monnaies ils voyaient, eux, des signes abstraits. Si le citoyen grec était à la mesure de l'homme, le Gaulois, lui, était à la démesure du firmament, et il voyait dans les signes affrontés le chaos des forces cosmiques. D'un côté, optique axée sur l'homme, avec une conception raisonnée et naturaliste du monde, avec un idéal du beau ; de l'autre, une optique axée sur deux grandes forces cosmiques : le firmament support du jour et de la nuit, et la fertilité qui est vie née de la mort, avec sa conception magique du monde, ses conventions géométriques et abstraites éloignées de toute préoccupation esthétique.

Si l'optique sakalava est dans la plupart des cas basée comme nous l'avons vu sur des concepts magiques ou religieux, elle est par contre, dans les stylisations anthropomorphes, axée sur des préoccupations sexuelles. Ceci n'est pas pour nous étonner, connaissant l'importance des choses du sexe dans les sociétés primitives, et chez les Sakalava en particulier. La mutation de l'homme en peigne est née de la représentation schématisée de l'homme, jambes droites écartées comme dans une figuration enfantine, et sexe bien apparent. Peut-être cette image du peigne a-t-elle été favorisée du fait que lors de la circoncision d'un enfant royal, on n'emploie pas le mot circoncire, mais celui de rendre pointu : *mandrañitsy ombilahy* (rendre pointu le taureau). Or c'est le même mot (*mandrañitsy* : « aiguiser ») qui est utilisé par les artisans locaux lorsqu'ils taillent dans le bois des peignes larges et plats.

Le tatouage de l'homme ainsi schématisé dans sa plus simple expression, un tronc, deux jambes, un sexe, et également dans sa plus virile, vu l'importance prise par le sexe, nous a été désigné tantôt comme le dessin d'un peigne (pl. 4), tantôt comme celui d'un homme (pl. 14). A la vérité, il s'agit d'un homme-peigne, créature ambivalente. L'adjonction d'un cercle ou d'un soleil figurant la tête rapproche le dessin d'une figuration humaine (pl. 15 et 13), et cependant manquent encore les bras. Nous ne trouvons ceux-ci dessinés, qu'en la figure pl. 6, et c'est alors la tête qui est manquante.

La figure pl. 4 est donc la figure type, qui d'un côté donne naissance à la lignée-homme, de l'autre (lignée située au-dessous) à la lignée-peigne. Le passage de pl. 4 à pl. 5, qui est la clef du dimorphisme, est très facilement compréhensible : il suffit de laisser libre les extrémités des lignes verticales et au lieu de deux jambes et d'un membre viril nous avons les six dents

d'un peigne. Le plus curieux est que ce peigne libéré de son complexe homme mène par la suite une existence indépendante. Nous le voyons s'adjoindre un manche, plus ou moins ornementé (A, 25, pl. 16), ses ornements rappelant d'ailleurs parfois (25) le cercle d'une tête. Nous le voyons surtout terriblement proliférer, en tant que dessin esthétique plutôt que symbolique, soit associé à un *kahaka* (17, 41) soit à un soleil (27) soit encore à une croix solaire (pl. 5, pl. 11).

Les figures 17 et 41 sont sans doute nées d'une vision couchée d'un tatouage tel que (pl. 6). En tout cas ils sont très proches l'un de l'autre, l'un étant vu horizontalement, l'autre verticalement. Mais ici le peigne semble bien perdre sa signification symbolique pour n'être qu'un ornement superfétatoire. Ce qui le démontre encore mieux, c'est que les dents de peigne vont jusqu'à disparaître : cela se dénote en 41, puis la bissectrice du *kahaka* devient démêloir à cheveux (pl. 10, *fanity* ou *pengitse*, du français « épinglé »).

Cette association peigne-démêloir est parfaitement mise en évidence par les dessins rapportés ci-dessus ; peignes et démêloirs y alternent comme rayons du soleil (27), bissectrices de croix solaires (pl. 5), ou forment par leur entrecroisement même une croix solaire (pl. 11). Le démêloir, baguette de bois à l'extrémité parfois sculptée, est figuré dans les tatouages par un trait terminé d'un petit triangle ou d'une boule (pl. 10). Cette boule peut également se muer en soleil (pl. 3) tant les diverses figures de tatouages se retrouvent imbriquées les unes aux autres.

Nous signalerons enfin que la figure peigne-homme (pl. 4), ou bien encore celle d'un peigne (pl. 5) se rencontre tatouée au bas des reins dans le dos. Une femme marojoby d'Ambohipaky désigne ce dessin sous le nom de *fitraoboky*, ce qui est un doublet du mot : *fitrao* « peigne ». Par sa place, ce dessin a une signification érotique. Il ne faudrait cependant pas en conclure que les Malgaches accomplissent le coït d'autre façon que nature l'enseigne. Pourquoi donc ce tatouage sur les reins plutôt que sur le bas-ventre ? C'est que, nous dit un Sakalava, quand les corps sont rapprochés, la main caresse les reins. Le tatouage d'un peigne, symbole phallique, ou d'un soleil, lequel est peut être encore plus souvent tatoué au bas des reins, symbole sexuel également, invite à la jouissance partagée dans l'union.

De même que le dimorphisme homme-peigne, le dimorphisme femme-milan est peut-être né d'une création littéraire. En effet, dans les *kolondoy*, chants sakalava exécutés auprès des *doany* (enclos des tombeaux royaux) à l'occasion des cérémonies faites en l'honneur des anciens rois, chants où les plaisanteries graveleuses ne font pas défaut, les termes de *papango manendry* « milan qui plane », évoquent l'image de la femme qui, jambes écartées comme les ailes de l'oiseau, s'offre à l'acte d'amour [1]. La signification du tatouage *papango manendry* n'est pas autre.

1. Le couplet sakalava est : *Papango manendry, goaika misavatsy*, qui peut se traduire : « Le milan écarte les ailes, le corbeau déblaye le chemin (?) ». Le mot *misavatsy* est construit sur la racine *savatsy* qui désigne couramment dans les dialectes l'opération de la circoncision. Le sens premier semble être « déblayer le chemin, dégager, rendre net ». Ici, il y a très vraisemblablement, allusion sexuelle. Le *papango* représente la femme, et le *goaika* l'homme.

La meilleure figuration qui nous en est donnée est la figure de dos pl. 6. Tatouage polyvalent puisque la Sakalava Befanoha porteuse de ce dessin singulier nous désigne la partie supérieure sous le nom de *loha-n'olo*, « tête de personne », et la partie inférieure sous le nom de *papango manendry* « milan qui plane ». A partir de ce dessin on peut donc indiquer l'évolution en deux lignées parallèles, l'une dans le sens stylisation de la femme, l'autre dans le sens stylisation du milan, le symbolisme ambivalent étant souvent ignoré du profane quoique toujours sous-jacent.

Dans la 1re lignée manquent les intermédiaires qui conduiraient normalement à la figure 16. Ce dernier dessin désigné faussement *sary biby* « image d'un animal », est sans contredit une femme. Il est né de la synthèse d'une figure masculine comme par exemple pl. 4, associé à une figure féminine comme pl. 6. Il pourrait donc sembler hermaphrodite (d'où l'appellation ambiguë : animal, faite par la femme tatouée qui est une émigrée bara en pays sakalava) si le triangle de Vénus qui a pris la place de l'organe mâle n'indiquait clairement le sexe. En effet, le triangle est un attribut féminin : les gamins qui gravent sur les murs des stylisations féminines ne l'omettent pas. Quant aux ailes de milan, de cuisses et jambes, elles deviennent bras en perdant de leur ampleur démesurée. Le triangle de Vénus peut être considéré comme le reliquat du corps du milan. C'est par cette migration du schème du milan de la partie inférieure à la partie supérieure du tronc que l'on peut seule expliquer la forme singulière des bras en V de la fig. 46.

La lignée située au-dessous, retrace une des évolution les plus curieuses, car elle montre d'une part la dissociation des ailes du milan et de la tête du personnage féminin (pl. 13, sur poitrine), d'autre part la substitution à cette tête figurée par un soleil rayonnant, de la bouche elle-même du patient tatoué (avec transport du dessin du dos ou de la poitrine sur le menton), et enfin association plus ou moins complète des ailes du milan au graphisme des poils de barbe. Le dessin pl. 13 sur poitrine, d'où part l'évolution, est en effet très proche de celui du couple femme-milan pl. 6 f. Mais ici le tronc de la femme a disparu (pl. 13). Le même graphisme qui représentait la tête est désigné « soleil ». Et pourtant il s'agit encore d'une femme, une femme désarticulée en deux symboles féminins : soleil rayonnant et milan.

Le dessin suivant, pl. 13 sur menton, montre ce transfert étonnant d'un même graphisme de la poitrine au menton avec substitution de la bouche au soleil. C'est dire que la bouche figure ici un soleil ! Les dessins 27 et pl. 10, toujours sur menton, associent les raies verticales des poils de barbe aux lignes anguleuses des ailes du milan. Ces raies semblent relier la bouche-soleil aux ailes du milan, et rappellent donc le tronc de la femme ainsi qu'il était figuré en pl. 6 f. Le dessin 27 présente le graphisme classique des quatre brins de poils de barbe. Le dessin pl. 10 inversant le sens des ailes du milan, et réduisant le nombre des brins à trois, rappelle peut-être mieux le symbolisme originel, et envisagé comme tel est d'une impudeur à peine dissimulée.

Il est à constater que seules les femmes portent les tatouages du milan qui plane et des poils de barbe, que ceux-ci soient associés dans un même graphisme ou non. C'est pourquoi il faut peut-être souligner le rôle éroti-

que que jouent ces dessins. La femme qui présente aux regards d'autrui le milan aux ailes écartées tatoué sur son menton ou sur sa poitrine semble offrir son corps à autrui. C'est le tatouage des hétaïres.

Mais le tatouage qui a sans conteste la signification la plus érotique est celui, déjà connu, de la Sakalava Befanoha pl. 6. La composition graphique tatouée dans le dos de cette femme se décompose en deux figures. La figure supérieure pl. 6 f., a déjà été étudiée. La figure inférieure, dont nous n'avons dit que quelques mots précédemment, est d'un dessin très proche du personnage féminin 16. Mais ici, les bras ont perdu leur forme en V majuscule, et le triangle de Vénus a été remplacé par l'organe viril caractéristique des stylisations masculines. Ce dessin ne nous a d'ailleurs pas été indiqué par l'intéressée comme un personnage masculin, mais a été décomposé par elle en un bracelet brisé : *saba-folaka* et en un peigne à trois dents : *fitrao*. Toutefois, lorsque nous lui avons indiqué le symbolisme masculin de cette figure, elle a acquiescé.

De toute évidence, ce dessin pl. 6 h placé intentionnellement au-dessous du personnage féminin pl. 6 f est en rapport étroit avec lui. Force est de considérer les deux figures dans leur ensemble. Manifestement, et bien des Malgaches nous l'ont confirmé, il s'agit d'une représentation stylisée d'un rapprochement sexuel : l'homme s'apprête à pénétrer la femme qui s'offre à l'acte d'amour.

Un mot d'explication complémentaire semble nécessaire sur le symbolisme du *saba folaka*. *Saba*, c'est le métal jaune, cuivre ou laiton, dont on fait et surtout faisait jadis les cruches (*sajoa saba*) et les bracelets (*saba*). Dans le dessin pl. 6h, on ne peut dire au juste si le *saba folaka* symbolise les bras qui enserrent, ou s'il figure au contraire le sexe mâle. Chez les Africains, en effet, le métal cuivré est associé au principe mâle fécondant. D'autre part, le mot *folaka* : « brisé, ouvert », pourrait indiquer que le membre viril est découvert, ou encore circoncis. Tel paraît être le vrai sens de ce bracelet brisé qui coiffe un peigne, symbole phallique.

La composition couplée de pl. 6 doit être considérée comme un dessin-type. Elle permet d'expliquer le dessin pl. 9, où sont associés un milan aux ailes ramenées à deux branches et un peigne au trait simple. Ceux-ci sont dessinés dans la même position que les deux figures du couple pl. 6 : le peigne, stylisation mâle, au-dessous, le milan, stylisation féminine, au-dessus. Il s'agit comme dans la figure précédente d'un coït stylisé.

A son tour, cette figure a donné naissance à des motifs de tatouage proches, mais l'oubli de l'ésotérisme originel semble complet et explique les variantes rencontrées. Le dessin de dos pl. 14 d'une femme Makoa n'a pu nous être expliqué, bien qu'il comporte peigne et démêloir fichés dans ce qui pourrait être les restes d'un milan. Le dessin pl. 3, grande composition de dos également, d'une femme Sakalava Marolahy montre un souci de symétrie qui ne s'imposait pas pour l'intelligence du motif de tatouage. C'est signe que l'ésotérisme de l'accouplement milan-peigne n'est plus compris. Cette évolution qui va de figures symboliques vers un assemblage de dessins purement décoratifs, nous conduit au dessin pl. 11 : les ailes brisées du milan sont devenues une ligne droite, qui formant croix avec deux peignes opposés par leurs manches, relie deux épingles grossières de bois (*pengitse*) servant de démêloir à cheveux. La figure obtenue n'est

autre qu'une croix solaire : *taña-n'jaro*. Enfin, on sait qu'avec les *tañanjaro*, peignes et démêloirs occuperont l'emplacement des bissectrices.

Il y a donc dégénérescence des motifs de tatouage, qui magiques d'une part, symboliques de l'autre, perdent peu à peu leur caractère magique ou symbolique, pour ne conserver qu'un rôle décoratif vidé de sens interne. Ainsi naît l'art abstrait qui venu d'un art figuratif évolue vers l'art stylisé pour aboutir au non-figuratif.

Nous ne pouvons ici nous empêcher de mentionner une évolution semblable, rapportée par Marcel Brion dans un article sur « L'art abstrait » :

« Un exemple de passage du figuratif au non-figuratif nous est proposé par la céramique élamite (Suse) du troisième millénaire avant Jésus Christ. La décoration des vases est empruntée aux animaux familiers de l'Iran : le mouflon, la chèvre à longs poils, l'oiseau, le chien. Mais lorsque l'artiste représente ces animaux il les transforme, pour des raisons que nous ignorons et qui doivent être magiques ou religieuses plutôt qu'esthétiques à proprement parler, en des formes abstraites dans lesquelles le profane a souvent beaucoup de difficulté à reconnaître la figure initiale qui a donné naissance à cette arabesque (qu'est devenu le chien), à ce peigne (résumé de la chèvre à longs poils), à ce cercle dans lequel le mouflon apparaît réduit à ses seules cornes. Parti d'une figure réelle, un animal vivant, le processus esthétique aboutit à une forme non figurative, d'où toute ressemblance avec la réalité initiale est volontairement bannie ».

Ainsi le peigne, stylisation de l'homme en sa virilité dans les tatouages sakalava, représentait à Suse une chèvre stylisée. On pourrait, en pays sakalava, s'étonner que les représentations de bovidés ou d'équidés fréquentes dans le sud, et observées parfois sur les rabanes sakalava soient absentes des tatouages, stylisées ou non. Le fait est à signaler car le Sakalava est essentiellement éleveur de bovidés. Cet animal est l'objet des préoccupations les plus constantes et il n'y a pas de rite qui ne s'accomplisse sans sacrifice d'un bœuf. Les gamins gravent sa figure à longueur de journée sur les murs, à moins qu'ils ne la modèlent en argile.

Cette absence ne fait que mieux ressortir l'importance symbolique attachée aux motifs du milan et du peigne dont le choix, au milieu de tant d'autres motifs possibles, apparaîtrait sans cela incompréhensible.

II. — Les tatouages selon les clans

« Aujourd'hui, les modèles des Sakalava sont, dans l'ensemble inspirés de ceux des Makoa, mais il est fort probable que la notion de clan est aussi intervenue. Suivant la région envisagée, on peut en effet observer la prédominance de certaines formes. Il y aurait alors des tatouages, propriétés de clans ou de familles ». Cette remarque de M. Decary est exacte en partie. On peut reconnaître des différences notables entre tatouages de « tracés » différents, comme entre Bara, Antanosy, Antandroy, Mahafaly, etc., quoique là encore il existe des tatouages communs et une parenté certaine. Mais à l'intérieur de l'ensemble sakalava (somme toute restreint au centre de la côte ouest) les différences sont beaucoup moins sensibles. En fait, il n'y a pas de tatouage symbole ou propriété de clan. Nous pensons

avoir montré que la plupart des tatouages répondait à un but magique valable pour tous. De même que les rites magiques sont les mêmes pour tous, de même les motifs magiques de tatouage se répètent. Les différences observées entre clans répondent seulement à des considérations esthétiques plus ou moins prononcées.

L'étude des tatouages selon les clans n'offre donc qu'un intérêt assez restreint. Envisagées à l'intérieur d'un secteur relativement peu étendu comme le district de Besalampy, les divergences sont peu profondes. Nous donnerons cependant un tableau de fréquence des tatouages selon les groupes ethniques, avec quelques remarques succinctes en nous aidant des considérations déjà faites par M. Decary. Sur soixante individus dont nous avons retenu le cas, nous avons comme représentants de chaque clan :

1° *Vazimba* : 4 individus : 4, 22, 29 et 16, celui-ci, de mère Vazimba seulement.

2° *Beosy* : 4 individus : 9, 21, 40, pl. 7.

3° *Sakalava*

« *purs* » : 35 individus (dont deux de mère Sakalava Maromena seulement), répartis ainsi :

9 Maromena, 2, 3, 16, 17, 21, 44, 45, 46 ;
2 Manonga, 35, pl. 9 ;
2 Marojoby, 25, 34 ;
1 Marolahy, pl. 3 ;
1 Maraha, 15 ;
1 Tsiaondriky, 23 ;
1 Tsiaronjy, 20 ;
1 Tsifatia, 13 ;
1 Tsimiarijohary, pl. 5 ;
1 Befanoha, pl. 6 } ces trois groupes correspondant
1 Belatsaka, 30 } plus particulièrement à une marque
1 Loholo, 14 } d'oreilles de bœufs.
1 Vezo, 28 ;
1 Kajemby, 37 ;
9 Sakalava de clans indéterminés.

4° *Sakalava-Amboalambo* : 13 individus : 12, 18, 26, 31, 33, 41, 42, 43, pl. 1, pl. 2, pl. 4, pl. 8, pl. 10.

5° *Makoa* : 8 individus : 5, 6, 7, 10, 44, pl. 12, pl. 13, pl. 14.

Les proportions obtenues sur soixante individus semblent caractéristiques quant au district de Besalampy. Elles ne peuvent évidemment être comparées avec le tableau ethnique présenté au début de cette étude puisque les statistiques officielles ne distinguent pas les divers clans de Sakalava, non plus que les Vazimba et Beosy qui sont assimilés aux premiers.

1. *Les Vazimba.*

Les Vazimba sont considérés comme des reliques des diverses populations originelles de la grande île. Ils le sont certes, mais les Beosy, les Maraha, les Tsiaondriky, etc. le sont autant qu'eux. Dans le district de Besalampy, les Vazimba disent être venus du sud-est, c'est-à-dire de la région des hauts plateaux d'où les Merina les chassèrent il y a plusieurs siècles. On ne les rencontre qu'au sud de la Sambao ; leur nom est même totalement inconnu plus au nord, et il n'existe aucun tombeau de Vazimba vénérés comme ancêtres. Ils ne se rencontrent pas dans le sud-Ambongo en groupes agglomérés, mais sont dispersés et très souvent métissés. Eux-mêmes se disent Sakalava, et leur type physique est apparemment le même que celui de leurs congénères.

Leurs tatouages, comparés à l'ensemble sakalava, sont simples et réduits au visage : un ou deux motifs, tels que svastika (appelée « patte de chien cassée »), soleil, et croix grecque, avec encore des traces de ver sur le front ou le nez : *tombila* et *tsontsoraky*, et aussi *kahaka* simples. Bref les motifs courants de la régions ; pas de signes distinctifs.

2. *Les Beosy.*

Les Beosy sont également venus du sud, de la région du Bemaraha, et leur aire est limitée à la région sud de Besalampy. Les Beosy se disent peuple libre, par opposition aux Maraha, caste royale, occupant le même habitat. Ils comptent parmi les « primitifs » au même titre que les Vazimba.

Leurs tatouages ne les distinguent pas de ces derniers : soleils ou svastika sur les joues (la svastika est parfois dénommée « offre d'alcool au cousin »), signes magiques *tombila* et *kahaka* simples. En bref, uniquement des tatouages de visage, motifs simples et peu nombreux. A ces formes, on doit rattacher les tatouages du tatoué Maraha (fig. 15) : svastika et arc-en-ciel traversant le visage en sinusoïdale. Signalons qu'au moment de la pacification, le lieutenant Aymard avait noté dans la région du Mahilaka, au sud de l'Ambongo, où les Beosy et Maraha sont effectivement nombreux, la fréquence du *kahaka* simple : deux traits obliques parallèles de la commissure des lèvres à la tempe. M. Decary, quant à lui, a écrit : « Les Antemaraha de Besalampy-Bekodoka simplifient et raréfient les dessins, mais l'asymétrie est encore assez fréquente. Chez la femme, le collier allant d'une épaule à l'autre devient plus courant ; il est plus souvent remplacé par une ou plusieurs croix ». Nous nous associons à la première remarque. Mais nous n'avons pratiquement rencontré aucun collier. La mode du tatouage en collier semble s'être perdue ; elle était assez répandue jadis aux dires de nos informateurs. Il est exact que des croix solaires ont souvent pris leur place. Quant à la région du Mahilaka, M. Decary poursuit : « Chez les Antemahilaka de la région Morafenobe-Bemolanga, les dessins de la face se réduisent à quelques modèles élémentaires ; ceux de la poitrine, du dos et des jambes sont peu fréquents ». Il semble donc qu'en allant vers le Sud les dessins s'appauvrissent et se raréfient.

3. *Les Sakalava « purs ».*

Nous désignons par Sakalava purs, les véritables autochtones, distincts des Vazimba et Beosy venus du Sud (du moins dans le district de Besalampy), distincts des Sakalava Amboalambo, métissés comme leur nom l'indique de gens venus des hauts plateaux, distincts enfin des Makoa, esclaves africains vendus aux Sakalava principalement au siècle dernier par des commerçants arabes. Les purs Sakalava sont de clans divers. Beaucoup de Sakalava interrogés sur leur appartenance clanique déclarent l'ignorer (ou ne veulent pas la révéler ; ceci est très net pour ceux dont l'appartenance clanique se révèle par une marque de bœufs ; communiquer cette marque à autrui, alors qu'on ignore quel usage il en fera, c'est s'exposer à se faire « voler » sa marque, et son troupeau). Les noms donnés sont généralement une appellation née à l'origine du nom du troupeau du clan. Ainsi Maromena, ne veut pas dire beaucoup de gens roux, mais beaucoup de bœufs roux ; Marojoby : beaucoup de bœufs noirs ; Loholo, Befanoa sont des mots désignant la forme du découpage de l'oreille, marque clanique, etc. Parmi ces clans, le clan Maromena, de la région Besalampy-Marovoay Kely apparaît comme le plus riche en tatouages.

On ne peut affirmer cependant qu'il est le plus représentatif, car à la vérité ce groupe se fond dans l'ensemble « pur Sakalava » : les motifs sont les mêmes ; les emplacements préférés, visage, poitrine, dos et accessoirement région lombaire sont semblables. La même asymétrie, excepté pour les *Kahaka*, les larmes et quelques autres rares dessins, est de règle. Par comparaison avec les tatouages Vazimba et Beosy, on observe une complication, une imbrication des dessins : trois, quatre motifs différents ne sont pas rares sur le visage. Le motif du soleil apparaît transformé en fleur. Toutefois le motif de la svastika domine nettement. Il porte parfois ici l'appellation de *lehibary*. Le *kahaka* simple disparaît presque pour être remplacé par le *kahaka* évolué, aux deux branches formant un V couché ; il s'orne de points ou de petits cercles, de même que le *tolatelo*. La ligne brisée du *kahaka* devient courbe. Cette évolution vers l'arrondi des angles, sensible dans le motif du soleil et du *kahaka*, de même que dans les traces de vers, ne s'étend cependant pas à la svastika qui conserve toujours ses pans coupés anguleux. Apparaissent enfin des motifs ignorés des Vazimba et Beosy : la femme-*papango* et l'homme-peigne, ainsi que les motifs des larmes et des poils de barbe, l'un et l'autre figurés à l'origine par quatre traits verticaux.

4. *Les Sakalava Amboalambo.*

Nous avons groupé sous cette appellation non seulement ceux qui se sont présentés à nous comme tels, mais encore les Sakalava Ambaniandro (fig. 12), les Sakalava Manendy (pl. 1 et pl. 4)[1] et Sakalava Jirika (33). Si

1. *Manendy.* Selon Grandidier, les *Manendy* sont des Vazimba originaires du Vala fotsy. La plupart furent relégués par Andrianampoinimerina qui les vainquit, dans l'Anativola, à Zozorobe où ils se croisèrent avec des Merina. D'autres, les Manendianosivola, s'en allèrent dans le Marovata, d'autres dans le sud Boïna et ce seraient les Marofotsy d'Andriamena, d'autres enfin s'établirent à un jour et demi du lac Itasy dans la plaine qu'arrose le Mahajilo. Ces Manendy avaient la réputation de voleurs de bœufs. *Ethnographie*, t. I, p. 220.

les Merina des hauts plateaux considèrent comme un terme de mépris l'appellation d'*amboalambo* : chiens-sangliers, et leur préfèrent celle d'Ambaniandro : « ceux qui sont sous le soleil », leurs descendants métissés depuis un ou plusieurs siècles aux Sakalava ne répugnent pas en effet à cette appellation. Les Sakalava de l'Ambongo désignent d'ailleurs les Merina sous la seule appellation d'Amboalambo, et l'usage courant de cette locution lui a fait perdre aujourd'hui beaucoup de sa valeur outrageante jadis. Le mot Jirika a également deux acceptions : pour les Sakalava c'est le brigand, le bandit vivant de rapines, nom des tribus habitant à la frontière des pays sakalava et merina, région que les rapines et guerres continuelles avaient fait jadis déserter presque complètement. Pour les Merina, le mot *Jirika* désigne l'individu qui a adopté les mœurs de deux tribus différentes, un métis de deux tribus. Quant à l'appellation de Manendy, c'est vraisemblablement l'appellation d'origine des populations venues des hauts plateaux. G. Grandidier les rattache aux Vazimba, et leur fief originel serait la région d'Ankazobe.

Cet agglomérat de gens venus des hauts plateaux s'est fondu dans la population sakalava. Interrogés sur leur appartenance clanique, ils disent être « Sakalava » uniquement. Si l'interlocuteur réclame des précisions, ils avancent être Sakalava Amboalambo, Sakalava-Jirika, Manendy, etc., mais toujours ils se considèrent avant tout comme Sakalava. Ils parlent le dialecte sakalava. Dans le district de Besalampy, ils forment la majeure partie de la population du canton de Bekodoka. Leurs tatouages diffèrent très peu de ceux des « purs » Sakalava. Tout au plus, pourrait-on noter, outre les remarques déjà précédemment faites sur les tatouages purs sakalava et qui s'appliquent fort bien à eux, leur prédilection pour les tatouages de poitrine et les quelques remarques suivantes : présence de lignes bissectrices remplissant les angles des *kahaka* et des croix solaires : lignes pleines ou pointillées ; démêloirs et peignes, larmes et poils de barbe assez rares ; svastika plutôt dénommée « offre d'alcool au cousin ». Rien cependant de bien caractérisé. Notons cependant qu'en 1898 le signe le plus fréquent était le *kahaka* simple. Le capitaine de Bouvié, allant de Bekodoka à Mahiagidro au nord, et à Ampoza à l'ouest signalait dans un rapport : « Le signe distinctif de cette race sakalave est indiqué par deux tatouages rectilignes sur les joues ».

Aux Sakalava Amboalambo, il faut vraisemblablement rattacher les Bemihimpa. Voici ce qu'en dit M. Decary : « Sur les confins du pays sakalava, notamment entre le Betsiriry et la Mahavavy, existent quelques colonies mélangées de Sakalava, de Merina, de Betsileo et de Bara. Ce sont les Bemihimpa (littéralement « beaucoup qui se sont envolés »)[1]. Leur langage est sakalava ; leurs mœurs les apparentent aussi à cette tribu. Leurs tatouages donnent l'impression d'une sorte de désordre, dû sans doute à la multi-

1. *Bemihimpa*. Voici ce qu'en dit Grandidier. « Sur les confins du pays sakalava, il y a de nombreuses colonies mêlées de Sakalava, de Merina, Betsileo, Bara, et esclaves africains qui y vivent dans l'indépendance la plus absolue, notamment entre le Mania et la Mahavavy où il y a les Bemihimpa (beaucoup qui se sont envolés), c'est-à-dire les descendants des Hova qui ont quitté l'Imerina, les uns pour fuir le cruel despotisme et les exécutions sanglantes de Ranavalona I, les autres après la mort de Radama II, à la suite de l'insurrection de 1863 et qui se sont établis aux sources des rivières de la côte ouest ».

plicité des origines de ce groupement artificiel. On retrouve les dessins d'allure sakalava ou makoa, mais les roues solaires sont rares ; parfois de grandes lignes frontales descendent jusqu'à l'extrémité du nez (*tsontsoraky* ou *tombila*), des traits obliques joignent la commissure des lèvres à l'oreille (*kahaka* simples), certains traits sont remarquablement épais ; il existe quelques croix à branches courbes (svastika)». L'arsenal des motifs des Bemihimpa est donc le même que celui des « purs » Sakalava. Tous se rattachent au même ensemble de la côte centre-ouest sakalava.

5. *Les Makoa.*

Les Makoa sont nombreux sur la côte ouest. Certains ont encore souvenance du moment où ils furent capturés sur les côtes africaines et transportés en boutre jusqu'à Madagascar. Aujourd'hui tous parlent malgache et ne connaissent plus que quelques mots de leur langue maternelle. Ils ont adopté les mœurs et coutumes malgaches. Leur type physique les fait distinguer aisément du reste des autochtones, tout au moins lorsqu'ils ne sont pas trop métissés.

Leurs tatouages (nous parlons des Makoa du district de Besalampy exclusivement) ne diffèrent pas de ceux des « purs Sakalava ». Mais laissons la place à M. Decary qui décrit les tatouages notés dans la région du Cap Saint-André : « Chez l'homme, l'ornementation faciale se localise sur les seules joues ; chez la femme au contraire, la face est souvent garnie sur toute la région frontale et depuis la pointe du nez, de traits droits ou courbes, de lignes anguleuses. Sous les yeux, de petits traits verticaux qui prétendent rappeler les larmes ; sur les joues, des lignes obliques ; parfois une ligne courbe qui encercle la bouche.

La poitrine se constelle de colliers allant d'une épaule à l'autre en courbe régulière ; au-dessous, une deuxième série consiste en soleils, en croix bouclées ou non, en figures humaines stylisées.

Les dessins dorsaux sont de même nature mais ne se voient que chez les femmes ; ils peuvent descendre jusqu'aux reins. Sur les bras des croix gammées ou bouclées, des triangles et dents de scie, parfois des représentations d'êtres vivants, hommes ou crocodiles. Sur les jambes, les tatouages, analogues à ceux des bras, se limitent, semble-t-il, aux mollets ».

Une seule remarque : quant à nous, nous n'avons jamais rencontré de croix bouclées, pas plus chez les Makoa que chez des Sakalava ou apparentés. Malgré la justesse des observations présentées, nous persistons à croire qu'il s'agissait de croix grecques ou encore de croix gammées (svastika). En effet, ainsi que le signale M. Decary lui-même : « il faut souvent quelque attention pour les bien discerner (les dessins de tatouage)», et l'interprétation de l'enquêteur peut parfois se trouver en défaut.

En outre, comme nous l'avons constaté nous retrouvons ches les Makoa les motifs femme-papango et homme-peigne. Les tatouages Makoa sont donc en tous points semblables à ceux des « purs » Sakalava.

* * *

Pour terminer, nous signalerons que la nomenclature que fait M. Decary des tatouages sakalava et bemihimpa, dans le *Journal de la Société des Africanistes*, t. V., fascicule 1, p. 8 est assez différente de la nôtre. « Une telle nomenclature est difficile à établir, écrit l'auteur. Tantôt l'indigène refuse nettement d'indiquer les noms spécifiques de chaque dessin, tantôt il en donne, qui sont pertinemment faux. Ce n'est que peu à peu et par de nombreux recoupements qu'on parvient à obtenir une précision suffisante ». Nous souscrivons entièrement à ce jugement. C'est pourquoi nous jugeons utile de donner les équivalences de la nomenclature de M. Decary comparée à la nôtre :

Dénominations de M. Decary	*Dénominations relevées dans l'Ambongo*
teboki-telo, trois taches (en triangle) (en tandroy *tokotelo*, trépied)	*tolatelo*, trépied
volon'akanga, plumage de pintades (ligne simple ou double de points parallèles qui court sur les joues ou le front)	? *Kahaka*
vakihandry, front coupé.	*tsontsoraky*, raie verticale sur le front.
farorambava, araignée de bouche.	*volombava* et *papango*.
bambara, scarification.	*id.* (mais très rare).
fitraboka, peigne.	*fitraho* (plus employé que *fitraboka*).
fehivovoko, croix simple ou croix grecque (?)	*id.* (cf. *fehivokoko* de la planche Pl).
tanan'amboa folaka, patte de chien cassée.	*lanan'alika folaka* (plus employé).
tanampangitra, arc en ciel (ligne courbe qui encadre tout ou partie du front).	*ori ava*.
tañanjara, croix simple.	*tañanjaro*.

Pour cette dernière figure, M. Decary ajoute : « Lorsqu'elle se trouve sur les reins d'une femme, elle a la signification érotique du *vodihety* (motif de tatouage des populations du sud). Si elle est portée sous le nombril ou immédiatement au-dessus du pubis, elle prend le nom de *Zaro*, tout en conservant le même sens ». Cette remarque aurait dû incliner M. Decary à écrire *tananjaro* au lieu de *tananjara*. En fait, le mot *Zaro* doit désigner le soleil, et *tananjaro*, « rayons du soleil », ou mieux : « soleil rayonnant ». L'explication de ces divergences de termes est que M. Decary a étudié les tatouages sakalava dans une région située au sud de l'Ambongo, dans le district de Morafenobe et plus au sud au Betsiriry alors que nous mêmes n'avons pratiquement enquêté que dans le district de Besalampy.

III. — Les techniques comparées à Madagascar

Avant d'aborder le problème de l'origine et de la migration des signes, et pour en quelque sorte déblayer le terrain, nous dirons quelques mots des techniques de tatouage usitées à Madagascar. En effet, il est bien connu que d'une manière générale les Africains pratiquent leurs tatouages par incisions, tandis que les Malgaches le pratiquent par piquetage. Cela est exact chez les Sakalava, mais à la fin du siècle dernier les Tanala, et parti-

culièrement la tribu Zafi-Maniry, pratiquaient encore des tatouages par scarifications[1]. D'autre part, certains Africains du Mozambique connaissent le tatouage par piquetage, bien que l'autre procédé soit plus employé. On ne peut donc d'emblée rattacher les Malgaches aux Malayo-polynésiens comme on y serait tenté. Il reste cependant que c'est là l'hypothèse la plus vraisemblable.

Pour opérer un tatouage, le tatoueur sakalava trace d'abord le dessin à tatouer sur la peau au moyen de noir de charbon. Puis il attache ensemble trois ou quatre aiguilles — jadis des épines végétales — et pique la peau d'un mouvement rapide suivant le tracé. La teinture colorante n'est badigeonnée sur les fines cicatrices qu'un instant après. Elle est essentiellement constituée de suie ou de charbon pilé mêlé au jus du fruit pressé du *voalitseka* (?). Chaque jour, et pendant ainsi cinq à six jours, le tatoueur répète les mêmes opérations : il repique et rebadigeonne de teinture. La peau s'emprègne peu à peu. Ce procédé ne laisse ni cicatrices marquées ni boursouflures en relief.

Le procédé n'est peut-être pas tellement ancien à Madagascar, car les dialectes malgaches utilisent des appellations différentes pour désigner le dessin tatoué en général. (Il est vrai qu'Anglais et Français ont employé un mot tahitien pour désigner le tatouage, alors que l'opération était pratiquée chez eux bien auparavant). Toutefois, les racines des mots usités indiquent que l'opération se fait par piquetage.

En dialecte sakalava l'appellation courante est : *tombotomboka*, précisé parfois en *kitomboka fanjaitra*. On dit moins couramment *tselitselika*. Dans les dialectes merina, tandroy, mahafaly, tanosy, on trouve les appellations voisines de *tombokavatsa*, *tombokalana*, *tsivarioka*. Mais les populations tandroy, mahafaly, bara, disent également *tombotomboka* ou *tsitombotomboka*. Les préfixes nominaux *ki* — et *tsi* — ne sont d'ailleurs que des diminutifs, particulièrement employés pour désigner les jeux. Nous citerons comme exemples en dialecte merina : *kibabibaby*, *kiandriandriana*, *tsiombiomby*, *tsitranotrano*, qui sont des jeux d'enfants imitant les grandes personnes dans la façon de porter sur le dos, de jouer au prince, de garder des bœufs, de construire une case. Observons que tous ces mots sont en outre des duplicatifs, c'est-à-dire que leur racine est redoublée, tout comme dans le mot *kitombotomboka*. La racine du mot est donc *tomboka*, et l'adjonction du préfixe *ki* — ou *tsi* — doit nous faire considérer le tatouage comme un jeu, un amusement à l'imitation d'une action opérée par les grandes personnes, et que la racine *tomboka* doit nous révéler.

En dialecte merina en effet, le sens premier de *tomboka* est : « coup de pioche donné à la terre » (cf. *tombana* : motte soulevée par la pioche) ; ce sens premier a donné un sens second plus général : « action de marquer au fer rouge, d'apposer un cachet, de tatouer »[1].

1. Cf. Durand, *Notes, reconnaissances et explorations* 2e année, volume IV, 1898, p. 1281, et Grandidier, *Ethno*, t. III, p. 167.

Les tatouages par scarification sont également signalés en Imerina comme « charmes contre les balles, le caïman, le mauvais œil ». On pratiquait deux tatouages semblables à la taille, deux à l'estomac, un sur chaque côté, un de chaque côté du milieu du front et un sur chaque plante de pied, avec des essences magiques. Cf. « Notes sur l'idole Rabehaza », par G. Mondain, *B.A.C.*, 1907, p. 77.

2. En dialecte sakalava, l'appellation *vary tomboka* s'entend du riz cultivé en terrain sec après écobuage (culture sur *tavy*), où l'homme doit donc piocher la terre avant

L'étymologie nous révèle donc la façon dont il est procédé aux tatouages : par petits picotements d'aiguilles (*fanjaitra*) comme des coups de pioches minuscules, pour décoller l'épiderme, ce qui permet ensuite par lavage avec une mixture appropriée d'introduire entre derme et épiderme des particules colorantes.

Le deuxième mot usité en dialecte sakalava nous conduit aux mêmes conclusions : *tselitselika* indique la rapidité du geste, l'habilité du tatoueur qui littéralement « *darde* » de petits coups d'aiguilles vifs et répétés (cf. *tselaka* : jaillissement de raie lumineuse, promptitude du mouvement ; *tselika* : prompt, agile). De même, le mot *havatsa*, « tatouage »[1] du dialecte merina qui a donné en composition *tombokavatsa* de même sens, semble dériver de *havatra* : « mouvement rapide, tressaillement » dont la racine primitive serait *vatra* : « raies, traces longitudinales laissées par des coups de cravache, des liens », et dont le duplicatif *vatravatra* indique l'écran de raies verticales provoqué par la chute de grêlons, ou une forte averse. Le mot évoque toujours la façon de procéder au tatouage. Le mot *tomboka* ne désigne pas seulement l'action du tatouage, mais le résultat de l'action : la marque, le sceau. Mieux, en dialecte sakalava, le mot *tomboka* désigne aujourd'hui « le pied » (dialecte merina : *tongotra*)[2]. Peut-être peut-on croire à une contamination de la racine *tomboka* et de la racine *teboka* : « tâche, marque », qui est un mot des dialectes côtiers. Nous retrouvons *teboka* dans *tebokary*, appellation d'une couleur de robe de bovidés (*tebokaary* : tache de charbon, que le bœuf porte sur la croupe) ; *tebokadala* (taches folles), *tebotebo* : petits points noirs du visage ; *tebokandry* (*tebokahandry* : points frontaux). Le mot *tomboka* sert d'ailleurs parfois à désigner le motif du tatouage : nous avons en dialecte sakalava *tombila* (*tombobila* ?) pour *sorobila* : raie oblique ; nous avons également en dialecte tanosy *tomboboro*, trace d'oiseau qui est un dessin de tatouage.

***

Chez les Betsimisaraka, le récit ancien d'un voyageur naturaliste nous révèle que les tatouages étaient dénommés *katsa*. C'est en 1797 que L. A. Chapelier fit un voyage à Foulpointe, en pays Betsimisaraka, et nota quelques renseignements sur les tatouages. « Les Malgaches, écrit-il, appellent l'action tatouage *Mitetic-katsa* » et il cite quelques noms de tatouage qui lui ont été donnés, noms qui, selon lui, seraient en relation avec l'emplacement où les marques sont observées :

— *katsa-ougoutch* (*katsa-hongotra*) lorsqu'elles sont placées aux lobes extérieurs des jambes ;

l'ensemencement. De même, en Antaimoro, le manuscrit du fonds arabico-malgache de la Bibliothèque Nationale, p. 30, fait mention de femmes déflorées, *ivavy tomboka*, et filles non déflorées, *ivavy tsy tomboka*. Comme en Nouvelle-Calédonie, l'acte sexuel était assimilé au coup de pioche qui défonce le terrain, ce qui permet à la semence de porter fruit. Cf. LEENHARDT, « *Do Kamo* ».

1. Dictionnaire Webber. *Havatsa* : « marques gravées sur la peau comme ornement, voir *fatitra* » ; et *fatitra* « incision sur la peau jusqu'au sang » ; *mifatitra* « être tatoué par des incisions sur le corps comme les Mozambiques ».

2. L'ambivalence du mot *tomboka* en sakalava : « trace » et « pied », trouve son analogue en dialecte merina avec le mot *dia* : « trace de pas » et « pas ».

— *katsa-diabolon* (*katsa-diamborona*) : ces marques se mettent sur le dessus des mains ;

— *katsa-amine-tsi-tsi* (?) lorsqu'elles sont placées sur les hanches. Pour maigres qu'ils soient, ces renseignements sont intéressants. Le mot *mitetika-katsa* signifie litt. « inciser des marques dans la peau ». *Mitetika* vient de la racine *tetika* « incision faite par un petit coup de tranchant ». *Katsa* est synonyme de *havatsa* « tatouage » et est cité dans le Dictionnaire de Richardson (p. 322) avec le sens de « tatouage, marque dans la peau ».

Il semble donc que les tatouages pratiqués à l'époque par les habitants de la région de Foulpointe étaient du type à incision. Les noms cités ne permettent pas cependant, sauf *katsa-diamborona*, de se faire une idée des dessins représentés. Le mot *katsa-diamborona* signifie « tatouage — trace d'oiseau », et ce dessin se rencontre fréquemment encore dans les tatouages du Sud (cf. *liamboro* de Decary). Mais *katsa-tongotra* signifie seulement « tatouage de jambe » et *katsa amine-tsitsi* (?) semble être mis pour *amine-tsitsika*, soit « avec bénédictions, lors d'une circoncision ». Chapelier aurait mal saisi la nature de l'incision faite (à moins que le mot ne provienne de la racine *tsitra* « raide, étendu de son long », mais cette acception est moins probable)[1].

Un siècle plus tard, le voyageur Catat[2] compare tatouages betsimisaraka et tatouages merina :

« Je retrouve à Fenoarivo, dans cette population betsimisaraka, ce que j'avais déjà rencontré dans différents villages anti-merina, des tatouages assez rares il est vrai, mais que l'on peut voir encore chez certains individus et principalement chez les femmes.

« Le tatouage n'est pas fréquent chez les Malgaches, il l'était plus autrefois ; cette pratique a été évidemment apportée chez les anciens habitants, par des esclaves amenés de la côte d'Afrique. Ces tatouages exceptionnels se font généralement sur les avant-bras ou sur le front, et affectent le plus souvent la forme de trois V majuscules, emboités les uns dans les autres et desquels on aurait effacé l'angle aigu. Quelquefois, mais beaucoup plus rarement, ils représentent des dessins compliqués. En somme, les tatouages ne sont guère plus fréquents chez les Malgaches que chez les Européens. Les Betsimisaraka emploient pour se tatouer une manière de procéder analogue : ils exécutent les dessins désirés par des piqûres d'aiguilles faites profondément dans le derme, puis frottent vigoureusement la plaie encore saignante avec une matière noire tirée des feuilles d'un arbrisseau nommé *kalamaka*, et mélangée avec du charbon de bois ».

La description de la technique est bonne, mais ne correspond plus aux indications de L. Chapelier. Les endroits du corps tatoués apparaissent aussi différents. Y a-t-il eu évolution, ou bien doit-on considérer les renseignements donnés comme complémentaires ? Il est difficile de prendre parti.

1. L'annotateur, P. Poisson, s'est trompé dans ses interprétations pour ces deux dernières expressions. Il a reconnu en *ongoutch* le mot *tomboka* « marque » et interprète *amine-tsi-tsi* par *lianolitse* (!) *op. cit.*, p. 59.

2. Catat, « Voyage à Madagascar », *Journal des Voyages*, 1894, p. 354.

Le mode opératoire usité par les Antandroy nous a été décrit par Decary :

« Une pâte faite d'un mélange d'eau et de suie grattée au fond d'une marmite sert à dessiner sur la peau le futur tatouage ; puis l'opérateur, tenant 3 ou 4 épines de cactus ou aiguilles, crible de coups de pointes rapides toute la surface du dessin ; les pointes ne sont pas enfoncées verticalement, mais obliquement, comme si l'on cherchait, en quelque sorte, à décoller la peau. Le sang doit perler. On lave. Puis la peau est enduite par friction d'un mélange de charbon en poudre provenant d'un épi brûlé de maïs, et de jus de brède morelle ou d'indigofera, ou d'autres plantes encore donnant une teinture noire ou très foncée ; cette mixture pénètre dans la multitude des petites blessures. Au cours de la cicatrisation, l'épiderme est fortement boursouflé. La croûte qui s'est formée tombe, et le *tombokalana*[1] apparaît dans toute sa fraîcheur. Un tatouage bien fait peut durer toute une existence, en pâlissant à peine, mais peu nombreux sont ceux qui ne s'effacent pas peu à peu »[2].

Le Docteur Decorse parlant des tatouages Renivave notait une technique légèrement différente. « Pour ajouter à leurs charmes naturels, les femmes se tatouent volontiers. Elles se servent d'une pointe quelconque trempée dans le sang de *kongo*, la tique des bœufs... »[3].

Pour les Mahafaly, nous avons quelques renseignements rapportés par M. Quesnot dans son étude sur les « Mœurs et Coutumes Mahafaly », parue au *Bulletin de Madagascar*, n° 93 (févr. 1954) :

« Pour ajouter à leurs charmes naturels, certaines (femmes) se tatouent volontiers.

« A cet effet, elles se servent d'une pointe quelconque, trempée dans le jus d'un fruit appelé *voafotaka* ; suivant la partie du corps le tatouage porte un nom différent :

— *tokotelo* : sur les joues,
— *sondrodraho* : sur le front,
— *rohikieke* : entre les sourcils,
— *ohikala* : près de l'œil,
— *tratranarétake* : sur la poitrine,
— *tsivarioke* : sur la jambe »[4].

1. Pour *tombokalama*.
2. DECARY, *L'Androy*, tome II, p. 75.
3. *J.O.M.*, 1901, p. 63-92.
4. Ces renseignements ne sont pas tout à fait exacts, et les appellations se réfèrent au contraire autant et plus au dessin tatoué :
— *tokotelo* signifie « trépied, trois pierres du foyer » ; c'est le tatouage de trois points en triangle, un sur le front, deux sur les pommettes ;
— *sondrodraho* est moins explicite, peut-être « rayé par un nuage ».
— *rohikieke* signifie « égratignure d'épine » (*rohy*) ou « épine des sourcils », tracé à la base du nez ;
— *ohikala* signifie « queue de scorpion », tracé à la commissure de l'œil ;
— *tratranarétake* est « la poule d'eau sur poitrine », soit la trace de pas de l'oiseau, marquée sur la poitrine ;
— *tsivarioke* enfin est le nom du tatouage en général.
On remarquera à propos du *tratranarétake* qu'une population polynésienne a précisément une « patte d'oiseau » tatouée sur la poitrine, ou plutôt un grand Y qui lorsque

En conclusion, les diverses appellations rencontrées pour désigner l'art du tatouage et plus encore les descriptions détaillées des techniques employées semblent indiquer que Madagascar doit être rattachée à l'aire polynésienne qui pratique le tatouage par piquetage : cette aire va de Bornéo aux îles Marquises et à la Nouvelle-Zélande. C'est dans cette direction semble-t-il qu'il faut chercher l'origine de la technique malgache, et non vers l'Afrique.

Notons enfin que selon Grandidier[1], à Madagascar comme en Océanie, les patients doivent garder la chasteté. Mais nous n'avons pas trouvé confirmation de ce fait en pays sakalava.

IV. — L'origine et la migration des signes

Si M. Decary a pu avancer l'idée que les tatouages sakalava avaient une origine africaine, nous serons par contre beaucoup moins affirmatifs. Nous ne pouvons que tenter quelques rapprochements limités, qui ne peuvent entraîner l'adhésion totale. Du moins les hypothèses formulées ont-elles l'intérêt d'éveiller la curiosité intellectuelle et de susciter des recherches nouvelles.

A. — *L'influence africaine*

La thèse de l'origine africaine des motifs de tatouage sakalava a été soutenue par M. Decary, après étude des tatouages makoa. Leurs tatouages, recueillis dans la région côtière du Cap St. André « où les traditions se sont bien conservées grâce à l'absence de mélange et à un groupement strict des indigènes » avance M. Decary — ce dont pour notre part nous ne sommes pas convaincu — n'auraient pas subi l'influence sakalava. M. Decary prend argument de deux faits : d'une part la prolifération des tatouages originaux des Makoa de la côte sakalava ; d'autre part l'appellation africaine d'un motif de tatouage qui serait dénommé « *bambara* ».

« C'est chez les Makoa de la côte occidentale, dit-il, Noirs d'Afrique introduits dès le xe siècle par les Arabes négriers, que se rencontrent les ensembles les plus curieux et les plus variés ; il est certain qu'ils ont influencé ceux des Sakalava, leurs voisins ». Par contre, M. Decary note que « dans les autres zones du littoral peuplées de Makoa et notamment dans le Nord-Ouest (Analalava, Maromandia) les dessins sont devenus fort rares, si même ils n'ont complètement disparu ».

Et M. Decary de préciser : « Dans la grande population sakalava, qui s'étend depuis le Sambirano jusqu'au voisinage de l'Onilahy, c'est seulement au sud de la Betsiboka que se rencontrent les *tombokalana*[2] ; au nord de ce fleuve, ils sont à peu près absents ».

la femme est mariée est transformé en patte d'oie à trois branches (symbole sexuel ?), dénommé *te tuu*. Le long des branches sont dessinés de petits marsouins miniatures : *te dipo*. Cf. VAN DEN BROEK D'OBRENAN (R.), 1947, « L'île Rennel et ses tatouages », *J. Soc. Africanistes*, t. III, n° 3, p. 23-33, 5 fig.

. GRANDIDIER, *Ethnographie*, t. I, p. 26-27.

2. M. Decary emploie le mot tandroy. C'est *tombokalama* qu'il faudrait écrire, de *alama* « marque, signe » (de l'arabe *alama* « marque, empreinte »).

Quelle est la raison de cette anomalie ? A première vue, on est tenté de penser que, puisque les Makoa porteurs de tatouages ne se rencontrent que sur le littoral ouest où les Sakalava sont eux-mêmes tatoués, ce ne sont donc pas les Makoa qui ont importé les tatouages ; au contraire ils ont adopté ceux des pays où ils se trouvaient transplantés. Au nord du Cap St André, les Sakalava ne portent pas de tatouages ; les Makoa non plus. Au Sud, les Sakalava portent des tatouages ; les Makoa aussi. A cette assimilation, on peut trouver un mobile psychologique ; en adoptant les tatouages du clan de leur maître, les esclaves makoa s'incrustaient dans le clan ; ils devenaient des égaux et n'étaient plus des esclaves. Un mobile économique s'ajoutait au mobile psychologique : lorsque l'esclave s'échappait, ou lorsqu'il était « volé » par un autre clan, ce qui n'était pas rare, son tatouage permettait de le démasquer et de le récupérer. Ainsi peut-on expliquer la pénétration et l'adoption des motifs de tatouage sakalava par les Makoa immigrés.

Nous avons pu par ailleurs remarquer, au cours de notre enquête, que les sujets makoa ignoraient fréquemment la véritable appellation à donner aux motifs de tatouage dont ils étaient porteurs. Une femme Makoa, pour le motif des trois points en triangle, donne l'appellation *tandra mainty*, points de beauté noirs, au lieu de *tolatelo* (fig. 14). Une autre ne peut donner de nom à son tatouage de dos (pl. 14).

Quant au mot « *bambara* » vraisemblablement donné à M. Decary par un Makoa, il ne désigne pas un motif de tatouage, mais signifie simplement « cicatrice ». La signification littérale du mot est « recouvert (*bamba*) de sang (*rà*) »[1]. Le mot lui-même n'est pas sakalava, tout en étant indiscutablement malgache. Il désigne plus particulièrement les cicatrices encore saignantes, et par extension les scarifications longitudinales des tatouages africains. M. Decary aura été abusé par son interprète, lorsqu'on lui désigna par ce mot les deux raies parallèles tracées en oblique sur les joues. L'appellation véritable de ce motif de tatouage est *Kahaka* et non *bambara*.

Sa théorie, de faire remonter ce motif de tatouage à la population bambara d'Afrique occidentale française, par l'intermédiaire des Makoa (?) tombe donc d'elle-même. On s'expliquerait d'ailleurs mal comment le tatouage et son nom aurait progressé de la boucle du Niger jusqu'aux rivages du Mozambique. Avancer que ce tatouage serait né de l'imitation des tatouages par scarifications que portaient certains soldats sénégalais et haoussa au moment de la pénétration française serait faire table rase des observations justement faites par les officiers qui conduisaient ces troupes, et constatèrent la présence de ce tatouage à leur arrivée au pays (rapports du lieutenant Aymard[2], et du capitaine de Bouvié). Ainsi donc, le *kahaka* est un tatouage ancien, et authentiquement sakalava.

1. Le dictionnaire Webber rapporte : *bamba*, *bambaray*, *bambairay* « couvert d'éruptions ».

2. Tout le passage est à transcrire, car on y verra que ce tatouage fait partie d'un ensemble culturel d'origine étrangère :

— clous en cuivre ou billons de bois incrustés dans le lobe de l'oreille (influence swahilie),

— disque de métal sur l'aile gauche du nez (influence swahile, mais origine première hindoue),

— turban des hommes (influence arabe).

« Les habitants de ces territoires (Sakalava du Bongo-Lava) sont en général, plus

Faut-il donc réduire à rien l'influence des Makoa ? Nous ne le pensons pas. Peut-être même est-ce eux qui ont contribué à l'évolution du *kahaka* simple (deux raies parallèles) au kahaka en V. Des dessins semblables apparaissent en effet chez certains autochtones du territoire du Mozambique.

Fait plus intéressant à notre point de vue, le motif des trois points en triangle disposés, un sur le front, les deux autres sur les pommettes, se retrouve identique chez plusieurs populations du Mozambique, éloignées de la côte. Nous n'avons pu malheureusement avoir de renseignements sur les Makoa du Mozambique, non plus que sur les Zimba (en qui certains ont voulu jadis voir les frères de race des Vazimba). Quoiqu'il en soit, les populations Nhungüe, Atandes et Chicunda portent ce tatouage. Ces populations occupent un territoire contigu à celui des Zimba. Autre fait digne de remarque, les deux points inférieurs du tatouage ne sont pas situés sur la pommette, mais au-dessous de la caroncule lacrymale, le point supérieur non au centre mais à la base du front. Or, sur une femme Makoa immigrée en pays sakalava nous avions constaté cette position apparemment aberrante en pays sakalava (fig. 44). Ceci nous incline à croire que les Makoa d'Afrique connaissent également ce tatouage et peut-être même qu'ils en ont été les importateurs à Madagascar. Il resterait à savoir comment ce motif de tatouage, réduit il est vrai et parfois inversé, s'est répandu chez les populations du Sud de l'île : Tandroy, Mahafaly, Bara.

Le plus curieux, en l'espèce, n'est pas de retrouver ce tatouage à Madagascar, mais de le trouver en Afrique. On sait en effet que les Africains pratiquent leurs tatouages par scarifications. Les populations du Mozambique ne font pas exception à la règle, mais pour le motif des trois points en triangle, et pour ce motif seulement, c'est le procédé par piquetage qui est employé. « Destas (tres) manchas obtidas por picada ou impregnaçâo... outras vezes, alem dastres manchas, havia tatuageus em relêvo obtidas à custa de incisôes cutaneas feitas a navalha[1] ». A cela il y a une raison technique : seul le piquetage permet d'obtenir un gros point rond, l'incision n'étant valable que pour les lignes droites ou anguleuses. Reste à savoir de qui les tribus du Mozambique ont reçu le procédé, et en même temps le motif du tatouage.

D'autres rapprochements seraient possibles entre motifs de tatouage africains et malgaches. Il en va ainsi de toutes les lignes droites tracées

grands et plus vigoureux que les Hova. Leurs traits sont réguliers. Ils portent à la joue deux tatouages rectilignes parallèles. Leurs cheveux sont crépus ; les femmes les portent divisés en courtes mèches, nouées à leur extrémité et retombant de chaque côté du crâne. Elles ont les bras et le cou surchargés de verroteries et portent aux oreilles des morceaux de bois ornés de clous en cuivre, qu'elles placent dans un trou percé dans le lobe. La plupart des femmes adultes arrivent par un entraînement progressif, à allonger suffisamment le lobe pour lui permettre de porter facilement un billot du diamètre d'une pièce de cinq francs ; les plus volumineux sont considérés comme les plus élégants. Les beautés sakalava ont l'aile gauche du nez percée d'un trou auquel elles adaptent un petit disque en métal blanc.

Le costume des hommes consiste en une pièce de toile enroulée autour du torse et des cuisses ; ils portent généralement un turban d'étoffe autour de la tête. Le vêtement des femmes, moins sommaire, couvre la poitrine et descend jusqu'aux genoux ».

1. J. R. dos Santos Junior, *Contribuïçao para o estudo da anthropologica de Moçambique*, 1944, p. 321.

sous les yeux (*ranomaso*), sur les joues (*kahaka*) ou sur le menton (*volombava*), et d'autres encore. Pour donner une idée des rapprochements possibles, nous examinerons ici un masque africain provenant de la *tribu Maconde* (Mozambique).

Les traits de tatouage en relief de ce masque sont des plus intéressants, car ils se retrouvent presque tous sur la côte ouest sakalava, et témoignent ainsi d'une migration de ces signes du Mozambique à Madagascar.

— Le tatouage frontal des 3 V renversés emboîtés est très rare chez les Sakalava. Mais Catat (*Voyage à Madagascar, Journal des Voyages*, 1894 p. 354) le signalait sur le front et sur les avant-bras chez des Betsimisaraka et des Merina, en notant que la pratique du tatouage avait été « évidemment » apportée chez les anciens habitants par des esclaves amenés de la côte d'Afrique ». Le même signe cependant se retrouve chez les Sakalava et les Tandroy sur les avant-bras : *saba folaka*.

— Le tatouage nasal (2 lignes parallèles) se retrouve dans le *tsontsoraky* sakalava.

— Le tatouage de la commissure de l'œil se retrouve, modifié, chez les Tandroy, Mahafaly, Tanosy, et le double V qui le surmonte est le *tinai n'ondry* des Sakalava.

— Le tatouage en V symétrique sur les joues, se retrouve dans le *kahaka* sakalava, parfois simplifié en deux lignes parallèles, parfois modifié dans l'orientation du V. Les deux œilletons situés sous l'œil se retrouvent dans les *tebok'adala*, ou *tolatelo* (le 3e point est remplacé par les V frontaux du masque décrit ici).

— Le tatouage du menton, s'est transformé tout simplement en *papango* chez les Sakalava.

Il y a donc eu emprunt indéniable aux motifs des tatouages africains. Bien plus, à notre avis, le tatouage de la svastika est venu d'Afrique. Il nous a été en effet signalé que certaines populations du Tanganyika comme les Héhé de la région d'Iringa portaient des svastika miniatures tatouées sur les joues. Ce signe porterait le nom de *zig-zag* qui, de toute évidence, est un mot récent d'origine anglaise. La miniaturisation semblerait indiquer une évolution dans le sens esthétique, alors que dans l'ouest sakalava les svastika sont toujours de grande taille.

On pourrait même retrouver des affinités avec des contrées africaines plus éloignées. Le motif des larmes qui coulent sur les joues à la façon d'un ver (*lianolitse* sakalava) se retrouve sur un masque Bajokwé, tribu implantée à la frontière du Congo-Léopoldville et de l'Angola. Le motif de la femme-papango (aux jambes écartées) se retrouve également dans les tatouages féminins dorsaux en Angola.

Peut-être faut-il trouver dans tous ces témoignages concordants la preuve de l'étendue de l'ancien trafic des esclaves en Afrique tropicale ?

B. — *L'influence arabe*

L'influence arabe remonte vraisemblablement à quelques siècles avant l'Hégire. De tous temps les marins arabes fréquentèrent les côtes du

canal de Mozambique, et la reine de Saba dit-on aurait eu son trône (?) jeté dans le Khartala, volcan des Comores.

Aux premiers siècles de notre ère arrivèrent peut-être les premiers arabes. Par la suite vinrent des Arabes non musulmans ou tout au moins non-orthodoxes, puis des Chiraziens, et des musulmans du Goudjerat. Quoi qu'il en soit, il faut bien constater que les Arabes inculquèrent moins aux Malgaches les leçons du Koran que des recettes de magie et l'art de l'astrologie. A ce sujet, il est remarquable de constater que le calendrier qu'ils importèrent n'est pas le calendrier arabe proprement dit, mais un calendrier basé sur les douze signes du Zodiaque. Pareillement, dans les vieux grimoires arabico-malgaches apparaissent des signes énigmatiques. « Dans les manuscrits arabico-malgaches du sud-est, dit Grandidier (*Ethno.*, t. III, p. 461-462), on retrouve ça et là au milieu de phrases ou de mots plus ou moins incohérents les *seb'a khouâtim*, les sept signes d'origine inconnue qui sont très réputés dans la magie musulmane, et en outre, de nombreux caractères mystérieux et incompréhensibles que Schwab a appelés « caractères à lunettes » : ces caractères, venus aux musulmans de la magie juive, sont, pense Schwab, composés de plusieurs paires d'yeux symbolisant la Providence ; nous en indiquons quelques-uns :

De ces caractères, les uns sont destinés à enlever la vie à un ennemi, les autres à absoudre les coupables de certains crimes, incestes, etc. D'autres sont des charmes contre les maladies.

Or, on retrouve ces caractères à lunettes, très caractéristiques, dans les tatouages. Cela est patent dans les tatouages tanosy où les motifs *tomboboro* et *kalakandry* sont fréquents.

Le caractère « à lunettes » s'estompe parfois pour faire place à des points noirs (au lieu de cercles) comme dans l'exemple ci-dessous constaté à la fois sur une femme tanosy et une femme mahafaly.

Plus à l'ouest, chez les Tandroy, les « lunettes » des *tomboboro* disparaissent généralement. Le graphisme devient plus géométrique, plus semblable à la trace d'oiseau » dont il porte le nom.

Dans le premier exemple les lignes divergentes sont encore courbes ; les sourcils sont surmontés d'une ligne en pointillé dénommée *tombok'alama* (piquetures de tatouage). Dans le deuxième la patte d'oiseau est schématisée. On trouve les noms de *tomboboro*, *liamboro* (trace d'oiseau), *tombok'akoho* (pied de poule), *hitsak'akoho* (empreinte de poule).

Le sommet de l'angle aigu peut même se transformer en ligne courbe (troisième exemple).

On retrouve ce signe *tombo-boro* en pays bara et en pays sud betsileo, toujours sur des femmes. On peut d'ailleurs se demander s'il n'a pas été influencé par la représentation schématique du sexe féminin, dont le graphisme est souvent gravé par les gamins sur les murs des habitations (généralement inoccupées) et sur les écorces d'arbres. Ce graphisme, triangle équilatéral avec bissectrice est en effet assez souvent représenté en « patte d'oiseau ».

En tout cas, l'évolution « patte d'oiseau » en « aile de papango » constatée chez les Antanosy émigrés au nord de l'Onilahy laisse à penser que le symbolisme sexuel n'est pas tout à fait absent de ces représentations. Les

« ailes de papango », *ela-papango* sont ici représentées sur le front et non sur le menton comme chez les Sakalava.

De même le *kalakandry* « scorpion frontal » ou *ohi-kala* « queue de scorpion » des Tandroy et des Tanosy qui est à l'origine un caractère à lunettes, en « boucles de ciseaux » (a) ne représente parfois qu'un œilleton (b) ou un double arc de cercle (c) et se transforme assez souvent en *tomboboro* avec la pointe tournée vers l'extrémité de la fente palpébrale (d).

Le caractère « à lunettes » persiste mieux dans le tatouage du *renamby* ou croix antandroy. Cette croix caractéristique des tatouages du Sud n'est autre, en effet, qu'une croix grecque avec terminaisons à lunettes.

Cette croix présente d'assez nombreuses variantes tant en pays tandroy que tanosy et mahafaly.

Le nom le plus répandu est *renamby*, à l'étymologie ignorée des autochtones, mais les Tanosy émigrés disent aussi *ravokovao*, vraisemblablement de *voko* « croix » et *vao* « nouvelle » avec article personnel *ra*— ; ou encore *bibi-taitse* « « serpent éveillé », image qui doit qualifier le caractère « à lunettes[2] ». Lorsque le *renamby* comporte des lignes bissectrices (fig. 5), il est appelé *tanimbarimpirafy* « rizières des femmes rivales » !

Les caractères à lunettes sont plus rares dans les tatouages sakalava bien que, comme dans le Sud, la corne de bœuf magique (*mohara*) avec les deux boucles de ciseau (*volihety*) émergant de l'intérieur de la corne soit fréquente dans l'attirail des sorciers. Nous pouvons citer comme caractères à lunettes sakalava :

— les traces de ver bouclées (fig. 16 et fig. 38),
— le soleil à peignes et lunettes (fig. 25),
— les deux carrés imbriqués et à lunettes de la figure pl. 6.

Ce dernier motif, unique exemplaire découvert et dont la signification n'a pu nous être donnée (avec hésitation, la femme tatouée nous indique que c'est le signe *lehibary* (?), se rapproche en effet du dernier signe magique tiré de l'ouvrage de Grandidier, ainsi que du losange tandroy dénommé : *harantsokake* (carapace de tortue).

Très vraisemblablement, donc, tous ces motifs de tatouage à lunettes qui sont des charmes contre la maladie, sont la preuve d'une influence arabe qui s'est fortement manifestée dans le sud-est et le sud, mais beaucoup plus faiblement ailleurs.

Nous y rattacherons le tatouage antaisaka dénommé *famatoza*, « charme des amants » (de la racine *amato* « maîtresse »), et qui est une sorte d'enlacement.

L'homme porte le *famatoza* au-dessus de l'œil gauche, la femme porte le même signe sur le front également ou au bras.

Nous y rattacherons également le tatouage curieux, dénommé *dabarà*,

1. Cf. Le Barbier, *Notes sur les Bara Imamono*, p. 88 : « Le même triangle symbolique (sexe de la femme) se trouve sur presque tous les arbres à écorce rougeâtre, gravé profondément à la pointe du couteau ». En Ambongo, sur les gravures murales représentant des femmes, ce triangle est toujours figuré et très apparent car démesuré en proportion des autres parties du corps.

2. En sakalava, *biby taitse* « serpent effrayé, serpent qui tressaille » nous a été indiqué comme désignant les circonvolutions frontales (cf. *tinay n'ondry*).

en pays tandroy. Certainement ce tatouage est à caractère magique car le bœuf *dabara*, dans le Sud-Ouest, est le bœuf « voué pour la guérison d'un malade » (les poils de queue de la bête, qui au Menabe est laissée en liberté, servent à confectionner un remède)[1]. Le mot *dabara* vient de l'arabe *adabara* qui à l'origine est l'œil de la constellation du taureau. Mais le dessin tatoué reste assez énigmatique (queue d'un bœuf, avec lunettes ?).

C. — *L'influence chrétienne (portugaise)*

Nous ne dirions rien de l'influence chrétienne sur les tatouages malgaches si le Père Luis Mariano, arrivant au royaume de Mitacassi (au sud-est de l'île) n'avait cru reconnaître dans les croix d'étain et les croix tatouées que portaient les Antanosy ou plutôt les Madécasses de l'endroit, l'influence des naufragés portugais dont il recherchait d'hypothétiques descendants, ou tout au moins les traces matérielles de passage.

Dans le royaume de Mitacassi (ou Matakasy), nom d'un des cantons de la province d'Anosy que Flacourt appliqua un peu à la légère à toute l'île, l'expédition portugaise trouva ou crut trouver en octobre 1613, des indices de la présence des naufragés. « Dans la baie d'Andranofotsy, dont le roi s'appellait Randumana (Roandriamanana) les indigènes leur dirent que tout près, à moins d'une demi-journée de marche, il y avait une ville ou habitaient des Blancs qui portaient des petites croix sur la poitrine et où s'élevait une grande croix[2] au pied de laquelle ils se réunissaient tous les jours pour prier ».

Quant aux petites croix, étaient-elles réellement d'origine portugaise ? Il est permis d'en douter. Reprenons en effet la description des gens d'Anosy (coll. des Ouvrages anciens, t. II, p. 41) : « Dans toute cette foule, il y avait beaucoup de personnes qui portaient des *croix d'étain* pendues au cou et d'autres qui avaient ce signe du Christ *tatoué* sur le corps même ; les formes de cette croix se réduisaient aux trois suivantes : croix du Christ, croix de Malte, et croix d'Avis (Faria y Sousa dit plus justement croix d'Alcantara).

Or si l'on compare les dessins des croix ci-dessus désignées aux croix actuellement tatouées chez les Antanosy et les populations du Sud, on est forcé de constater que les appellations données correspondent parfaitement aux dessins des tatouages, encore en usage après trois siècles et demi.

Voilà qui ruine définitivement l'hypothèse de l'influence portugaise !

Le Père Luis Mariano constata que les sujets du roi Tsiambany, qui n'étaient point pourtant des descendants des Portugais, portaient ces croix, et les femmes les faisaient porter à leurs enfants (p. 51). Peut-être ces croix d'étain étaient-elles d'origine arabe (?). « Nous avons remarqué, dit le Père Luis Mariano, quelques personnages richement habillés, ayant un teint beaucoup plus clair, qui portaient ces croix parce que, nous

1. Dans le Nord de Madagascar les poils seraient arrachés au front. Parfois, comme chez les Vezo, la bête est immolée...

2. Cette grande croix que Flacourt ramena de Nosy Tranovato à Fort-Dauphin en 1653, avait en effet été érigée par des naufragés portugais, vraisemblablement en 1505 (voir *Bull. économique de Madagascar*, 1954, n° 97, pp. 523-53).

disaient-ils, elles ont de grandes vertus que leur ont enseignées des gens blancs comme nous » (p. 41).

Mais il devait avouer que ces supposés descendants de Portugais, s'ils avaient « un grand respect pour la *Ste* Croix et s'ils (portaient) son image pendue à leur cou, plutôt, il faut bien l'avouer par habitude et par coquetterie que par dévotion (ils) n'en (vivaient) pas moins pour le reste comme les indigènes et ils n'(avaient) en réalité aucune connaissance de la religion de leurs ancêtres » (p. 53).

Aussi, malgré la dévotion envers la croix que montraient les Antanosy, le Père Manuel d'Almeida dut abandonner la mission fondée au royaume de Matacassy[1] comme le Père d'Azevedo dut abandonner celle fondée à Sahadia dans le Menabe.

Le témoignage du Père Luis Mariano, et celui concordant de Faria y Sousa, apportent la preuve que dès les premières années du XVIIe siècle, les Antanosy avaient comme motif principal de tatouage les divers types de croix : croix simples à extrémités fermées ou non, croix bouclées connues sous le nom de *renamby*. C'est la preuve que les motifs de tatouage évoluent très peu, et qu'ils sont répétés de générations en générations... On est donc amené à penser que le motif sakalava de la svastika, même s'il n'a pas été signalé avant les dernières années du XIXe siècle, pouvait être utilisé par les autochtones avant l'arrivée des Européens dans l'Océan indien.

D. — *L'influence hindoue*

Aux influences arabe et africaine se superpose semble-t-il une influence hindoue. En effet, si le calendrier zodiacal arabe a laissé des traces à Madagascar, dans le sud-est de l'île et sur les hauts-plateaux, il ne l'a fait qu'en détrônant un calendrier hindou plus ancien, dont les racines se retrouvent à l'heure actuelle chez toutes les tribus de l'île. De même, si l'influence des contes arabes se retrouve sous-jacente dans certains contes malgaches, on retrouve aussi des thèmes hindous, transplantés à Madagascar peut-être par un intermédiaire arabe, mais peut-être préexistants.

Nous ne prétendrons pas néanmoins, avec M. Razafintsalama, que Madagascar fut bouddhique avant que d'être islamisée (très superficiellement, et dans des localisations restreintes), mais force nous est de rattacher le motif de la svastika à une pénétration, sinon bouddhique, du moins hindoue.

La svastika fut de tous temps, en Inde, une amulette porte-bonheur, ce qu'elle est encore aujourd'hui chez les Hindous brahmanistes immigrés à Madagascar et aux Mascareignes. L'étymologie sanskrite révèle les éléments suivants : *su*— préfixe de ce qui est bon, beau, excellent ; *asti* : 3^e

1. Dans le rapport du Père Manuel d'Almeida, sur les raisons qui l'ont forcé à abandonner la mission fondée au royaume de Matacassi (1616-1617) il est dit précisément : « La petite dévotion qu'ils ont pour la Sainte-Croix et l'habitude qu'ont quelques-uns de la porter au cou n'a que peu d'influence sur des gens qui ne sont nullement curieux de connaître les mystères de la vie future et qui n'ont aucun désir ni aucune prétention de s'occuper du salut de leurs âmes. En réalité, ils portent la croix comme un bijou... s'occupant uniquement de la matière dont elle est faite ». *C.O.A.C.M.*, t. II, p. 185-186.

personne du singulier du verbe être ; *ka* : suffixe nominal, comme en malgache le préfixe *ha Su-asti-ka*, se traduit donc par « bien-être ». Le signe de la svastika, né chez les Aryas de la vallée du Gange dont les brahmanes étaient la caste des prêtres, fut adopté par les bouddhistes. Il figure sur la poitrine du Bouddha sur des sculptures et des peintures ; il est représenté aussi sous la plante de ses pieds[1]. Avec le bouddhisme, la svastika se répandit jusqu'en Chine, et de là semble-t-il dans le monde indonésien (où elle porte son nom chinois de *bandji*).

Par d'autres voies, coïncidant avec l'expansion des langues aryennes, la svastika se répandit en Europe[2].

C'est très certainement à l'influence hindoue qu'il faut attribuer l'existence à Madagascar du signe de la svastika. Peut-être pas à la suite d'une influence directe (quant à nous nous ne le pensons pas) mais par un intermédiaire africain. Les navires hindous ont fréquenté de longue date les côtes africaines, utilisant les vents de mousson. Ils ont fait connaître le signe auspicieux de « la bonne fortune ». C'est ainsi que les populations Héhé ont pu adopter la svastika comme signe tatoué.

D'ailleurs des femmes hindoues elles-mêmes portent ce signe tatoué sur le front. Le fait nous a été signalé à l'île Maurice où de vieilles Malabars le porteraient encore. Quant au bijou en or représentant la svastika, il se porte couramment chez les Hindous de religion brahmane.

Ainsi la présence de la svastika tatouée sur la côte ouest sakalava nous semble un nouveau témoin des immigrations africaines sur cette côte. Mais il apparaît que la signification du signe hindou y a été complètement oubliée.

***

Si les motifs de tatouage émigrent de continent à continent, ils voyagent à plus forte raison à l'intérieur même de la grande île. Nous avons montré à cet égard la répartition du motif des trois points en triangle, celui des croix etc.

Pour être complet nous ferons ici une digression, hors du domaine sakalava (où ce signe est rare), en étudiant quelques types de traits inter-sourciliers.

A son premier stade, le tatouage du trait inter-sourcilier est un simple trait courbe rejoignant la ligne des sourcils.

1. Il existe aussi en Afrique occidentale une aire de la svastika mais d'après des études récentes ce motif désignerait seulement un chiffre en rapport avec les poids étalons pour peser l'or en pays Baoulé.

H. Abel, « Déchiffrement des poids à peser l'or en Côte d'Ivoire », in *Journal de Sté des Africanistes*, t. XXIV, fasc. 1, 1954 ; et S. de Ganay, « Graphies bambara des nombres », *Journal Sté des Africanistes*, t. XX, p. 303, 1950.

2. Partout à l'intérieur du domaine indo-européen il semble que la svastika soit l'emblème du Dieu suprême, primitivement Dieu-soleil. Sur les plus anciennes poteries grecques, la svastika accompagne le plus souvent une oie, emblème solaire. Il en est de même des dessins trouvés à Rhodes et à Chypre. Dans cette île, une statue d'Aphrodite-Astarté fut découverte portant gravées deux svastika sur les épaules et deux sur les avant-bras, et figurant peut-être des tatouages.

Dans les vieilles inscriptions runiques la svastika est également figurée à l'intérieur des mots, et, selon G. Stephens, devrait se traduire par la syllabe Thor, c'est-à-dire Dieu.

Chez les Tanosy émigrés ce trait porterait le même nom que les sourcils, soit *volonkiky*.

Plus généralement cependant, il est dénommé par l'expression « supplément de sourcils », ou une expression équivalente :

— *fanampy solonkiky* (Tandroy) « supplément de sourcils »,
— *solon-kiky* (Vazimba) « remplaçant des sourcils »,
— *tovo-kiky* (Bara, selon Decary) « jeunes sourcils »,
— *rohikieke* (Mahafaly, selon Quesnot) « épine des sourcils » (?).

Le trait inter-sourcilier peut être associé au *teboka-telo* ou au *tombo-boro* ou encore à des *ohin'kala* ou à un simple point[1].

Ce trait courbe (généralement concave) devient ailleurs un trait anguleux, en V., et peut être associé à divers motifs-types :

La femme Betsileo d'Ambalavao (1) nous a donné l'appellation curieuse de *tombo-ziva* pour l'ensemble du tatouage inter-sourcilier, expression qu'elle n'a pu nous traduire convenablement. Dans son esprit, ce tatouage n'avait aucun rapport avec la « parenté à plaisanterie » dénommée *ziva* ; on pourrait peut-être traduire simplement par « marque faite par plaisanterie » (?).

Ce V peut même se transformer en triangle, toujours appelé *fanampy solonkiky*, comme chez cette tandroy de la sous-préfecture d'Ampanihy, où il est associé au triangle du *tokotelo*, les deux bases du trépied étant rejointes par une ligne — inhabituelle en pays Tandroy — coupant transversalement l'arête du nez.

***

Les quelques exemples donnés ne sauraient résoudre le problème de l'origine des motifs de tatouages sakalava ou qui plus est malgaches. A la vérité il est trop tôt pour démêler les influences africaine, arabe, hindoue, ou autres. Il est trop tôt pour retrouver les itinéraires parcourus et les voies de migration suivies. On ne sait même pas d'où viennent les premiers Malgaches ! L'étude des tatouages peut, cependant, contribuer à l'étude des migrations humaines dans l'Océan indien. Le fait qu'elle pose le problème est déjà beaucoup.

Toutefois, il est nécessaire de se défier des rapprochements hâtifs. L'étude des tatouages sakalava permet de se rendre compte des liens très étroits entre les motifs de tatouage et les rites magiques. Etudier les signes sans la signification qui s'y rattache, c'est imiter un philologue qui ferait des rapprochements de mots sans connaître leur sens. Constater la présence de tatouages similaires des deux côtés du canal de Mozambique, comme celui des trois points en triangle n'indique pas *à priori* que le motif soit venu d'Afrique à Madagascar ; ce pourrait être le contraire. Enfin retrouver le signe de la svastika en Ambongo n'indique pas qu'il y ait eu jadis des bouddhistes ou des brahmanistes sur la côte ouest de l'île... Notre conclusion sera donc d'un autre ordre.

1. *a*) *b*) et *c*) pris dans les motifs de tatouages relevés dans la région de l'Anavelona, en pays Bara, par Mlle Basse, en 1930.

On ne saurait oublier la profonde originalité des tatouages sakalava. D'une part il est des tatouages caractéristiques : le motif du milan *papango*, bien connu dans le folklore de toutes les tribus, mais qui ne se retrouve lié qu'ici, à une figuration érotique de la femme ; le motif du peigne, lié souvent à une figuration masculine, mais aussi accessoire coutumier des croix solaires ; enfin les raies droites ou obliques, et surtout la présence de la svastika, motifs spécifiques de la côte ouest. D'autre part, il faut noter à la suite de M. Decary le penchant spécial des Sakalava pour l'asymétrie. Ceci est d'autant plus net que partout ailleurs dans le monde prédomine la règle élémentaire du sens esthétique qui est la symétrie. Comment expliquer cette anomalie ? Certainement par le fait que le Sakalava, lui, ne cherche pas à faire beau ; il cherche à faire efficace. Et aussi par le fait que les Sakalava ont toujours été séduits par les idées d'indépendance sociale. D'où l'absence de tatouages claniques. D'où une variété relative de dessins, limitée par l'efficience d'une part des motifs traditionnels à caractères magiques, par la richesse d'une autre part de l'arsenal de motifs qui, aujourd'hui dépourvus de magie, sont consacrés en tant que « parure des ancêtres ».

BIBLIOGRAPHIE SUR LES TATOUAGES A MADAGASCAR

1613. Père Luis MARIANO. — « Rapport sur une tentative d'évangélisation à Madagascar (Mention de croix grecques et croix bouclées chez les Tanosy), *C.O.A.C.M.*, t. II, pp. 36, 41, 51, 53, 56.

1620. Général DE BEAULIEU. — « Relâche... à la baie de Saint-Augustin et aux Comores », *C.O.A.C.M.*, t. II, p. 365.

1626. HERBERT. — « Relâche... à la baie de Saint-Augustin et à Mohéli », *C.O.A.C.M.*, t. II, p. 386 et p. 398.

1797. CHAPELIER (L. A.). — « Manuscrits édités et annotés par H. Poisson », *Collection des Doc. de l'Académie malgache*, t. II, 1940. Mention de tatouages betsimisaraka.

1845. Père DENIAU. — *Mention de tatouages sakalava.*

1817. HASTIÉ. — « Journal de son voyage à Madagascar du 14 novembre 1817 au 26 mars 1818 » paru au *Bull. Acad. Malgache*, vol. III (1904). L'auteur rapporte p. 24, que « le roi Radama était tatoué depuis son enfance au bras ».

1840. LEGUEVEL DE LACOMBE. — *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, 2 vol. Vol. I, p. 159 : on reconnaissait les soldats « alliés d'Emirne » de l'armée de Radama aux tatouages qui couvraient leurs corps. L'auteur précise :

« Tous les Malgaches des castes guerrières de l'intérieur dont la plupart sont réunies à Emirne, ont le corps couvert de cicatrices qui représentent diverses figures. Elles sont le résultat des tatouages qu'on leur fait dans leur enfance avec une sorte de bistouri ».

1845. GUILLAIN. — *Documents sur l'histoire, la géographie et le commerce de la partie occidentale de Madagascar* (Mention du rôle prophylactique des signes peints sur le visage, p. 167).

1845. Père DENIAU. — (Mention de tatouages sakalava, citée par Piolet 1895).

1870. SIBREE (J.). — *Madagascar et ses habitants*, p. 213 (Mention de tatouages chez les Betsileo : espèce de col à jour tatoué sur le cou des femmes et la poitrine des hommes ; mais le tatouage serait inconnu chez les Merina).

1876. SIBRÉE. — « Carving and sculpture and burial memorials amongst the Betsileo », *Antananarivo annual*, 1876, n° 2, 2e éd., 1885, p. 193-199 (p. 197 : tatouages sur cou, poitrine, bras).

1891. MAC MAHON (E. O.). — « First visit of a European to the Betsiriry tribe », *Antananarivo annual*, 1891, n° XV, p. 273-280 (p. 278 : mention tatouage).

1894. CATAT. — « Voyage à Madagascar », in *Journal des Voyages*, p. 354 (mention tatouages merina et betsimisaraka. Origine africaine).

1895. Père PIOLET. — *Madagascar, sa description, ses habitants*, Paris, 1895 (citation du P. Deniau, p. 361).

1898. Lieutenant AYMARD. — *J.O.M.*, 19 avril 1898, n° 237, p. 1741.

1898. DURAND (A.). — *Etude sur les Tanala d'Ambohimanga du Sud. Notes, Reconnaissances et Explorations*, 1898, vol. IV, 22e fasc., p. 1261-1297, 4 pl. h.-t., 1 carte (p. 1281 : tatouages féminins, mode opératoire), 1 pl. h.-t.

1901. DECORSE (Dr.) — *Etude sommaire sur l'origine et les mœurs des Renivave. Région Antandroy.*

— *J. off. Madagascar*, 25 sept. 1901, n° 640, p. 6392-6394 (p. 6393 : tatouages féminins, mode opératoire, nom).

1904. SIBREE et JULLY. — Edition du Journal de Hastié, *in Bull. Académie Malgache*. Vol. III (1904). (Note au bas de page 24 sur les tatouages betsimisaraka, betsileo et sakalava, ces derniers faits par piqûres au jus de *mahabibo*).

1904. VACHER (Capt.). — « Etudes ethnographiques », *Revue de Madagascar*, 1904, n° 2, p. 106-130 (p. 120 : mention tatouage).

1906. MARTONNE (Ed. de). — « Fianarantsoa et le Betsileo Central », *Revue de Madagascar*, 1906, n° 2, p. 104-124 (p. 110-111 : tatouage, dessins rudimentaires chez les femmes, les « bourjanes »).

1907. MONDAIN (G.). — « Notes sur l'idole Rabehaza et sur quelques autres sampy malgaches », *Bull. Acad. Malgache*, A.S., Vol. V, 73-88 (p. 77 : mention tatouages en l'honneur de l'idole).

1908. GRANDIDIER (A.). — *Ethnographie de Madagascar.*
— *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, Paris, Imp. Nat., vol. IV, t. I, 404 p., 6 pl., 4 cartes (p. 26-27 : tatouage chez les Indo-Océaniens). *id.*, t. II, 376 p. append., 17 pl. h.-t. (p. 167-168 : tatouage chez les Malgaches).

1916-1917. LE BARBIER (C.). — « Notes sur le pays des Bara-Immomo », *Bull. Acad. Malgache*, N.S., t. III, p. 63-162 (p. 72 : tatouages féminins au jus d'« Adabo »; motifs : pois, bracelet, lettres).

1927. DECARY (R.). — « Dessins de tatouages Sakalava », Album in 8 mss. in *Bibl. Grandidier.*

1930. BASSE (Mlle). — « Tatouages relevés vers 1930 dans la région de l'Analavelona, pays Bara », Planche XI, in Etude des manuscrits de L. A. Chapelier. *Collection des Doc. de l'Académie Malgache*, t. II, 1940.

1933. DECARY (R.). — « L'Androy », *Essai de Monographie régionale*, t. II. Histoire. Civilisation. Colonisation. Etude à peu près exhaustive sur les tatouages tandroy.
— « Les tatouages Antandroy », in *Revue de Madagascar*, oct. 1933, n° 4, p. 37-54, fig. 2 phot. (noms, motifs, endroits tatoués, tatouages masculins, féminins, mode opératoire).

1935. DECARY (R.). — « Les tatouages chez les Indigènes de Madagascar », *J. Soc. Africanistes*, t. V, fasc. 1, p. 1-39, 241 dessins (Tatouages chez les Makoa, Sakalava, Mahafaly, Tandroy, Tanosy, Tanala, Betsimisaraka, Betsileo).

1936. DESCHAMPS (H.). — *Les Antaisaka. Géographie humaine, Coutumes et Histoire d'une population malgache*, Tananarive, Pitot, in-8°, 220 p., 4 pl. h.-t. 3 cartes h.-t. (p. 59 : mention tatouage).

1950. DECARY (R.). — *Mœurs et coutumes malgaches*, Paris, Payot, in-8°, 220 p., 99 fig. p. 83-85 : « Tatouage chez différentes tribus » (résumé article de 1935 paru dans *J. Soc. Africanistes*).

1954. QUESNOT (F.). — « Mœurs et coutumes Mahafaly », *in Bull. de Madagascar*, n° 93 (févr. 1954) (p. 99-123, mention noms tatouages mahafaly au jus de *voafotaka*).

1954. DECARY (R.). — « Les tatouages malgaches » in *Revue de Madagascar*, 2e trimestre 1954, n° 19, p. 41-51 (Bonne vue d'ensemble).

1961. DECARY (R.). — « Un tatouage antanosy » in *Revue de Madagascar*, 2e trimestre, 1961.

1961. FRÈRE (S.). — *Madagascar. Panorama de l'Androy.* Photo ouverture en couleur : femme tatouée du *renamby.*

1963. URBAIN-FAUBLÉE (M.). — *L'art malgache*, Paris, P.U.F., 1963, 141 p. 100 fig. (Brève mention des tatouages, p. 99-100. Photo croix bouclée sur mollet d'une femme bara, fig. 80 ; décor de croix solaires et croix à volutes sur cercueils, p. 60-61).

1964. JANICOT (Cl.). — *Madagascar.* Editions Rencontre. Lausanne 1964, 192 p. Reproduction des tatouages d'une femme Antatsimo (antanosy) p. 145.

Nous tenons en outre à signaler que la liasse XVII du Fonds Farqhar du British Museum comporte en 1, une « explication sur le tatouage et les figures s'y rapportant » (Bibliographie de Madagascar, par GRANDIDIER, t. 2, p. 750) (document non consulté) ; et que l'Académie malgache en son Fonds des Estampes possède la reproduction d'un certain nombre de tatouages intéressant plus particulièrement les populations du Sud de l'île.

ADDENDA

1) *Guillain.* Documents sur... Madagascar (1845), p. 167 (Sur le rôle prophylactique des signes peints sur le visage).

« Au nombre des pratiques superstitieuses des Sakalava, il faut mettre l'habitude qu'ils ont de se barbouiller avec une pâte blanche faite d'une terre crayeuse très commune à Madagascar, et à laquelle on attribue dans toute l'île une propriété médicale. Ils s'en servent eux aussi, comme d'un tonique ; mais l'usage qu'ils en font a, le plus souvent, une autre cause ; craignant singulièrement l'esprit mauvais, ils cherchent, par tous les moyens qu'ils peuvent imaginer, à se mettre à couvert de sa malice, et quand ils se persuadent qu'ils doivent le trouver sur leur passage, ils tracent sur leur visage trois lignes de cette pâte blanche ; une au milieu du front, et une autre de chaque côté, entre la joue et l'oreille ».

2) *Sur l'influence musulmane dans le signe dabarà.*

La quasi-totalité des manuscrits arabico-malgaches se termine par un signe énigmatique qui, disait E.F. Gautier dans ses *Notes sur l'écriture Antaimoro*, p. 21, a presque les dimensions et la forme d'une sauterelle.

G. Julien pensait que ce signe représente un poisson, du fait qu'il est appelé par les scribes antaimoro *haza* « proie, gibier » (*hazan-drano*, « gibier d'eau, poisson »).

Ce signe précède la formule finale des textes : *Vua Salamu* qui doit être interprétée, selon le même auteur, dans le sens de « rallié à l'Islam », « conquis par l'Islam » (1). Pour ce faire, il faut rétablir le texte arabico-malgache en *voa-silamo* « touché par l'Islam ».

Il n'en reste pas moins que ce poisson, parfois mué en gallinacé, ou en pseudo-sauterelle, reste énigmatique.

Julien a émis l'hypothèse qu'il s'agirait peut-être d'une stylisation devenue inconsciente du nom du Prophète, qui, comme le Christ pour les premiers chrétiens, aurait été représenté par le symbole du poisson.

Ce signe énigmatique est très proche du tatouage des populations du Sud, figurant une espèce d'échelle aux rayons obliques et dénommé *dabarà* ; en comparant ce tatouage à diverses formes de *haza* on constate que le *dabarà* n'est qu'un *haza* stylisé. On peut en conclure qu'à l'origine, ce signe a servi à désigner les premiers convertis à l'Islam.

Cf. Tableau (p. 5) de Pages arabico-madécasses, *Un syllabaire Antemahuri*, par G.H. Julien, Paris, 1933) reproduit ci-dessous.

(1) G. Julien, *Pages arabico-madécasses. Un syllabaire Antemahuri*, Paris, 1933, p. 4. Précédemment, G. Julien pensait que par cette formule le scribe prenait simplement congé de son lecteur : « elle ne signifiait, disait-il, pas autre chose que « Soyez heureux, ou Allez en paix ». *Pages arabico-madécasses. Histoires, légendes et mythes*, Paris, 1929, p. 112 et 114.

Annexe

Les tatouages malgaches

(documents iconographiques)

LÉGENDE

On peut encore relever deux aires nettes où les tatouages sont assez répandus : zone ouest-sakalava, zone tandroy-tanosy-mahafaly.

Or, on constate que ces deux zones sont les zones qui ont offert le plus de résistance tant à la pénétration merina au siècle dernier, qu'à la pénétration française au moment de la conquête (1895-1900). Ce sont donc deux zones particulièrement intéressantes au point de vue ethnographique, car elles ont moins subi les influences extérieures ; ces populations ont vécu dans un isolement relatif jusqu'à une date récente.

Les autres populations de Madagascar plus ouvertes tant aux influences extérieures qu'à l'influence administrative merina ont perdu peu à peu leurs tatouages traditionnels. Cette régression est particulièrement manifeste chez les Betsimisaraka, les Merina, les Betsileo, les Tanala.

1 REGRESSION DES ZONES DE TATOUAGES

Expansion Merina (d'après Faublée) en 1895

Zone de recrutement militaire
Protectorat théorique
Pays de souveraineté
Hégémonie vraie

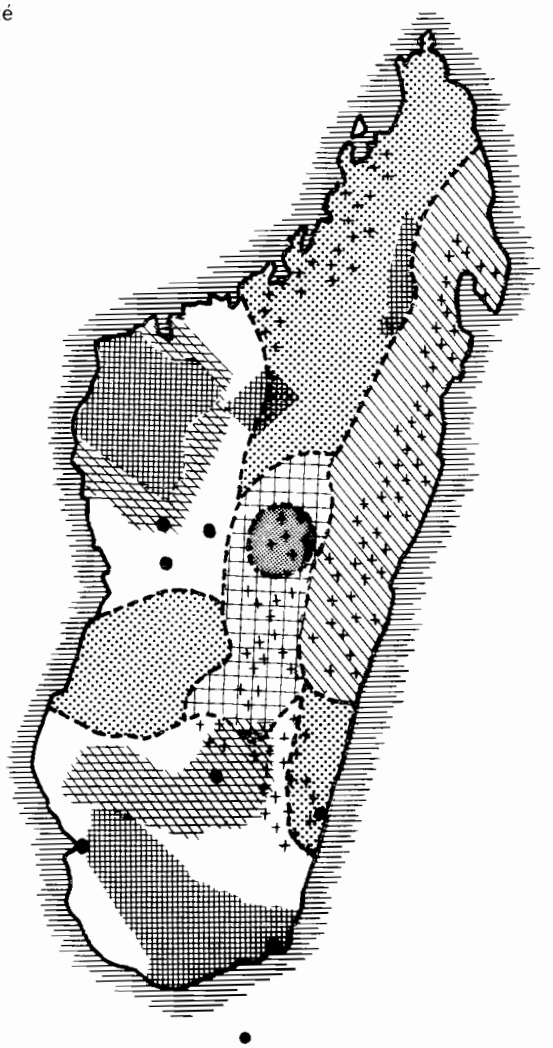

ZONES DE TATOUAGES

Régions où se rencontraient jadis des tatouages qui y ont disparu.
Régions dont les individus sont encore tatoués.
Regions de tatouages assez rares.

2 FIGURATIONS SOLAIRES ET CRUCIFORMES

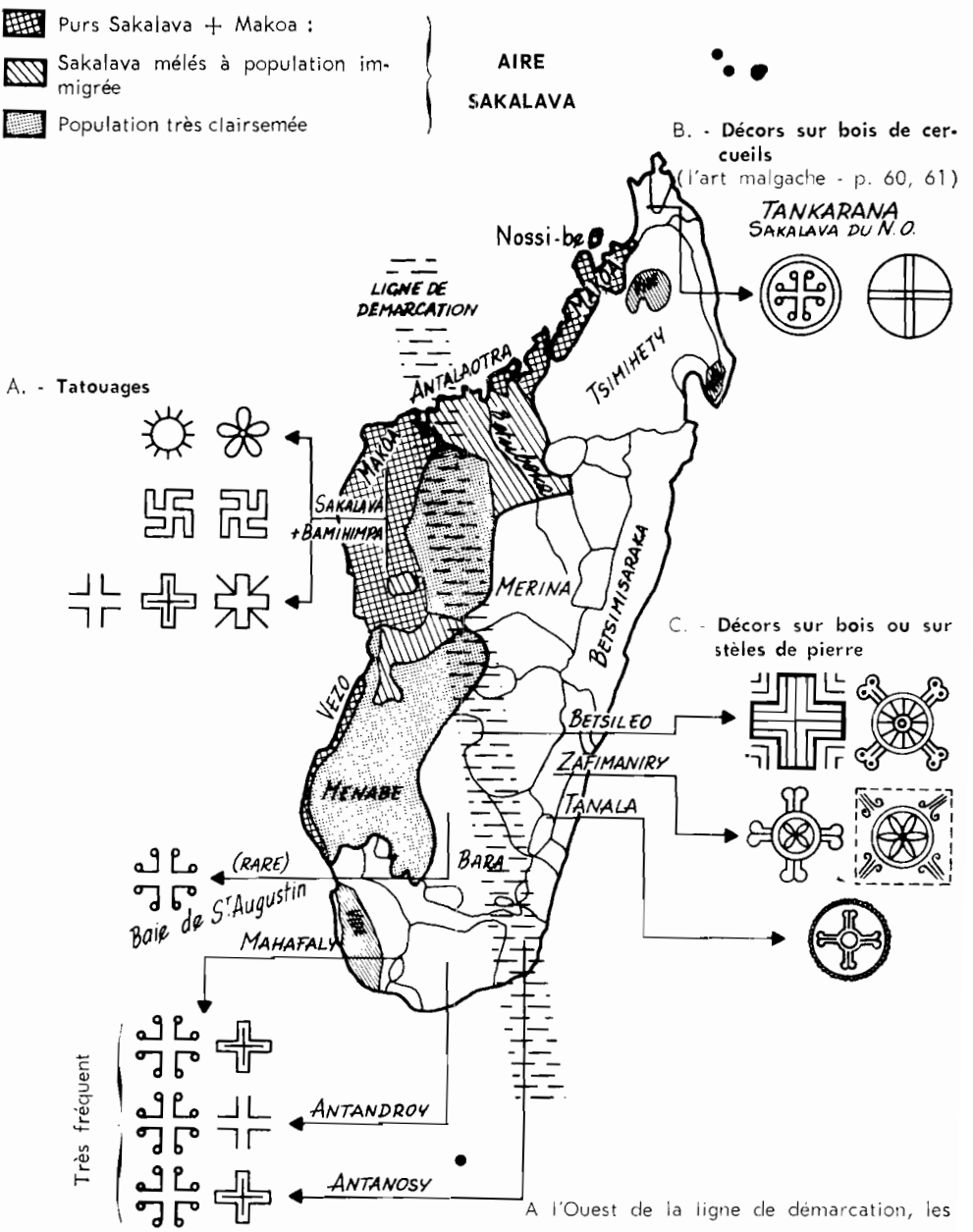

A l'Ouest de la ligne de démarcation, les figurations solaires et cruciformes sont tatouées.

A l'Est, elles sont incisées ou sculptées. La croix à double volute y est généralement associée à un cercle.

SOLEILS

F. Sak. — (?)
Besalampy
— kahaka
— masoandro

20

F. Sak. — Tsiaronjy
Besalampy
— haratsy
— tsontsoraky
— volon'kinky
— kahaka
— masoandro

21

H. Beosy
Bekodoka
— Tañan-masoandro
— saba folaka

22

H. Vazimba
Bekodoka
— masoandro
— tana masoandro

H. Sak. — Tsiaondriky
Soalala
— masoandro
— (ignoré)
— **kahaka**

24

H. Sak. — Maromena
Marovoay Kely
— tana n'andro
— sorobila
— kahaka

25

H. Sak. — Marojoby
Ankasakasa
— oriñava
— masoandro
— fitrao

26

H. Sak. — Amboalambo
Bekodoko
— lian'olitse
— masoandro

27

F. Sak. — (?)
Besalampy
— (ignorés)

RAIES — TRACES DE VER — KAHAKA

F. Sak. — Vezo
Besalampy
— tsontsoraky
— kahaka

29

F. Vazimba
Besalampy
— tsontsoraky
— (ignoré)
— kahaka

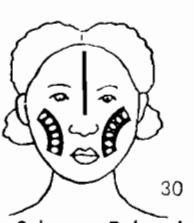

30

F. Sak. — Belatsaka-
Mahabe
— tsontsoraky
— (ignoré)
— kahaka

F. Sak. — Amboalambo
Bekodoka
— tsontsoraky
— kahaka

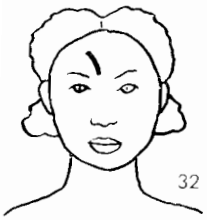

32

F. Sak. — (?)
Ambohipaky
— volavita

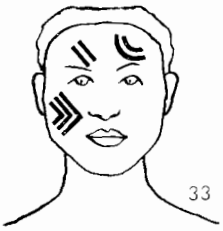

33

H. Sak. — Jirika
Bekodoka
— (ignorés)

34

F. Sak. — Marojoby
Ankasakasa
— sorobila
— teboka telo
— kahaka

F. Sak. — Manonga
Besalampy
— fitabaha
— sorobila
— ranomaso
— kahaka

36

H. Sak. — (?)
Bekodoka
— tombila
— kahaka

37

F. Sak. — Kajemby
Besalampy
— biby lava
— lian'olitse

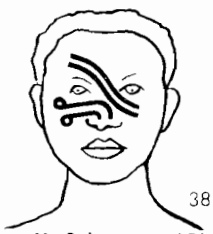

38

H. Sak. — (?)
Besalampy
— biby lava
— lian'olitse

39

H. Sak. — (?)
Sitampiky
— bory maso

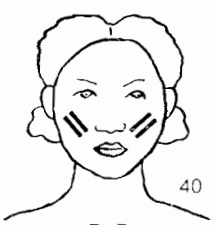

40

F. Beosy
Marovoay Kely
— kahaka

41

F. Sak. — Amboalambo
Bekodoka
— kahaka

42

F. Sak. — Ambaniandro
Bekodoka
— kahaka

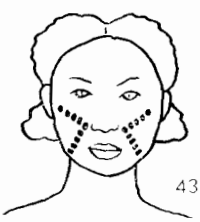

43

F. Sak. — Amboalambo
Mahabe
— kahaka

44

F. Makoa Maromena
Besalampy
— lian'olitse
— tandra mainty
— kahaka

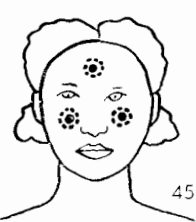

45

F. Sak. — Maromena
Besalampy
— tebok'adala

46

F. Bara Sak.
Maromena
Marovoay Kely
— finga mihanto
— sary biby

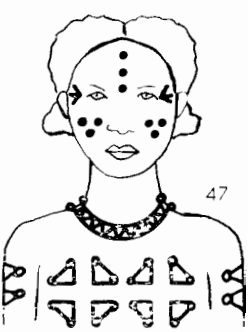

47

F. Bara émigrée
à Antsalova

EVOLUTION DES CROIX SOLAIRES
(fig. 5 et 9 selon Decary).

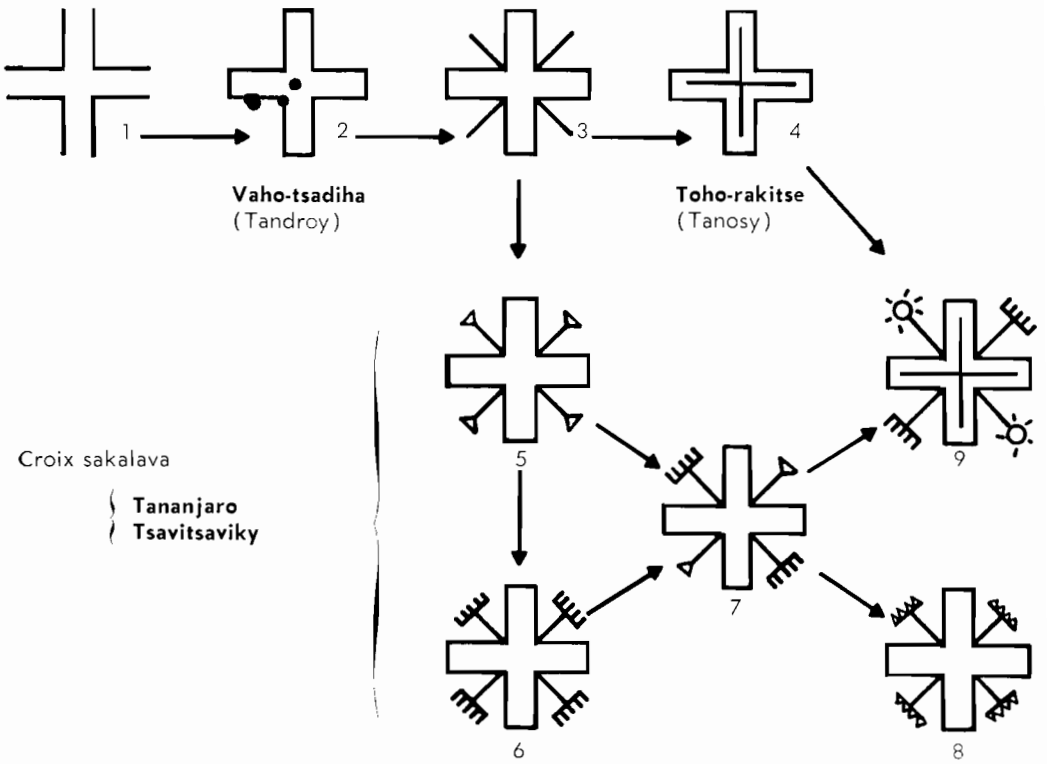

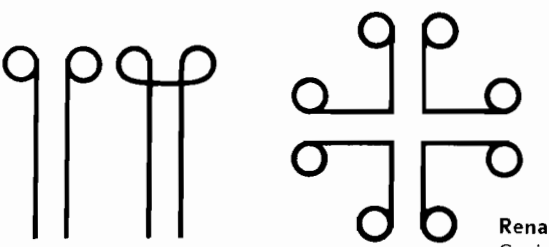

Lianolitse
traces de ver bouclées en pays sakalava

Renamby
Croix bouclée fréquente en pays antandroy

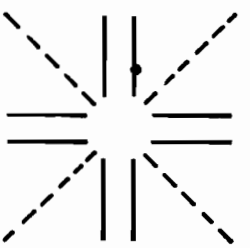

Ensemble soleil - Croix

DIFFERENTS TYPES DE CROIX

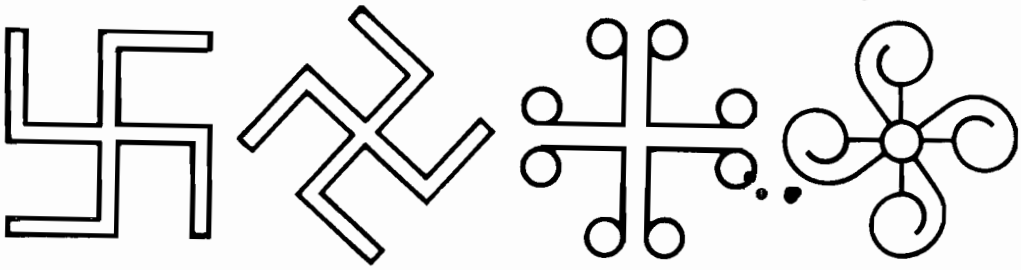

1 - Svastika sakalava

2 - Croix gammée hitlérienne

3 - Croix tandroy dite « renamby »

4 - Croix basque

DENOMINATIONS DONNEES A LA SVASTIKA

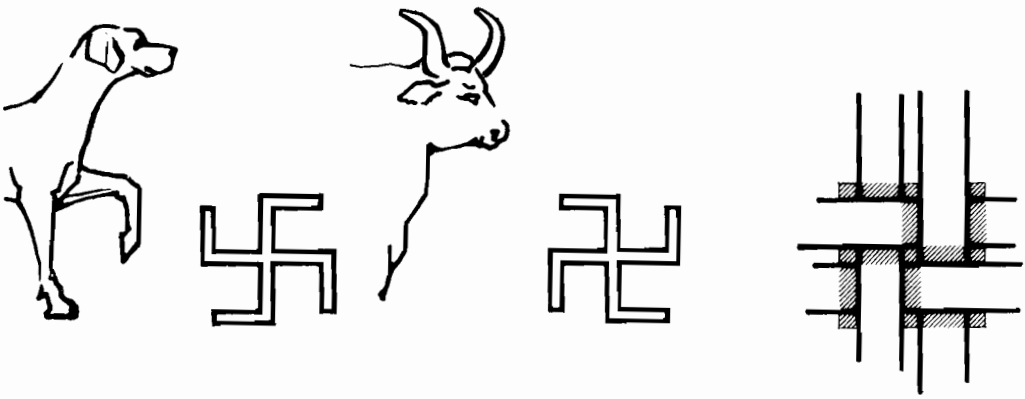

Svastika droite : « patte de chien cassée » **taña n'alika folaka.**

Svastika inverse : « geste de donner de l'eau de vie à son cousin » **tolo barisa any mpirahalahy** (expression qui sert à désigner la position relevée d'une des cornes d'un bœuf).

Idem : « brins entrelacés d'un début de tressage d'une natte **« lehibary, leibary ».**

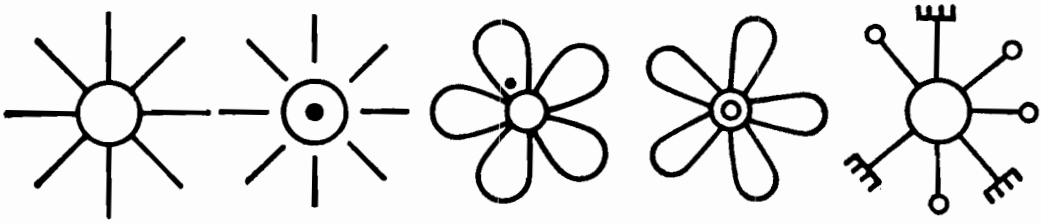

Tatouages dénommés taña masoandro ou taña n'andro, c'est-à-dire « soleils rayonnants » ou « rayons de soleil ».

Croix décrites par le P. Luis Mariano

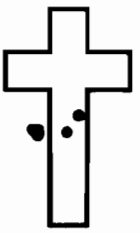

Croix du Christ

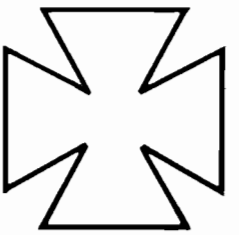

Croix de Malte

Croix d'Avis

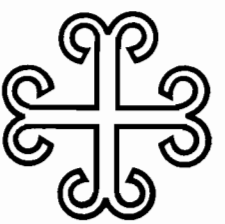

Croix d'Alcantara

Croix effectivement tatouées chez les Antanosy et les populations du Sud.

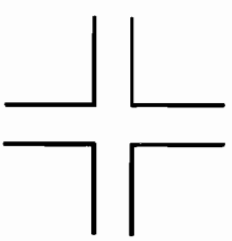

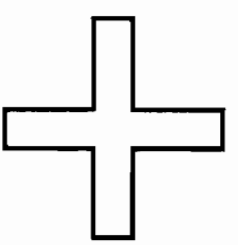

Croix simples

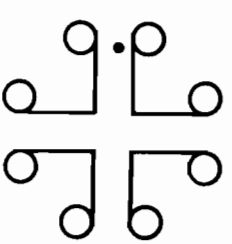

Croix bouclée « renamby »

GRAPHISMES SEXUELS

(pour comparaison)

Tatouages frontaux en « pattes d'oiseaux » et « ailes de milan ».

« pattes d'oiseau »

« ailes de papango »

Tatouages tandroy et tanosy à la commissure de l'œil.

a)
volihety
« boucle de ciseau »

b)
ohi-kala
« queue de scorpion »

c)
kalampijery
« scorpion qui regarde »

d)
tomboboro
« patte d'oiseau »

VARIANTES DE LA CROIX TANDROY

Croix simple

Croix à lunettes simplifiée dites **« renamby ».**

2

3

4

5

Avec disparition des « lunettes »

6

7

Famatoza

Dabara

A. — SVASTIKA DROITE

a) **sur joue droite**

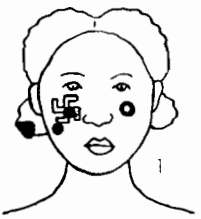

F. Sak. (( )
Bekodoka
— (ignoré)
— ranobory

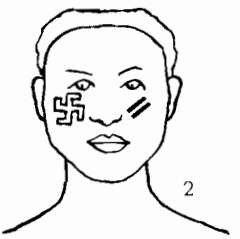

H. Sak. Maromena
Marovoay kely
— tanan' alika folaka
— kahaka

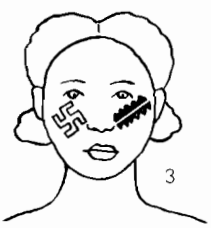

F. Sak. Maromena
Marovoay kely
— tanan' alika folaka
— finga mihanto

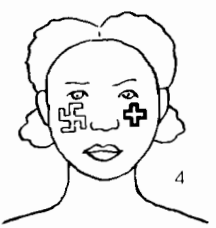

F. Vazimba
Besalampy
— tombok' alika folaka
— tanan-jaro

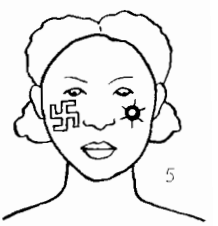

F. Makoa
Besalampy
— tanan'alika folaka
— tanan'andro

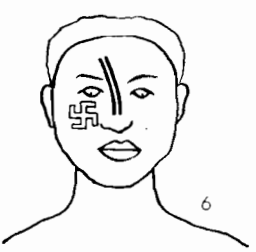

H. Makoa
Marovoay kely
— lian'olitse
— tanan'alika folaka

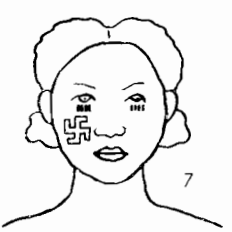

F. Makoa
Besalampy
— ranomaso
— tanan'alika folaka

b) **sur joue gauche**

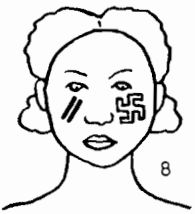
8

F. Sak. (?)
Bekodoka
— (ignorés)

9

F. Beosy
Marovoay kely
— tombila
— tanan'alika folaka

10

F. Makoa
Bekodoka
— fanamboho mandry
— sorabitro
— 2 masoandro
— tanan'amboa folaka

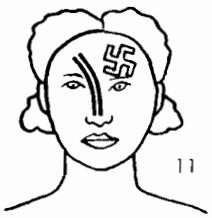
11

F. Sak. (?)
Besalampy
— sorobila
— tanan'alika folaka

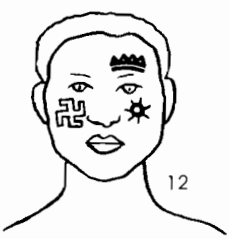
12

H. Sak.
Maroambitsy
Amboalambo
Bekodoka
— lian'olitse
— tombok'alika folaka
— tana-masoandro

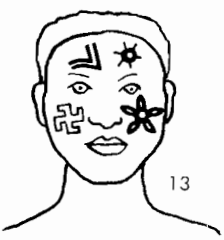
13

H. Sak. Tsifatia
Marovoay kely
— (ignoré)
— masoandro
— torobarisa-piralahy
— tanan'andro

14

H. Sak. Loholo
Besalampy
— labary
— tanan-jaro
— finga mihanto

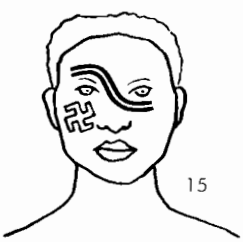
15

H. Sak. Maraha
Marovoay kely
— oriñava
— tanan'alika folaka

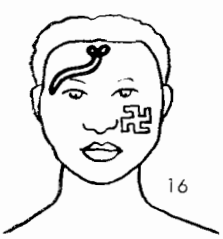
16

H. Sak.
Maromena
Vazimba
Mahabe
— lian'olitse
— tombok'alika

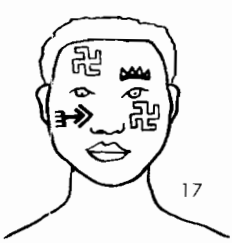
17

H. Sak. Maromena
— tanan'alika folaka
— finga mihanto
— kanaka sy fitrao
— tanan'alika folaka

18

F. Sak. Amboalambo
Marovoay kely
— oriñava
— sorobila
— torobarisa-piralahy
— kahaka

PLANCHES

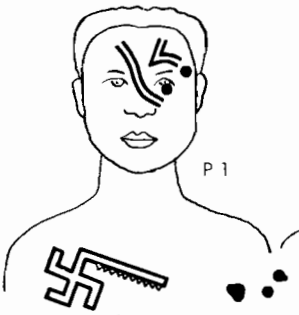

H. Sak. Manendy
Bekodoka

— tabaken'ampela
— tombila
— tanan'alika folaka
— fehivokoka an-tratra

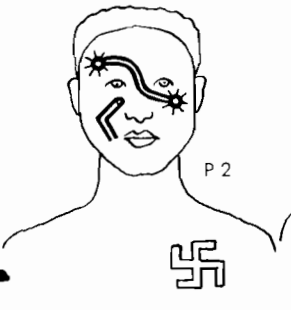

H. Sak. Amboalambo
Bekodoka

— bibilava
— 2 masoandro
— lian'olitse
— tanan'alika folaka

F. Sak. Marolahy
Besalampy

— tombila
— tolatelo
— kahaka
— lehibary

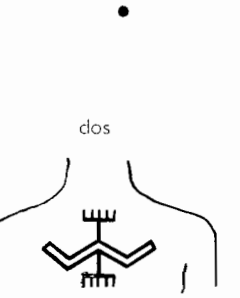

— 2 fitrao
— papango manendry

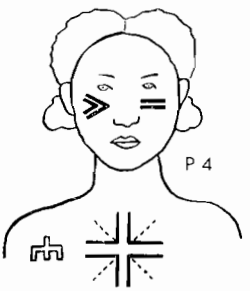

F. Sak. Manendy
Bekodoka

— lian'olitse
— lian'olitse
— fitrao
— tanan'andro

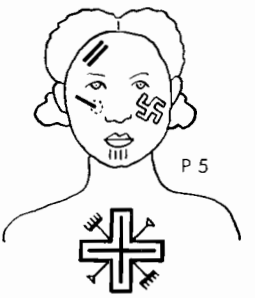

F. Sak. Tsimiarijohary
Bekodoka

—
— (ignorés)
—

— volombava
— tanan-jaro et fitrao

F. Sak. Befanoha
Besalampy

— (ignorés)
—

— lehibary (joue g.)
— tanan-jaro

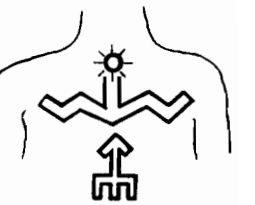

— lohan'olo
— papango manendry
— saba folaka
— fitrao

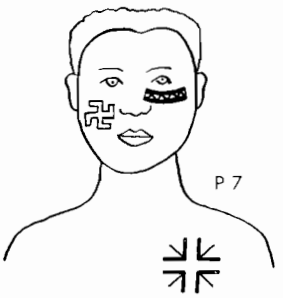

H. Beosy
Marovoay kely

— torobarisa-piralahy
— lian'olitse
— tanan-jaro

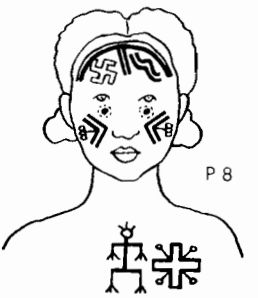

F. Sak. Ambaniandro
Bekodoka

— (ignoré)
— torobarisa-piralahy
— tinain'ondry
— tebok'adala
— kahaka
— olo
tanan-jaro

F. Sak. Manonga
Besalampy

— tombila
— tanan'andro
— volon-kiky
— ranomaso
— kahaka
— volombava
— papango
— fitrao

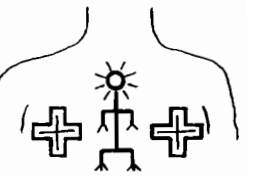

— olo
— tanan-jaro

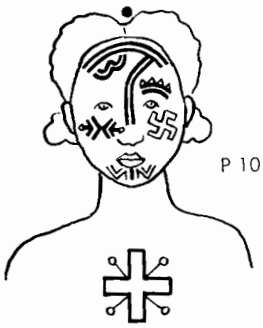

P 10

F. Sak. Amboalambo
Bekodoka

— tany ankaratse
— tinain'ondry
— finga mihanto
— sorobila
— kahaka
— tombok'alika folaka
— tanan-jaro

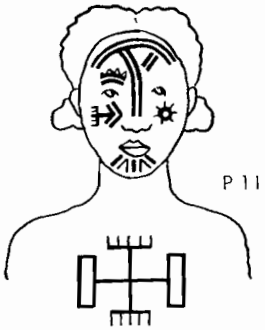

P 11

F. Maromena
Marovoay kely

— (sur figure, ignorés)
— (sur poitrine)
fitrao
[pengitsy

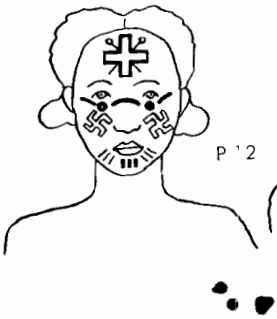

P 12

F. Makoa
Besalampy

— tampikandry
— tanan'andro
— solon-kiky
— 2 lehibary
— volombava

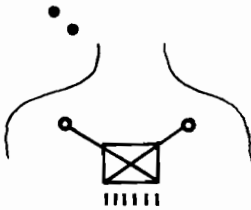

— kahaka

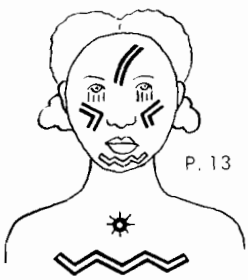

P. 13

F. Makoa
Besalampy

— (ignoré)
— kahaka
— papango
— masoandro
— papango

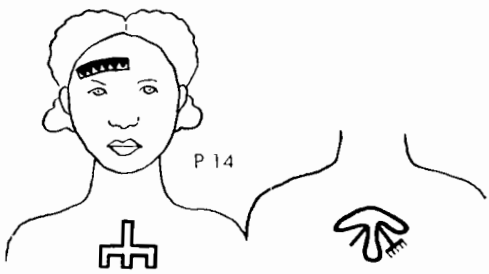

P 14

F. Makoa
Besalampy

— finga mihanto
— olo

— (ignoré)
+ fitrao ?

DESSINS DE POITRINE
d'après DECARY
F. Sandrangoatsy
Ankasakasa

— colliers
— soleils
— peignes et
peignes-homme

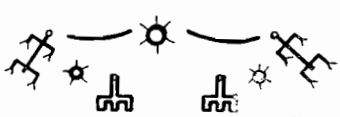

P 15

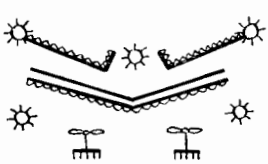

P 16

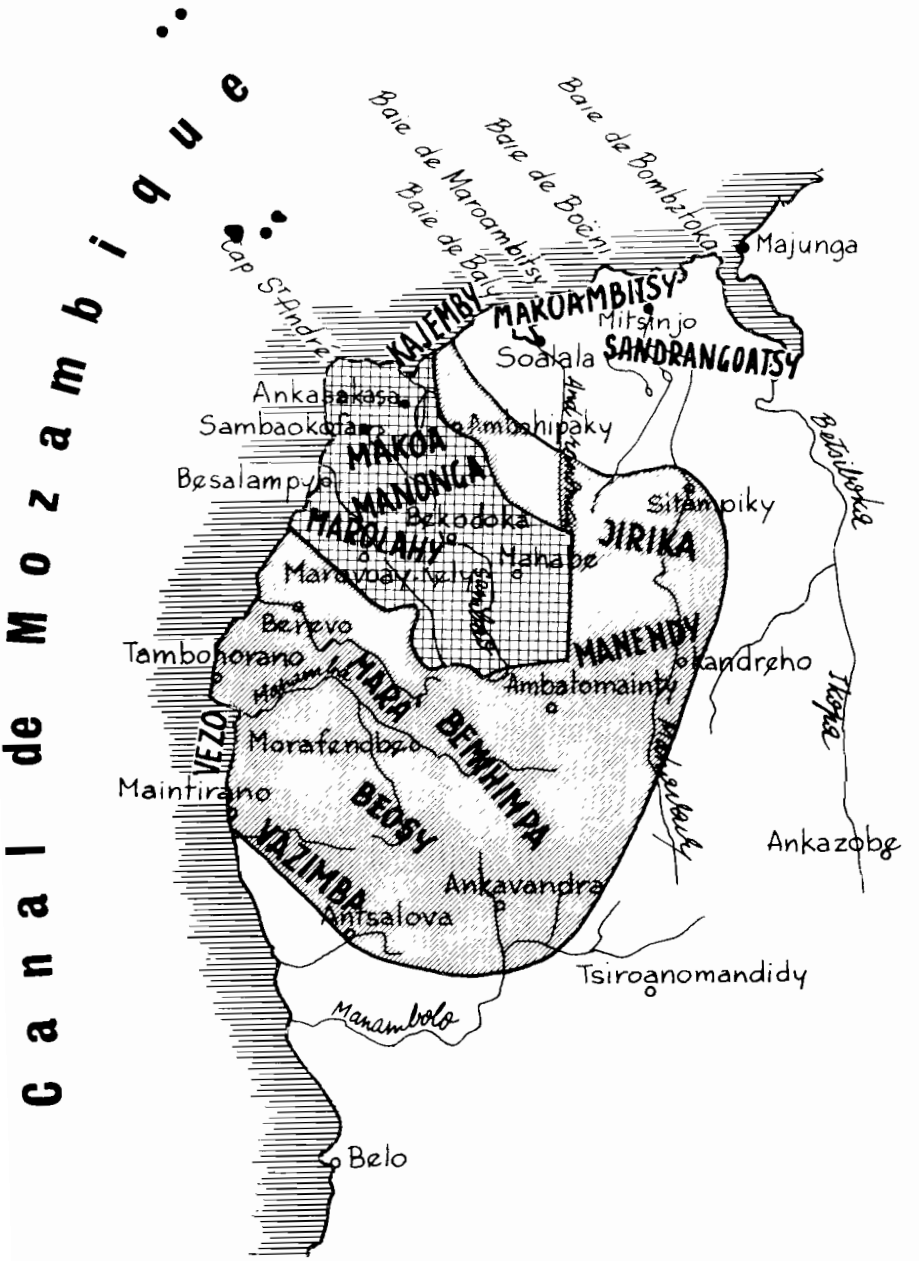

COTE OUEST SAKALAVA
(entre Mahavavy du sud et Manambolo).

District de Besalampy (tatouages nombreux)

Zone où les tatouages sont plus rares.

Besalampy : chef-lieu, district ou canton.

MAKOA : groupe ethnique ou tribal

TATOUAGES SAKALAVA

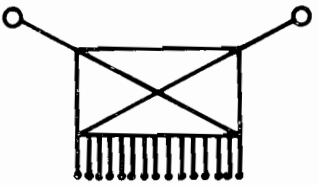

Kahatsa

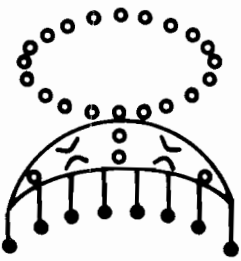

tsitakonala (avec collier)

kahatsa en collier

TATOUAGES ANTANOSY

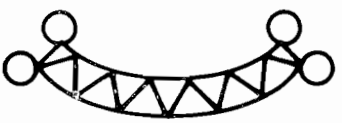

Taly salengo « corde de salengo »

Le **« salengo »** est la vannerie servant de capuchon dorsal pour le transport des bébés.

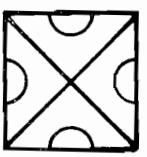

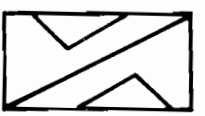

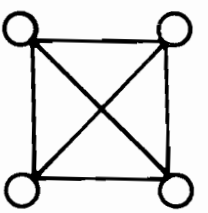

Tranon-kesoro « étui de miroir ».

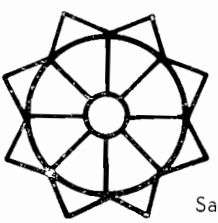

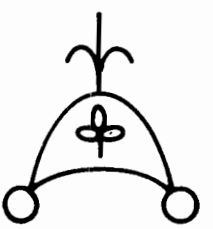

Sans explications particulières.

Evolution du motif volombava en celui de papango manendry

(les références se rapportent aux figures en fin d'ouvrage)

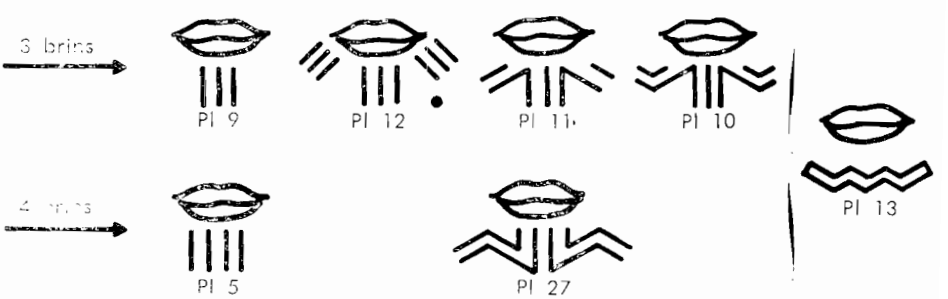

A. — TATOUAGES VAZIMBA

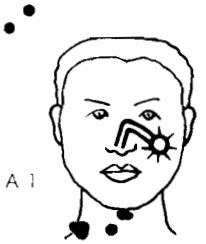
A 1

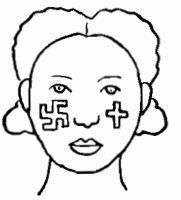
A 2

A 3

B — TATOUAGES BEOSY

B 1

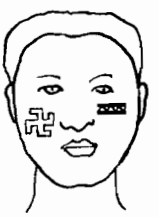
B 2

B 3

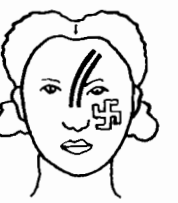
B 4

C. — TATOUAGES SAKALAVA AMBOALAMBO

C 1

C 2

C 3

C 4

C 5

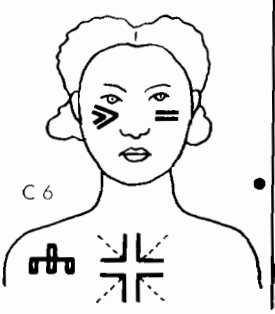
C 6

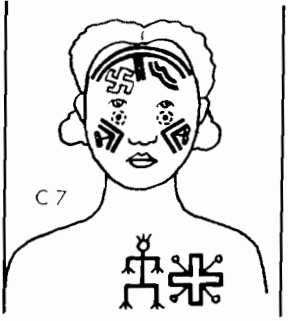
C 7

C 8

D. — TATOUAGES « PURS SAKALAVA »

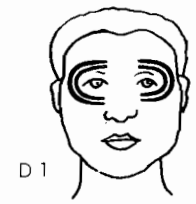
D 1

D 2

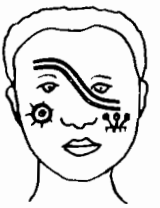
D 3

D 4

D 5

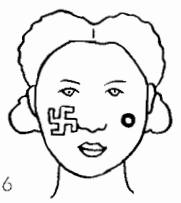
D 6

D 7

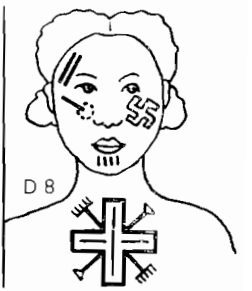
D 8

D 9

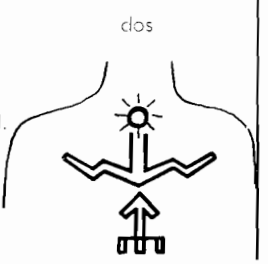

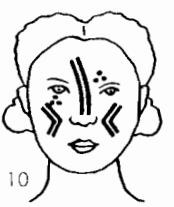
D 10

D 11

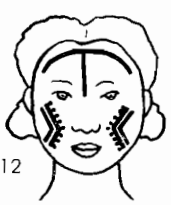
D 12

D 13

D 14

D15

D 16

D 17

Sak. Maromena

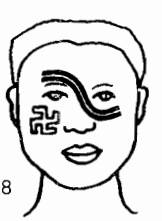
D 18

Sak. Maraha

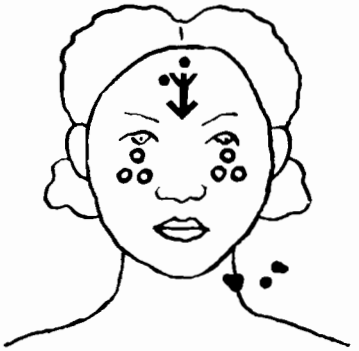

1/ F. Betsileo
(Ankaramena)

2/ F. Tandroy
(Ambovombe)

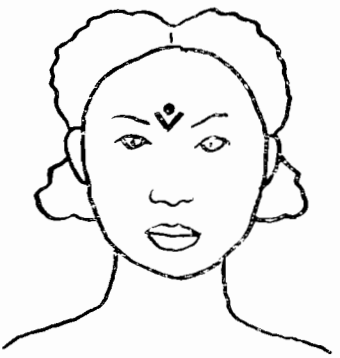

3/ F. Mahafaly
(Betioky)

4/ F. Betsileo
(Ambalavao)

Tatouage Tandroy inhabituel.

Le **tsontsoraky,** trait simple rectiligne du front à la pointe du nez (cf. fig. 20, 28, 30, 31).

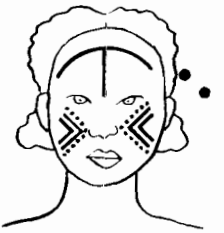

L'arc frontal est soit trait simple; 31 Pl 12, soit trait double : 18, 20, 35, Pl8, Pl10, Pl11.

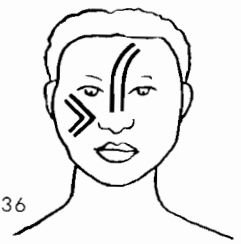

Le double trait incurvé sur le front, soit à droite, soit à gauche, porte le nom de **tombila,** ou encore **sorobila.** Il est censé repousser les influences néfastes.

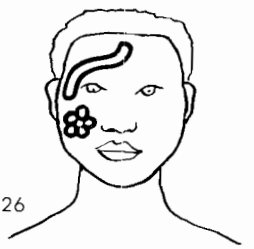

Le double trait, partant verticalement du sommet du front et s'incurvant pour contourner l'œil (16, 24, 26) porte le même nom et produit les mêmes effets. Mais il est plus couramment dénommé **lian'olitse** « trace de ver ».

MOTIFS DE TATOUAGE DIT KAHAKA

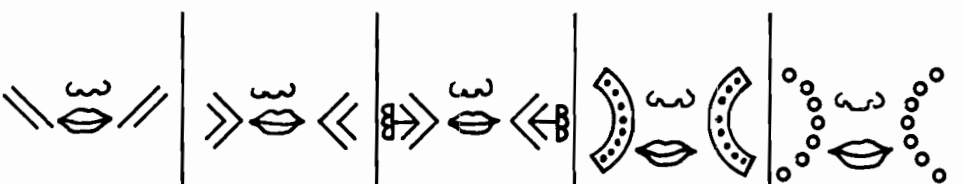

Signe originel : traits rectilignes

Signe évolué : traits anguleux 23, 24, 29, 31, 34, 35, 44, Pl 3 Pl 9, Pl 13.

Avec bissectrice, représentant généralement un peigne, 41, Pl 8, et Pl 10.

Deux traits épousant la rondeur des joues 42. 30.

Idem : transformé en une série de petits cercles 43.

AUTRES FORMES ÉVOLUÉES

(avec symétrie sur l'autre joue)

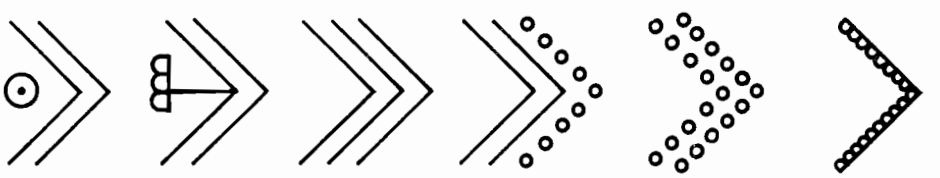

ASSOCIATION TATOUAGE INTERSOURCILIER ET AUTRE TATOUAGE

a) Bara
Anavelona

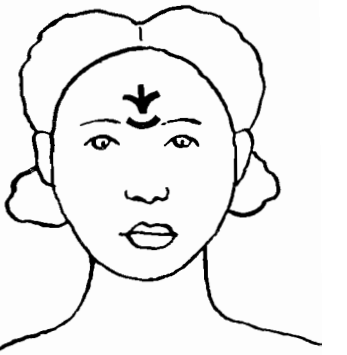

b) Bara
Anavelona

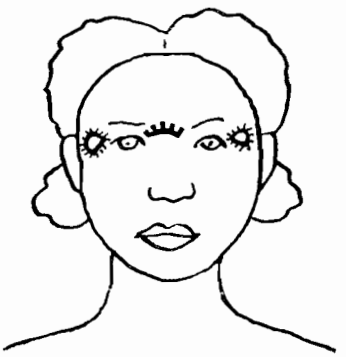

c) Bara
Anavelona

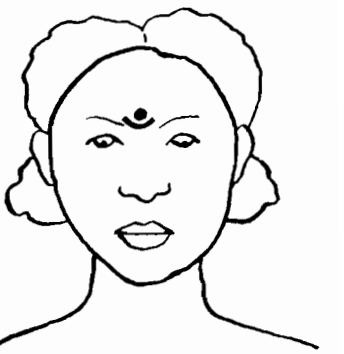

Vazimba
(Miandrivazo)

Exemple de tatouages des trois points en triangle dit « trépied » (tolatelo ou tokotelo selon les dialectes.

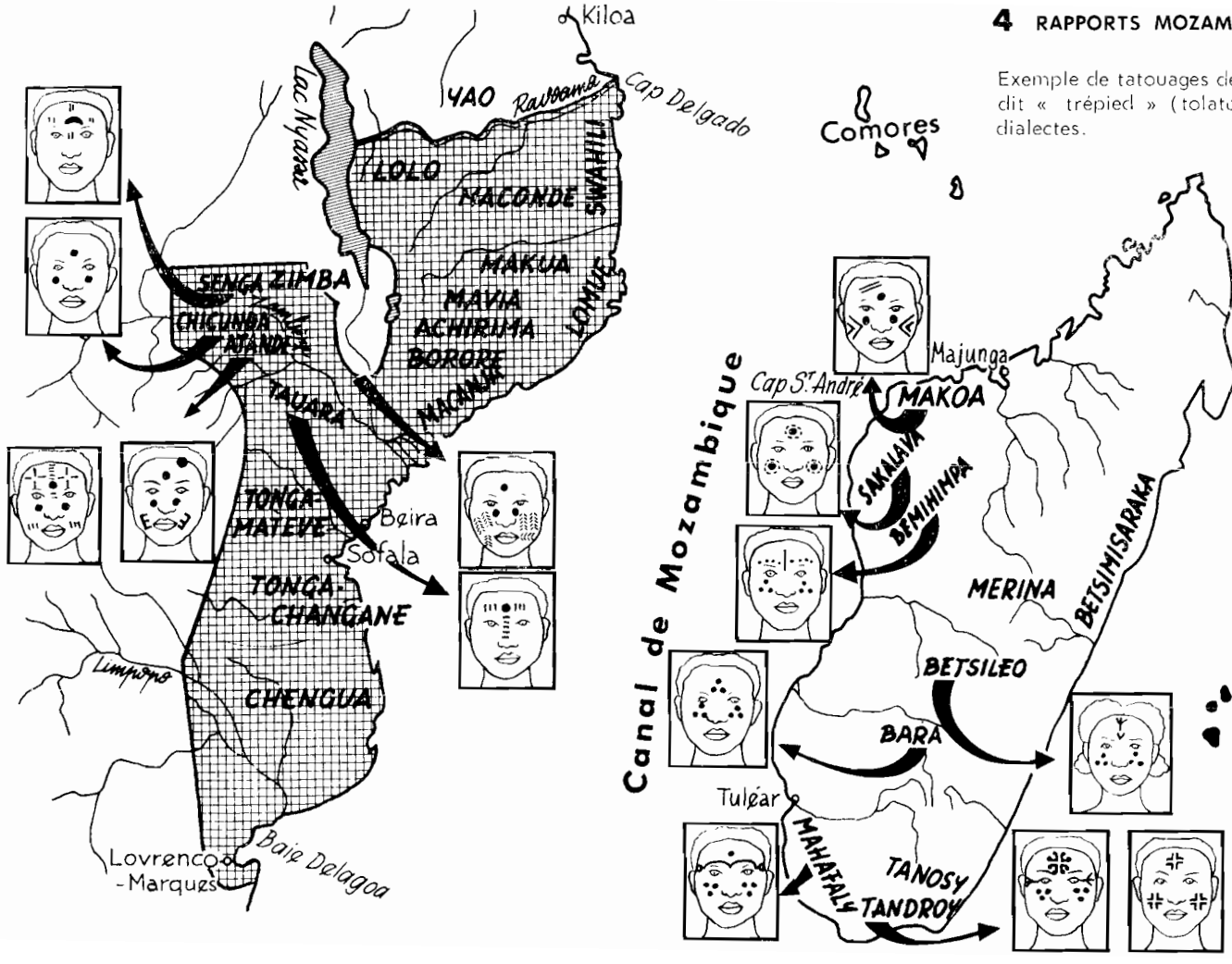

QUELQUES TATOUAGES AFRICAINS

Masque provenant de la **tribu Maconde** (Mozambique)

Tatouages d'un masque Bajokwé, tribu implantée à la frontière du Congo ex-belge et de l'Angola.

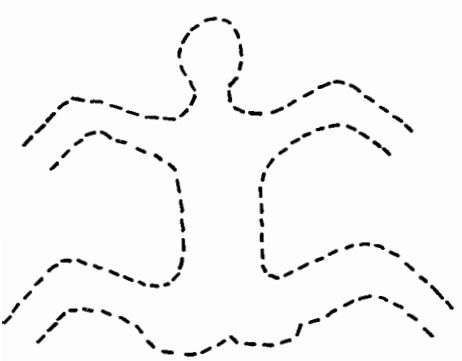

Tatouage dorsal, d'après Meskitela Lima. Tatuagens da Lunda Angola. (Voir particulièrement les fig. 78 et 79).

QUELQUES TATOUAGES PARTICULIERS

Finga mihanto : écuelles suspendues sur un arc sourcilier.

Ranomaso «larmes»

Figuration d'une tortue.

volombava « poils de barbe »

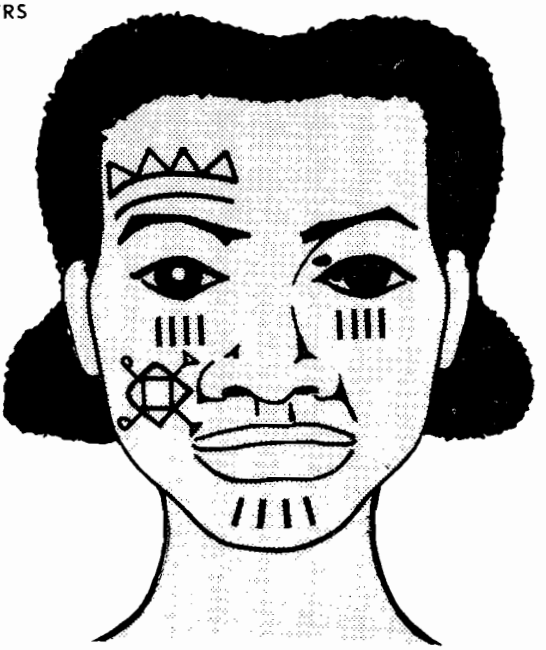

Stylisations masculines — **Stylisations feminines**

1 - Sur tatouages

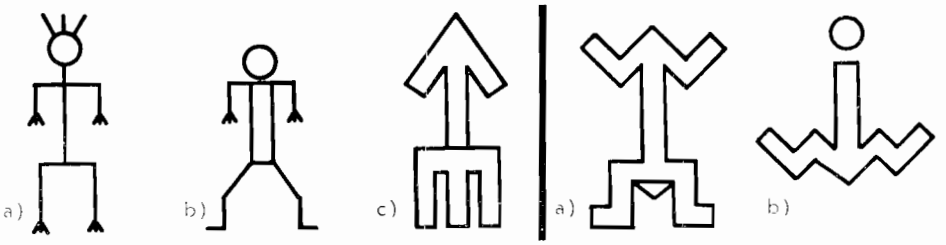

2 - Sur rabanes (dites de kandreho)

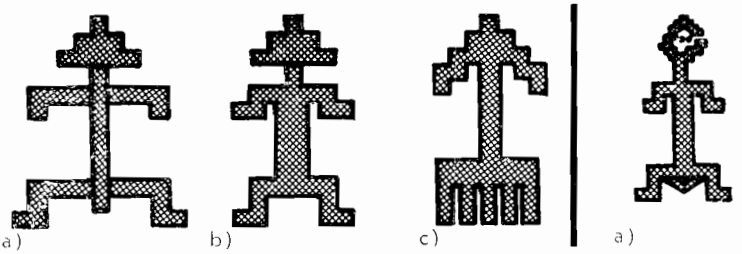

3 - Sur une marque au fer d'un éleveur de la s-p. de Soalala.

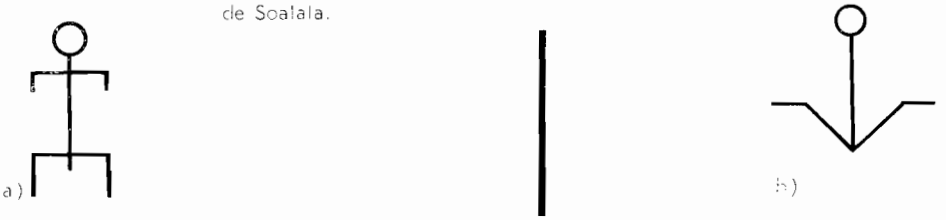

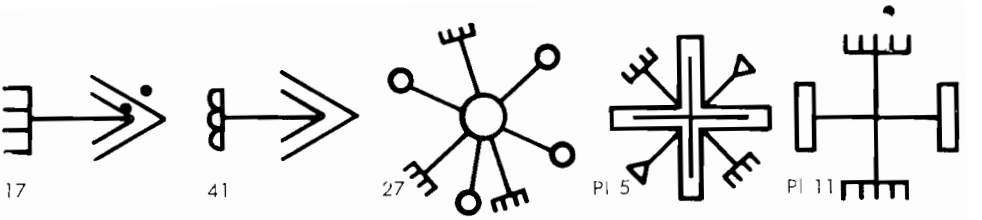

Evolution du symbole Homme-Peigne. (A et B d'après Decary ainsi que Pl 5 et Pl 6)

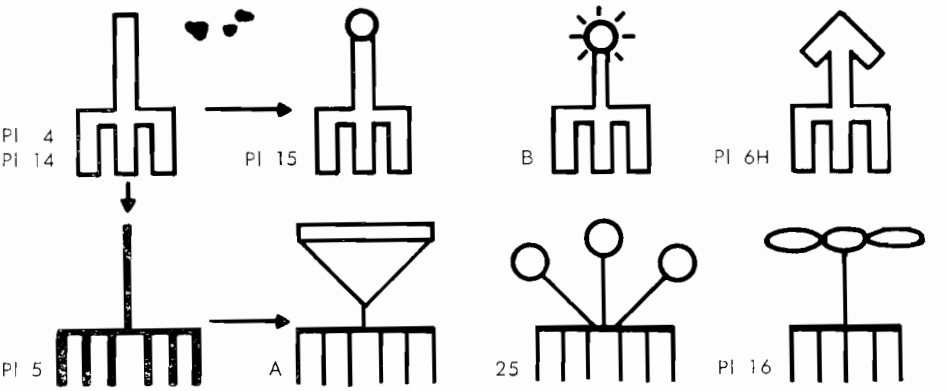

Evolution du symbole Femme - Milan

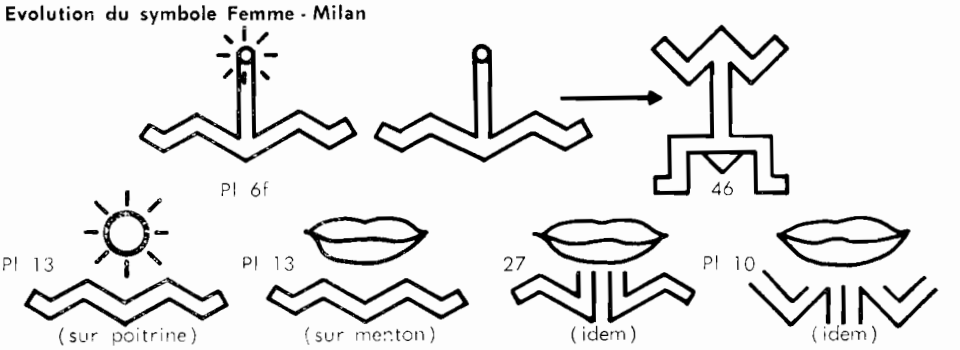

FIGURATION D'UN RAPPROCHEMENT SEXUEL (Pl. 6)

Schématisé par l'association Milan - peigne (P 9)

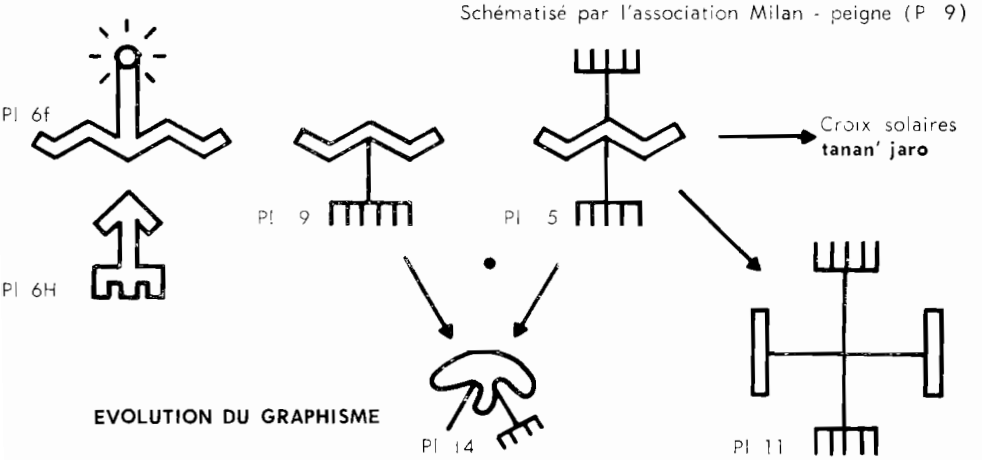

EVOLUTION DU GRAPHISME

1

2

3

4

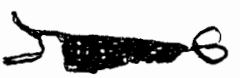
5

6

7

8

9

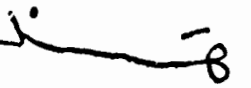
10

11

12

13

1. p. 2. Traité de Magie (très ancien). Collection G. JULIEN.
2. p. 4. Traité de Magie (très ancien). Collection G. JULIEN.
3. p. 4. Traité de Magie (très ancien). Collection G. JULIEN.
4. p. 21. Traité de Magie. Envoi Ed. CADET, 1926.
5. p. 1. Traité de Magie. Envoi Ed. CADET, 1926.
6. p. 8. Mnsct. Namina. Collect. G. J.
7. p. 12. Mnsct. Namina. Collect. G. J.
8. p. 3. Mnsct. L. DUBOIS, 1929. Collection G. J.
9. p. 7. Mnsct. L. DUBOIS, 1929. Collection G. J.
10. p. 36. Mnsct. L. DUBOIS, 1929. Collection G. J.
11. p. 1. Syllabaire Ed. CADET. Collection G. J.
12. p. 4. Manuscrit Antemoro (en arabe). Fonds Alfred GRANDIDIER.
13. p. 7. Manuscrit Antemoro (en arabe). Fonds Alfred GRANDIDIER.

Les sept signes de la magie musulmane.

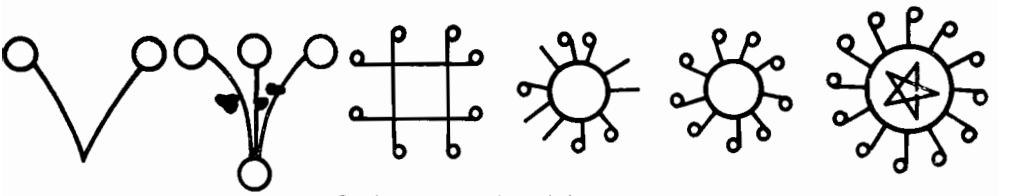

Quelques caractères à lunettes

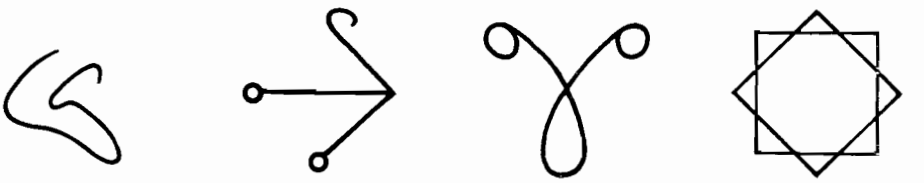

Charmes contre les maladies

TATOUAGES FRONTAUX TANOSY

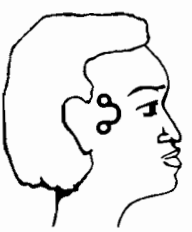

Kalakandry : scorpion de front
(ou **volihety** : boucle de ciseaux).

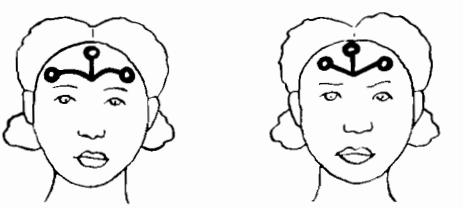

tomboboro : patte d'oiseau
(ou **liamboro** : trace d'oiseau).

TATOUAGES TANOSY - MAHAFALY

tomboboro : pied d'oiseau
et **tebokandry** : points (tâches) de front.

Kalakandry : scorpion de front.

TATOUAGES FRONTAUX TANDROY

1

2

3

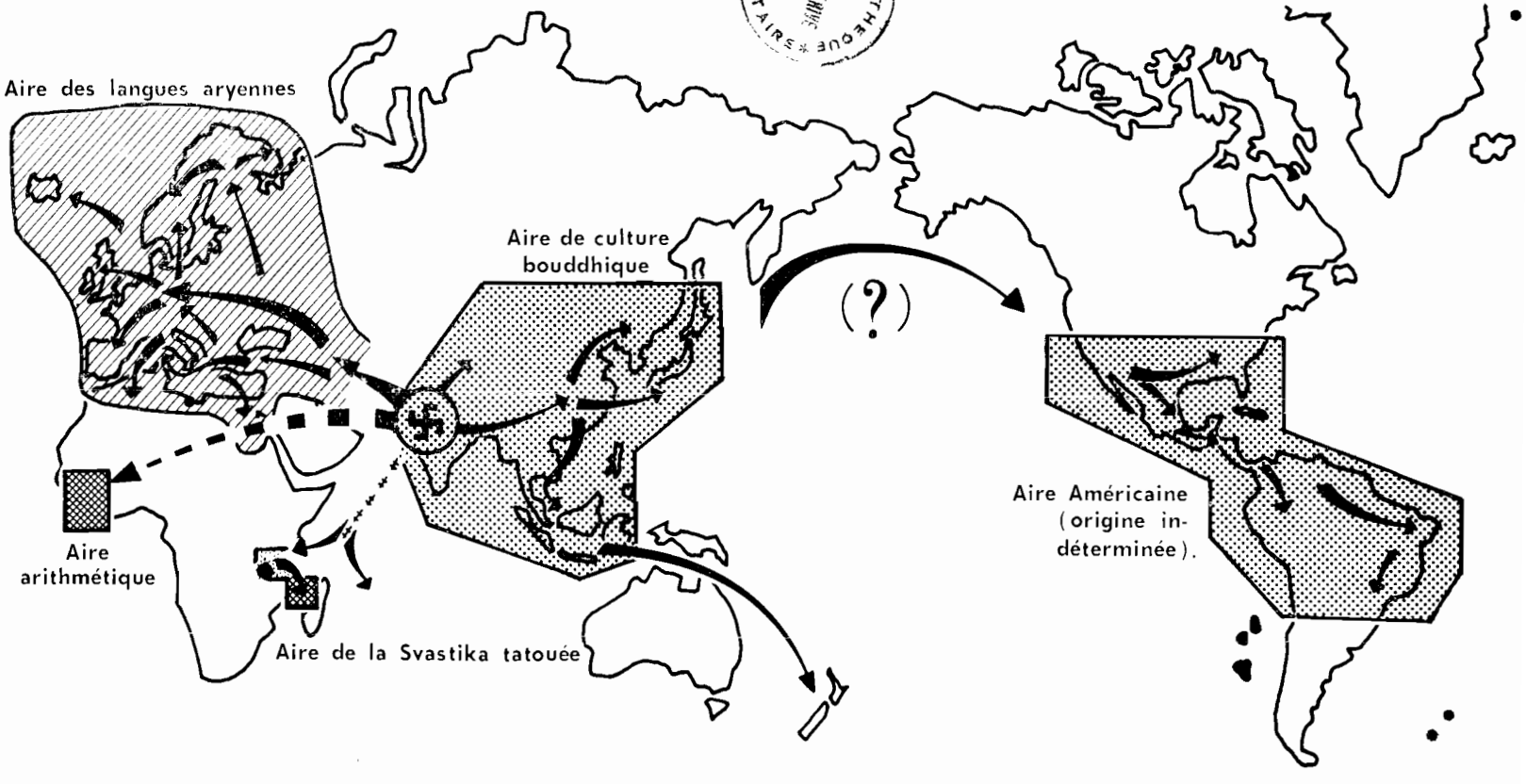

UNIVERSITAIRES BIBLIOTHEQUE

5 EXPANSION DU MOTIF DE LA SVASTIKA DANS LE MONDE